VOLUME XII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 FEVRIER 1925 — NUMERO 37



A... correspondance à ... "...TE"
...MENTS:
Canada ... Etats-Unis - $2.00
Union P...ale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LA CONVENTION DE L'A. C. F. C.

Elle s'ouvrira à Régina le 11 mars prochain — Un appel du Président

Prince-Albert, Sask. — Le "Patriote de l'Ouest" publie l'appel suivant, sous la signature de M. J.-E. Morrier, président de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan:

"C'est le 11 mars prochain que s'ouvriront à Régina les séances de la convention franco-canadienne.

Tous nous devons avoir à coeur de travailler au succès de la convention. Il nous reste peu de temps pour nous préparer. Mais en y mettant du zèle et de l'initiative, nous pouvons arriver à une préparation sérieuse et pratique.

Pour cela, comptons comme toujours sur la bonne volonté et le concours de tous nos concitoyens. Le passé est garant de l'avenir.

Qu'on n'oublie pas le point important. Chaque paroisse, chaque cercle de l'A. C. F. C. doit tenir à se faire représenter à la convention par des délégués qui parleront et agiront au nom de ceux qu'ils représenteront.

Il y va de nos plus chers intérêts. Je comprends que c'est un sacrifice pour plusieurs, disons pour tous. Mais tous nous serons disposés à le faire généreusement dans l'intérêt de notre élément de cette province. Que personne ne tire en arrière.

La prochaine convention aura à envisager des questions vitales, à étudier et à résoudre des problèmes d'une souveraine importance pour la survivance et le progrès des nôtres. Qu'on se le dise, et surtout qu'on comprenne le devoir qui incombe à tous et à chacun d'apporter sa part de coopération dans l'oeuvre de la convention.

Parmi les questions qui seront mises à l'étude, celle du remaniement de notre constitution prime toutes les autres. Les cercles ont leur mot à dire et les différents comités choisis pour élaborer le programme des séances auront soin de fixer les préliminaires des questions qui seront débattues en convention.

Franco-Canadiens de la Province, ne l'oubliez pas, vous êtes tous intéressés à voir se résoudre ces problèmes d'actualité dans le sens de vos meilleurs intérêts. A vous donc de ne pas refuser votre concours. Encore une fois, que tous les cercles, que toutes les paroisses envoient un nombre de délégués suffisant. Il faut que la convention de l'A. C. F. C. obtienne un succès qui dépasse encore les conventions précédentes. Il me semble qu'en parlant ainsi, je me fais l'interprète des sentiments de tous mes compatriotes.

Venons en foule à la convention qui s'ouvrira à Régina le 11 mars prochain. Profitons de l'occasion qui nous est offerte de nous mieux connaître et de nous concerter pour travailler dans l'union et la concorde à la sauvegarde de nos droits et des intérêts de notre groupe.

Donnons à tous, à cette occasion, le spectacle de l'entente cordiale, et pour se rendre à la convention, et pour envisager toutes les questions qui nous seront soumises à la lumière d'un patriotisme exempt de préjugés, de coteries et de partialité.

Prouvons, en un mot, que nous sommes vivants et que nous voulons vivre!"

Convention des Commissaires d'école de la Saskatchewan

Saskatoon — La convention des commissaires des écoles publiques de la Saskatchewan, qui se tiendra à Saskatoon, les 25, 26 et 27 février, comptera au nombre de ses orateurs, A.-E. Warren, gérant général du Canadien National, H. Webb, maire de Winnipeg, et le premier ministre Chas.-A. Dunning.

La distribution des liqueurs dans la Saskatchewan

Régina — Régina servira de centre de distribution des liqueurs, sous le système de contrôle gouvernemental. On a loué un entrepôt considérable dans cette ville à cette fin. On annonce la nomination de John Anderson, de Yorkton, comme gérant de cet entrepôt.

OTTAWA — Les anciens soldats placés sur des terres sont au nombre de 30,604.

ASSOCIATION DES COMMISSAIRES D'ECOLE DE LANGUE FRANCAISE

La grande convention annuelle des Commissaires d'école du Manitoba est annoncée pour les 24, 25 et 26 de ce mois.

Comme par le passé, nos commissaires de langue française, délégués à cette convention, sont priés de se réunir au Collège de Saint-Boniface, la veille, c'est-à-dire le 23, à huit heures du soir, afin d'y faire l'étude des résolutions.

Ceci est de routine annuelle, comme tous le savent; mais ce qui est nouveau c'est que, cette année, l'exécutif de l'Association d'Education a pris l'initiative de tenir un congrès de nos commissaires. Ce congrès aura lieu dans la même salle du collège, les 24 et 25 au soir. M. l'abbé Sabourin ainsi que M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, et M. Sauveur Marcoux, de Lorette, y feront des conférences du plus haut intérêt sur des problèmes d'actualité se rapportant à la question toujours vitale de l'éducation.

Seront aussi les bienvenus à ce congrès tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à cette question.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire.

MEURTRE D'UN FRERE OBLAT

Le Frère D'Amour est tué d'un coup de fusil à l'école indienne de Kenora, Ont.

Kenora, Ont. — Le Frère Apollinaire D'Amour, O.M.I., assistant principal de l'école indienne, a été tué d'un coup de fusil et Yves Bernicot, un employé de l'école, a été gravement blessé à la mâchoire par François Salou, un autre employé, un peu avant sept heures, jeudi matin. Salou s'est suicidé à une centaine de verges du lieu du crime.

Bernicot et Salou étaient à l'étable, à peu de distance de l'école, occupés à traire les vaches. Le premier demanda à Salou de porter deux seaux de lait à l'école et ce dernier partit. Bernicot trouvait que cela lui prenait du temps. Quand il jeta un coup d'oeil pour voir s'il revenait, il aperçut Salou avec un fusil qui le mettait en joue. L'instant d'après il recevait la décharge dans le côté droit de la mâchoire. Le blessé courut en criant vers l'école. Salou le suivit en rechargeant son fusil. Le Frère D'Amour sortit de la salle de récréation et demanda ce qu'il y avait. Pour toute réponse, Salou épaula son fusil et tira. Le Frère D'Amour mourut instantanément. Le meurtrier s'éloigna alors, on ne sait dans quelle direction, à cause de l'émoi qui régnait.

La police fut appelée sur les lieux et une heure après environ elle trouvait le corps de Salou dans le bois à une centaine de verges de l'étable. Le malheureux s'était tiré au coeur en pressant la détente du fusil contre un arbuste.

On ne voit aucune raison du crime; il n'y a pas eu de querelle ni aucune indication d'ennui. On suppose que le meurtrier est devenu subitement fou.

Le Frère D'Amour, la victime, était à l'école indienne de Kenora depuis dix sept ans; il était très attaché à l'oeuvre et très aimé des élèves.

Yves Bernicot, qui a été blessé, pourra vraisemblablement se remettre.

Les écoles du Manitoba forment insuffisamment les élèves

T.-R. Deacon a comparu devant le comité chargé de la révision du programme scolaire, au nom de l'Association des Manufacturiers canadiens. Il a déclaré qu'un grand nombre des élèves formés par les écoles ont une instruction insuffisante au moment où ils commencent à travailler dans les bureaux. Beaucoup de sténographes à la recherche de positions, a-t-il dit, ignorent l'orthographe, l'usage des lettres majuscules, la ponctuation et jusqu'à la signification des phrases anglaises les plus simples.

Les archives de Sir Wilfrid Laurier

Ottawa — Nous apprenons que les Archives Fédérales viennent d'acquérir tous les papiers, documents et archives de Sir Wilfrid Laurier, contenus dans vingt-quatre caisses.

Il sera intéressant de connaître dans quelque temps le contenu de ces archives.

FORT MYERS, Floride — Thomas Edison a célébré son 79me anniversaire de naissance.

JOHN BULL EST TRES GENEREUX

La France est satisfaite de la note britannique au sujet des dettes interalliées

Londres — John Bull, par l'entremise des éditoriaux des journaux, est proclamé très généreux pour la manière dont il a offert de traiter la France relativement à la question de ses dettes de guerre. Ici et là, on fait même remarquer qu'il a été trop généreux, aux dépens de son propre peuple.

En résumé, la note britannique refuse de reconnaître que les paiements de la France dépendent du paiement entier des annuités allemandes d'après le plan Dawes. Elle déclare que la Grande-Bretagne est disposée à accepter des versements annuels, sans rapport avec le plan des experts, avec une charge annuelle sur les montants que la France recevra de l'Allemagne. De plus, la Grande-Bretagne est prête à employer tous les surplus qui ne seront pas requis pour le remboursement de sa dette aux Etats-Unis à diminuer les charges de ses alliés.

Principaux points

Voici les principaux points de la note:

1.—La Grande-Bretagne refuse de reconnaître que la France ne paiera qu'en proportion de ce qu'elle recevra de l'Allemagne en vertu du plan Dawes;

2.—Afin de faciliter le remboursement, la Grande-Bretagne consent à accepter des annuités fixes sans égard aux revenus du plan Dawes et à donner la préférence à la France dans ces revenus;

3.—La Grande-Bretagne consacrera tout surplus non affecté à sa dette aux Etats-Unis à diminuer le fardeau qui pèse sur les alliés de la Grande-Bretagne.

Paris — Les journaux français commentent favorablement le ton conciliant de la dernière note britannique à la France relativement à la question des dettes interalliées. Mais on dit que ses termes laissent planer des doutes considérables si elle ne donne pas lieu à des malentendus. En retour, tous admettent que ces doutes pourront se dissiper par les négociations futures.

Une raffinerie d'un million pour l'Alberta

Lethbridge, Alta — L'"Utah-Idaho Co." de Salt Lake City, va commencer immédiatement la construction d'une raffinerie de sucre d'un million à Raymond. Les fermiers du sud de l'Alberta dans la région irriguée se sont engagés à planter 6,000 acres en betteraves.

La compagnie transportera une usine ici de la vallée de Yakima, Washington, où les insectes rendent improfitable la culture des betteraves. Deux autres manufactures seront construites dans les districts irrigués du sud de l'Alberta, si celle de Raymond réalise le succès espéré. Cette dernière aura une capacité de 1,000 tonnes de betteraves par jour et sera prête à entrer en opération au mois d'octobre.

Raymond se trouve à 20 milles au sud de Lethbridge.

BANKOK — Le prince Asdang, héritier présomptif du trône de Siam, est décédé.

La Session Provinciale

LA DISCUSSION SUR LE BUDGET

On procède enfin à la discussion des articles en comité plénier

Le débat sur le budget continue. John Queen, le chef travailliste, s'est joint aux orateurs libéraux et conservateurs qui l'ont précédé pour protester contre la façon dont le budget est soumis à la Chambre. Il voit peu de différence, pour sa part, entre un budget progressiste, libéral ou conservateur, et en profite pour dénoncer la distribution inégale des richesses, la pauvreté, le chômage et les souffrances inévitables qu'entraîne le grand développement industriel. Il se déclare opposé à l'immigration tant que la population déjà ici n'est pas suffisamment garantie contre un salaire de famine, la souffrance et la pauvreté.

43 élévateurs vendus

En réponse à une question de J.-T. Haig, l'hon. Albert Préfontaine dit que durant l'année fiscale 1923-24, 43 élévateurs du gouvernement ont été vendus aux "Grain Growers" pour $355,560. Depuis le 1er septembre 1924, un entrepôt a été vendu pour $400.

Les terres des soldats

La Chambre a adopté à l'unanimité une résolution de W.-C. McKinnell, progressiste (Rockwood) demandant au gouvernement fédéral de procéder à une nouvelle évaluation des terres des colons anciens soldats, ainsi que de leurs animaux et de leur matériel.

La taxe sur la gazoline

La présentation en seconde lecture du bill de la taxe sur la gazoline permet de constater l'opposition à ce bill chez certains représentants. Le gouvernement, on le sait, propose d'élever la taxe à trois ... par gallon et de diminuer, par contre, le prix de la licence.

M. Norris remarque que cette idée est de lui et les conservateurs font observer qu'eux aussi y avaient songé autrefois. Quant aux travaillistes, ils ne voient pas le changement d'un bon oeil.

La Banque d'Epargne du Manitoba

Le rapport de la banque provinciale d'épargne, pour l'exercice terminé le 31 août dernier, a été déposé devant la Législature par le premier ministre, M. John Bracken. Ce rapport indique des profits nets de $51,864. Les dépôts d'épargne atteignent le total de $10,051,093, une augmentation de $2,651,151 comparativement à l'année précédente. Le nombre des déposants est maintenant de 28,568, une augmentation de 8,073.

La balance au crédit, à la fin de l'exercice, y compris le surplus reporté de l'année dernière, est de $31,953, à même laquelle on a déduit $20,440 pour le mobilier et le matériel dont la valeur nominale est fixée à $1. Il reste donc à reporter une somme de $71,512.

Sur motion de M. Bracken, W.-C. McKinnell (Rockwood) est élu vice-président de la Chambre.

La taxe sur le revenu

J.-K. Downes (Winnipeg) s'élève contre l'impôt sur le revenu qui, d'après lui, n'a plus aucune raison d'être.

A la suite d'une séance assez mouvementée vendredi, on en est enfin arrivé à un accord au sujet des difficultés soulevées par la présentation du budget et l'on a pu en commencer l'étude, article par article, en comité plénier.

La question des élections

Au cours de la même séance, J.-T. Haig, conservateur, (Winnipeg) a demandé si le gouvernement avait l'intention de présenter un bill de redistribution avant les élections générales et si celles-ci se feraient pendant l'été prochain. M. Bracken a répondu aux deux questions d'une façon plutôt évasive.

La province de Québec est la moins taxée du Canada

Québec — En réponse aux critiques de l'opposition, le premier ministre Taschereau a démontré à la législature que la province de Québec est la moins taxée du pays. Voici ce que paient les contribuables canadiens par tête de population:

Québec	$ 6.31
Ontario	9.97
Manitoba	15.24
Saskatchewan	15.56
Alberta	14.41
Colombie-Britannique	29.01
Nouveau-Brunswick	8.09
Nouvelle-Ecosse	8.75

Association d'Education des C.-F. du Manitoba

Le cours de pédagogie pour le mois de février sera donné à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, le samedi 28 du courant, à deux heures de l'après-midi. Avis aux intéressés.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire.

PREMIER RANG POUR LE BEURRE

Le Manitoba remporte tous les prix au concours de Vancouver pour tout le Canada

Vancouver — Dans les concours de beurre tenus à la convention laitière de l'Ouest, le Manitoba s'est placé le premier en tout.

Cent sept boîtes de beurre participaient au concours pour tout le Canada et cinquante-trois au concours De Laval.

Les Laiteries Coopératives du Manitoba, Winnipeg, ont gagné le blason et la médaille d'or pour la meilleure moyenne de points pour les deux mois dans le concours du Canada; elles ont également remporté le prix spécial pour la moyenne la plus élevée. Leur beurre a obtenu 42.4 pour la saveur et le total de 97.4. Le second prix et la médaille d'argent pour la moyenne la plus élevée sont allés à la Crèmerie de Lacombe, avec 42.35 pour la saveur et un total de 97.35. La Laiterie du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, a gagné le troisième prix et la médaille de bronze avec 42.2 pour la saveur et un total de 97.2.

Dans le concours interprovincial De Laval pour les trois provinces des prairies, le Manitoba est arrivé premier. C'était à qui obtiendrait la meilleure moyenne de points sur 18 boîtes provenant des trois premières crèmeries au concours provincial et contenant des échantillons de beurre de chaque mois de mai à octobre. Le Manitoba a obtenu 96.54 points et le total de ses trois crèmeries était de 1737.8. L'Alberta est venu second avec un total de 1736.8, un point de moins que le Manitoba, et la Saskatchewan troisième avec 1729.

Parmi les crèmeries du Manitoba, celle de Shoal Lake est la première avec 581.5 points, les Laiteries Coopératives seconde avec 578.7 et Crescent troisième avec 577.6.

Le Québec et le Nouveau-Brunswick étaient les deux seules provinces non représentées à ce concours.

Nouvelles Brèves

REGINA — Un comité de l'exécutif de l'Association des "Grain Growers" de la Saskatchewan a décidé l'organisation d'un "pool" pour la vente des oeufs et des volailles.

EDMONTON — Le lieutenant-gouverneur Brett, qui est parti pour Montréal, n'ouvrira pas la législature jeudi.

REGINA — Le premier envoi de liqueurs destinées aux magasins du gouvernement de la Saskatchewan partira d'Ecosse le 19 février.

REGINA — Les "Grain Growers" de la Saskatchewan et les Fermiers-Unis du Manitoba et de l'Alberta ont retenu les services de H.-J. Symington, C.R., pour protéger les intérêts des fermiers de l'Ouest dans la revision de la loi du grain.

MOOSE JAW — Des officiers de la gendarmerie à cheval ont saisi de la morphine pour une valeur de $10,000 et arrêté deux individus, Gordon MacDonald et Jack Arthur.

MELFORT — H.-E. Keown, avocat de Melfort, sera le candidat conservateur aux élections fédérales pour le comté de Melfort. Il a été choisi au troisième tour de scrutin.

CALGARY — Un mandat d'arrestation a été émis contre George-B. Bond, ancien trésorier de la "Farm and Ranch Review", disparu après lui avoir volé $4,344.

OTTAWA — L'hon. Charles Murphy, ministre des postes, est mentionné pour la position de représentant du Canada à Washington.

DEARBORN, Mich. — La compagnie Ford fabriquera pour le gouvernement un nouveau genre de dirigeable. Ces machines serviront à transporter des passagers entre Détroit et Londres en trois jours.

WASHINGTON — Un rapport sur l'immigration estime que l'immigration canadienne a diminué de 38 p.c. pendant la présente année fiscale.

TARBES — Gabriel Foch, le frère du maréchal, est mort à l'âge de 75 ans. C'était un avocat d'une grande réputation.

BERLIN — Un général de l'Armée Rouge, une femme communiste et quatorze autres terroristes, que l'on prétend avoir été sous la domination du "Cheka" russe, subissent un procès pour haute trahison, complot, espionnage et commerce d'armes, devant la Cour de l'Etat.

JOHANNESBURG — Un aveugle, né à Ludenburg, qui est âgé de 130 ans, vient d'épouser son troisième groupe de femmes, ayant survécu à la dernière et son second groupe.

OSLO, Norvège — A la suite d'un vol réussi, Amundsen fait maintenant des préparatifs pour un vol vers le pôle nord. Il partirait de Spitzbergen le 1er juin prochain.

TANGIER — Le professeur Coronoff, qui fait ici des expériences sur le rajeunissement des bestiaux, au moyen de la greffe des glandes, a eu l'occasion de pratiquer une opération semblable sur un vieillard de 72 ans.

BERLIN — Le général Ludendorff a démissionné comme chef du parti socialiste national. Il reste patron des organisations nationalistes antisémitiques.

LA SESSION FEDERALE

ADOPTION DE L'ADRESSE SANS VOTE

Le débat finit brusquement faute d'orateurs; mais les trois chefs de partis et plusieurs autres ont pu faire de longs discours

AUX COMMUNES

Ottawa — Il faut revenir sur le discours de M. Meighen, chef conservateur, le premier à prendre la parole après le proposeur et le secondeur de l'adresse.

Après s'être plaint de ne pas trouver dans le discours du trône un certain nombre de choses qu'il voudrait y voir, M. Meighen critique ce qu'il appelle le changement d'attitude des ministres au sujet de l'entente de la Passe du Nid de Corbeau. Le parlement, dit-il, devrait étudier cette affaire sans attendre le jugement de la Cour suprême. Il continue en disant que le gouvernement n'a jamais exercé ses pouvoirs de contrôle sur les taux de transport. Parlant de l'intention du gouvernement de tenter de briser le monopole du transport sur l'Atlantique, M. Meighen rappelle que le cabinet n'a pas réussi à contrôler les taux de transport sur les grands lacs et, dans cet exemple, il voit un indice de la défaite qui attend le gouvernement dans sa nouvelle entreprise.

M. Meighen cite un extrait d'un discours de sir William Peterson, président de la compagnie qui recevra un subside du gouvernement, dans lequel sir William annonçait qu'il avait conclu des arrangements destinés à faire sortir sa compagnie du marasme. Le gouvernement, conclut l'orateur, ne se propose-t-il que d'aider une compagnie particulière?

Revenant aux effets des réductions du tarif sur le coût de la vie, M. Meighen affirme qu'ils furent nuls, en ce sens que le barrême du coût de la vie est le même qu'au début de 1924.

La dette nationale

M. Meighen déclare que le gouvernement n'a pas, comme il le prétend, diminué la dette du pays de 35,000,000. On n'arrive à ce résultat, dit-il, qu'en ne comptant pas les $72,000,000 d'obligations du Canadien National endossées par le gouvernement et pourtant ces obligations constituent une dette pour le pays. De plus, ajoute M. Meighen, le gouvernement avait, l'an dernier, dépensé $2,300,000 de plus que l'année précédente, bien que les revenus aient diminué de $52,601,031.

M. Meighen affirme que le premier janvier 1925, il y avait 39,000 chômeurs de plus qu'en janvier 1924. Continuant à démontrer que la prospérité du Canada n'est pas aussi apparente que le dit le discours du trône, M. Meighen dit que les exportations de bois non ouvré ont augmenté, depuis 1921, de $38,000,000.

M. Meighen dit que nous avons une balance de commerce favorable de $260,000,000, mais, ajoute-t-il, il faudrait que cette balance soit de $300,000,000 pour contrecarrer l'intérêt à payer sur la dette nationale.

Citant un rapport du secrétaire du travail des Etats-Unis, le chef de l'opposition dit que, entre 1921 et 1924, plus de 400,000 Canadiens sont légalement entrés aux Etats-Unis, tandis que, d'après le même rapport, 850,000 y entrèrent clandestinement en 1923 et 1924. Ainsi, ajoute l'orateur, "pendant les trois années de progrès dont parle le discours du trône, le gouvernement a dépensé $9,000,000 pour faire venir 322,000 immigrants au Canada, tandis que 600,000 Canadiens émigraient aux Etats-Unis."

Parlant des crédits des banques, M. Meighen dit que, en 1921, les dépôts s'élevaient à $1,387,840,646 et que, en septembre 1924 ils n'étaient plus que $1,274,427,667.

M. Meighen réitère ses déclarations de l'an dernier que 2,000 usines ont fermé leurs portes depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir.

L'hon. M. Mackenzie King

L'honorable premier ministre commence sa réplique en disant que le comté d'Hastings-ouest est beaucoup mieux connu qu'autrefois au Canada. C'est le chef de l'opposition lui-même qui a choisi son champ de bataille et il y a trouvé la défaite. Depuis la dernière session, il y a eu six élections partielles, et les libéraux ont été vainqueurs dans cinq comtés.

Il n'est pas question du protocole dans le discours du trône parce que le gouvernement est actuellement en pourparlers avec la Grande-Bretagne à ce sujet et, sitôt que les formalités diplomatiques le permettront, le cabinet présentera à la Chambre les déclarations nécessaires.

L'immigration

Le gouvernement libéral n'est pas du tout responsable de l'insuccès de sa politique d'immigration, car il a dû prendre la situation telle qu'elle s'offrait, avec ses embarras et ses difficultés, dont quelques-unes étaient insurmontables. Notre pays, après la guerre, était grevé d'impôts et pressuré de dettes, tandis que les Etats-Unis passaient par une période de progrès extraordinaire.

Tous les immigrants qui arrivaient sur nos rives étaient attirés vers la république voisine. L'organisation de l'immigration avait été ruinée par la guerre et il s'agissait de la remettre sur pied.

Aujourd'hui, nous voyons les immigrants revenir en foule au Canada. Le rapatriement donne 4,000 sujets par mois. Le dernier recensement américain, celui de 1920, établit que 80,000 Canadiens seulement demeurent aux Etats-Unis, tandis que le chiffre était de 740,000 pour la décade précédente. De grands économistes, Otto Kahn et Babson, sont en tête de ceux qui trouvent notre pays en excellente voie de récupération financière et économique.

Discussion amicale

Le coût de la vie, malgré ce qu'en dit le chef de l'opposition, a diminué considérablement. Pour la première fois depuis la guerre il a baissé au dessous de 150 en 1924. M. King demande à l'hon. M. Meighen de lui laisser voir le diagramme dont il s'est servi pour établir ses calculs. Le chef de l'opposition va porter sa feuille sur la table du greffier et le chef du gouvernement va la chercher.

M. Meighen: "Mon honorable ami remarquera que le coût de la vie baissait immédiatement avant les réductions tarifaires imposées par mon honorable ami."

Le premier ministre: "Mon honorable ami se trompe. Il a baissé immédiatement après l'application de mon tarif."

L'hon. M. King replace alors le diagramme sur la table du greffier où le chef de l'opposition va le chercher.

Nos industries en général ont profité des réductions tarifaires et les fabricants d'instruments aratoires ont obtenu des profits signalés sur les marchés étrangers. L'hon. M. King lit des extraits des journaux conservateurs pour établir que les finances de notre pays sont en bonne voie.

(Suite à la deuxième page)

ADOPTION DE L'ADRESSE SANS VOTE

(Suite de la première page)

Pour le consommateur

[illegible], dit-il en terminant, est d'accorder au consommateur un peu de répit et de soulagement. C'est ce que nous avons obtenu en enlevant la taxe de vente sur la plupart des objets qui lui sont utiles.

"Notre commerce ne cessera pas d'augmenter au cours des années prochaines, car le gouvernement est à conclure avec une société anglaise une entente qui nous permettra de contrôler nos propres taux de transport sur les mers.

Discours de M. Forke

"Les problèmes qui occupent l'attention publique au Canada peuvent être facilement réglés si tout le monde y met du sien." C'est en ces termes que le chef du parti agraire a commencé son discours sur l'adresse, et il a poursuivi en disant que trop souvent on impose aux gouvernements des tâches dont devraient se charger les individus. "Il faudrait des surhommes pour bien s'acquitter de ce genre d'entreprises au gouvernement, et l'on ne rencontre plus de ces surhommes aujourd'hui."

Le développement de l'industrie privée et des utilités publiques contribuerait au règlement de cette question nationale. Au cours des dix dernières années, le gouvernement a adopté une attitude rétrograde vis-à-vis du développement des ressources naturelles du pays.

L'une des tendances du public est de critiquer le gouvernement pour tout ce qui se passe. Il est vrai que notre pays est difficile à gouverner à cause des intérêts économiques si divergents qui règnent dans les différentes provinces. C'est un des motifs pour lesquels il est impossible de tout laisser entre les mains du gouvernement.

Le manifeste conservateur

M. Forke trouve que le manifeste conservateur est un document du plus haut intérêt. Le chef de l'opposition a des munitions dans son sac, et il en distribue à tous, au manufacturier, au marchand, à l'agriculteur, personne n'est oublié.

Aucun théoricien ne saurait prouver aux progressistes que l'avenir du pays est entre les mains des protectionnistes. Le développement des marchés locaux ne réglerait pas du tout la question de la vente des produits de l'Ouest, en particulier du blé. La politique de sir John Macdonald a été formulée pour un Canada fort différent de celui qui existe à l'heure actuelle.

Le Canada possède aujourd'hui de l'énergie électrique à bon marché, et il n'existe aucune raison pour empêcher les manufacturiers d'accepter la compétition sur les marchés étrangers. Tout le capital mouillé devrait être extrait des actions et l'on ne devrait pas verser de dividendes sur ces mêmes actions.

Immigration, colonisation

Il ne devrait pas y avoir d'immigration sans colonisation, a ajouté le chef progressiste. Quelques uns de nos meilleurs citoyens nous quittent pour aller aux Etats-Unis.

Le problème des taux de transport est maintenant devant le peuple et cette question forme le coeur de nos discussions nationales. "Nous devons la régler définitivement", dit-il. La population des prairies est prête à rendre justice à Ontario et à Québec en autant que ces provinces sont prêtes à aider l'Ouest.

Il termine en souhaitant que l'on s'attaque enfin aux réformes du Sénat et que notre pays s'engage sur la voie du développement de nos ressources naturelles.

M. J.-S. Woodsworth

Le député travailliste de Winnipeg-centre trouve que le discours du trône ne contient rien de défini et que la plupart des paragraphes sont des trompe-l'oeil. Il conseille au gouvernement de reviser immédiatement l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de façon à éviter des situations comme la décision du Conseil privé contre la loi Lemieux. Il est possible que d'autres de nos lois soient inconstitutionnelles et il faut que le peuple canadien sache où il en est.

M. Woodsworth est d'avis que si les banquiers prédisent la prospérité, nous l'aurons sûrement, car ce sont eux qui détiennent l'influence. Mais la prospérité ne sera que factice si les conditions demeurent adverses au progrès de l'ouvrier. Le chômage existe chez nous à l'état latent et la dernière conférence que le gouvernement a convoquée pour régler cette question n'a été qu'une farce monumentale. Le ministre du travail a déclaré aux sans travail que le parlement n'y peut rien, il a même insinué que si le gouvernement fédéral s'en mêlait il commettrait une infraction contre les privilèges provinciaux. Un problème essentiellement humain se présente et on lui répond avec des arguments techniques, légaux et constitutionnels.

L'hon. M. Stevens

L'hon. H.-H. Stevens, ancien ministre du commerce dans le cabinet Meighen, déclare qu'il y a une injustice flagrante dans notre loi d'impôt sur le revenu. "Cette méthode, dit-il, tue les affaires au Canada." Le gouvernement, affirme l'orateur, n'a pas, comme il le prétend, réglé la question des impôts. Passant à la question des transports, M. Stevens dit que, quelle que soit la décision de la Cour suprême sur l'entente de la Passe du Nid de Corbeau, elle ne sera pas une solution au problème du transport. L'orateur demande l'égalité dans les taux.

M. Stevens croit que le gouvernement, au lieu d'accorder un subside à une compagnie anglaise pour combattre le monopole des transports de l'Atlantique, ferait mieux d'utiliser la marine marchande nationale dans le même but.

M. John Millar, progressiste, de Qu'Appelle, parle ensuite du tarif et de la question des transports.

Plaidoyer de l'Ouest

M. Lewis, un progressiste, présente le plaidoyer de l'Ouest. Il n'est pas toujours tendre pour le gouvernement. Celui-ci aurait augmenté de $50,000,000 environ les taxes publiques et il ne les a pas diminuées d'autant. Pourtant les taxes sont lourdes, et une diminution radicale s'imposerait.

M. Lewis attaque ensuite l'administration du C. N. R., parce qu'elle n'emploie pas de cultivateurs pour construire ses embranchements dans l'Ouest. Elle pourait le faire souvent, au lieu d'employer des étrangers.

Il termine en demandant de nombreux immigrants, des Etats-Unis surtout, où se trouvent tant de fermiers mécontents d'une politique outrancière de protection, et tant de Canadiens français qui aspirent à revenir.

M. Evans

M. Evans, député de Saskatoon, se déclare surpris de ne rien voir dans le discours du trône qui laisse présager une réduction du tarif. Les progressistes ont accepté les diminutions de la dernière session comme un signe avant-coureur de ce qui se produirait plus tard. Maintenant ils attendent, et la déclaration que M. Mackenzie King a faite dans son comté tout dernièrement les a fort surpris. Cette déclaration donnera du coeur aux protectionnistes, mais désappointe les prairies.

L'adresse est adoptée

Jeudi, après 6 h. du soir, aucun autre orateur ne demandant l'ajournement du débat, l'adresse est adoptée sans vote, au grand étonnement des députés présents qui n'en croient ni leurs yeux ni leurs oreilles.

Sur la protestation de M. Meighen, le débat a été repris le lendemain, sans enthousiasme, pour aboutir au même résultat lundi.

AU SENAT

L'adresse a été proposée par le sénateur C.-W. Robinson, récemment nommé à la Chambre Haute pour représenter le Nouveau-Brunswick, et appuyée par le sénateur Jules Tessier. Le premier a déclaré que les provinces maritimes auraient moins de raisons de se plaindre si les ports du littoral de l'est recevaient plus de trafic. En secondant l'adoption de l'adresse, le sénateur Tessier a dit que le surplus de notre bilan commercial est une preuve de notre prospérité. Il croit que la politique préconisée dans le discours du trône est de nature à aider beaucoup à nos ports nationaux et particulièrement à celui de Québec.

Le sénateur Robertson croit que notre commerce est loin d'être prospère, et il est d'avis que le libre-échange n'a pas produit les fruits désirés.

Nos revenus ont été réduits de $48,000,000 et notre population a diminué de 37,000.

L'agriculture souffre

Le sénateur Dandurand, leader du gouvernement, pense que chez nous c'est surtout l'agriculture qui souffre, ainsi que le transport océanique. Tous les deux recevront des autorités fédérales l'attention susceptible de les faire renaître à la prospérité. Il dit qu'il existe une plus grande dépression aux Etats-Unis qu'au Canada. Ce qui retarde notre développement industriel, c'est la dépression de l'agriculture. Il croit que la première condition nécessaire à la prospérité nationale est une industrie agricole profitable et nous devons songer à autre chose qu'au tarif.

Si nous réduisions le coût du transport et le coût de la production, nous en ferions bénéficier l'agriculture et tout le monde. Il existe un monopole océanique et le Canada va prendre l'initiative pour résoudre ce problème. Il compte sur l'assistance des autres dominions et de la Grande-Bretagne. Toute perte devra être partagée par le peuple entier. Il croit que le contrôle du tarif océanique stimulera l'immigration. Si nous avantagions le cultivateur d'une réduction de tarif, cela attirerait de bons colons.

La défense du Sénat

M. le sénateur Beaubien, de Montréal, reproche au gouvernement de vouloir réformer le Sénat. Il ajoute que le gouvernement maltraite la province de Québec dont il dépend et à qui il doit le pouvoir, en voulant lever la main sur la Chambre haute. L'orateur défend l'impartialité des sénateurs et leur honorabilité.

MM. R.-H. Pope, C.-E. Tanner et L.-O. David ont aussi pris la défense du Sénat.

Après quatre jours de débat, l'adresse a été adoptée sans vote.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Montréal — Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale vient de nommer assistant gérant général M. Ernest Guimont, qui continuera de remplir les fonctions de secrétaire général.

Les charges administratives supérieures de la Banque sont confiées aux titulaires dont les noms suivent:

Bureau-chef

Assistant gérant général et secrétaire général: M. Ernest Guimont.

Surintendant général: M. Yvon Lamarre.

Contrôleur (chef du service des crédits): M. J.-C. Thivierge.

Inspecteur en chef: M. Charles St-Pierre.

Comptable en chef: M. A. Courtois.

Chef du service des relations étrangères: M. L.-P. Saint-Amour.

Chef du contentieux: M. A. Gérin-Lajoie, L.L.D.

Surintendant des immeubles: M. Olivier Deguise.

Chef de la publicité: M. Léon Lorrain.

Surintendances

Surintendant du district de Québec: M. Henri des Rivières.

Surintendant du district Nord-Ouest (siège à Edmonton): M. Alex. Lefort.

Surintendant du district Centre-Ouest (siège à Winnipeg): M. J.-E. Arpin.

Les Mennonites vendent des terres

Saskatoon — F.-A. Williams, de Winnipeg, représentant des intérêts américains locaux, a déclaré qu'un accord avait été signé par les chefs de la vieille colonie mennonite du district de Hague, en vue de la vente aux capitalistes de Chicago de 40,000 acres de leurs terres, avec bestiaux et matériel. Un certain nombre de ces Mennonites du district de Hague sont déjà partis pour le Mexique, mais il en reste encore un nombre considérable qui attendent la vente de leurs terres. Environ 80,000 acres dans le district sont encore en possession de la colonie. Les capitalistes américains veulent acheter ces terres pour les revendre à termes à des Mennonites russes qui sont venus au Canada depuis deux ans.

CE QUE CONTIENT LE RAPPORT DE LA COMMISSION DU GRAIN

Il suggère l'imposition d'une taxe sur l'exportation des grains canadiens aux Etats-Unis — La spéculation n'est pas préjudiciable au producteur — La question des transports

de l'église qu'il a si bien décorée.

Ottawa — La commission sur le commerce du grain recommande l'imposition d'une taxe à l'exportation sur les grains canadiens qui sont expédiés aux Etats-Unis afin de lutter contre la concurrence américaine et contre le tarif prohibitif qui est imposé sur notre farine. Si cette taxe était égale au tarif imposé sur notre farine, les Etats-Unis seraient forcés de baisser leur tarif ou les meuniers américains devraient venir s'établir au Canada. Nous serions alors en mesure de conserver nos marchés d'exportations outre-mer, que les Américains s'approprient en exportant notre blé qui entre chez eux sans taxe d'aucune sorte.

Les commissaires trouvent injustifiées les accusations qui ont été portées contre les bourses du grain. Ils ne croient pas que dans l'ensemble l'existence d'un marché futur et l'élément spéculatif dans le commerce soient préjudiciables au producteur de grain. Ils ne croient pas que la loi américaine contre la spéculation sur les grains, aux Etats-Unis, ait obtenu des résultats satisfaisants. Les statistiques contenues dans le rapport Wallace aux Etats-Unis relativement à la différence entre les prix du grain à Winnipeg et à Liverpool ne sont pas justes et on ne peut supporter les accusations qu'on a fondées sur ces statistiques.

Le rapport s'oppose à ce qu'on puisse solliciter les personnes qui ne sont pas au courant des marchés à spéculer sur les grains. C'est souvent une menace pour les fermiers qui engagent tout leur avoir dans cette spéculation, laquelle requiert une grande expérience.

Le rapport principal ne se prononce pas sur la question du transport des grains, mais le commissaire J.-G. Scott, de Québec, dans un appendice, fait remarquer la difficulté de trouver des marchés en payant les taux de transport actuellement en vigueur. Commentant le fait que les deux tiers du blé canadien passent par les ports américains et que le Canada verse annuellement une somme de 15 millions aux chemins de fer et aux navires américains, M. Scott suggère que les chemins de fer canadiens, pendant les dix prochaines années, se spécialisent dans le transport des grains à l'exportation en établissant les taux au "pro rata" du tarif du Nid de Corbeau. Il veut aussi que les prix de Fort William à Montréal et à Québec soient les mêmes au mille qu'ils le sont à l'ouest des Grands Lacs. Il propose que l'hiver, le prix du transport de Fort William à Saint-Jean, N.-B., et à Halifax soit de 12 sous le minot. En retour, M. Scott recommande que le gouvernement verse la différence aux chemins de fer entre les taux actuellement en vigueur et ceux qu'il propose d'établir pendant dix ans. Les navires du gouvernement et du Pacifique Canadien devraient aussi transporter le grain en Europe aux taux de New-York.

Sentences contre les directeurs de la "Home Bank"

Toronto — Le juge Coatsworth a rendu ses derniers jugements dans l'affaire des directeurs de la "Home Bank". Il a trouvé F.-B.-J. Russell, directeur, coupable d'avoir participé au dernier rapport de la banque. Il a suspendu la sentence.

Le juge Coatsworth a ensuite condamné Richard-P. Gough, qui était vice-président de la même institution, à deux ans de prison dont une année indéterminée.

J.-F.-M. Stewart, qui était directeur, a été condamné à cinq mois de prison dont quatre mois indéterminés.

S.-Casey Wood, C.R., a été condamné à une année dont six mois indéterminés.

Inondations dans la province de Québec

Québec — De divers endroits de la province de Québec on annonce que les fortes pluies récentes, la glace et les grands vents ont causé de sérieux dommages à la propriété. Un certain nombre de ponts ont été emportés, des terres basses ont été inondées et le bétail, en certains endroits, n'a été sauvé qu'avec peine. Les fermiers ont subi de lourdes pertes, mais le retour du froid a mis fin aux ravages.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 FEVRIER 1925 NUMERO [illegible]

Ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles que pourra s'élever le niveau de notre esprit national.

Sénateur BELCOURT.

LA LIBERTÉ

Instituez les meilleures écoles et les meilleurs catéchismes, si l'enfant, en rentrant, trouve sur la table un journal qui dit tout le contraire. La mauvaise presse, voilà l'ennemi!

NOTES DE LA SEMAINE

SIMPLE RAPPROCHEMENT

Des nombreux discours prononcés lors du récent voyage de *Bonne Entente*, celui du chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, a été le plus remarqué parce que le plus courageux. Après en avoir publié le texte français, nous croyons utile d'en donner aussi le texte anglais. Nos lecteurs auront ainsi sous la main un exposé bref et précis qu'ils pourront mettre sous les yeux de leurs amis anglo-saxons. Nous ne devons laisser passer aucune occasion d'éclairer les hommes de bonne volonté dont un bon nombre, mieux informés, ne manqueraient pas d'être avec nous.

Ces voyages de *Bonne Entente* n'intéressent pas que l'Ontario et le Québec. Du point de vue de l'enseignement du français à l'école, la situation est sensiblement la même dans toutes les provinces à majorité anglaise, c'est-à-dire peu satisfaisante.

Au Manitoba, nous n'avons pas de règlement XVII. Il ne peut être question de restreindre l'enseignement du français là où il se trouve déjà dépouillé de tout statut légal. Moins heureux que nos compatriotes de l'Ontario et de la plupart des autres provinces, nous n'avons même pas le bénéfice de l'école séparée et les catholiques des villes, pour donner à leurs enfants une éducation religieuse, doivent s'imposer la double taxe.

Dans la Saskatchewan, où notre langue jouit pourtant d'une reconnaissance légale, les Franco-Canadiens ont attendu six ans un programme officiel pour l'enseignement du français et la reconnaissance des diplômes d'instituteurs de la province de Québec. Même quand les gouvernements sont bien disposés à notre égard, l'ignorance et les préjugés d'une partie de la population demeurent un obstacle avec lequel nous avons à compter. Il nous reste beaucoup à faire encore pour préparer le terrain en vue du triomphe de notre cause.

La province de Québec est la seule du Dominion où la minorité reçoit justice et protection en matière scolaire. Ce simple fait, pour tout homme réfléchi et sincère, provoque un rapprochement saisissant. Mais combien l'ignorent ou n'ont jamais pris la peine de s'y arrêter!

LE "BORDER CITIES STAR" ET LE REGLEMENT XVII

Le *Border Cities Star*, de Windsor, a publié, à propos du voyage de *Bonne Entente*, un article qui a fait sensation. Cette feuille anglo-ontarienne met courageusement le doigt sur la plaie et déclare que le règlement XVII devrait être *éliminé ou tout au moins amendé de façon à le rendre acceptable aux Canadiens français.* Ceci, écrit-elle, *ne serait qu'une manifestation de sens commun, de justice ordinaire et d'une sage appréciation de ce qui convient. Il est évident que le règlement XVII importe peu ou point aux Ontariens de langue anglaise. Alors, quelle raison quelconque peut-il bien y avoir de maintenir cette cause de friction et de mécontentement?*

Ce n'est pas la première fois que le *Border Cities Star* manifeste carrément sa sympathie à l'égard des Canadiens français. Son propriétaire, M. W.-F. Herman, ne fut cependant pas toujours notre ami. Il n'y a pas de longues années, l'un de ses journaux se signala par de violentes campagnes contre le français et les écoles séparées dans la Saskatchewan. M. Herman possédait alors le *Post* de Régina et le *Star* de Saskatoon, deux quotidiens importants passés depuis en d'autres mains. On se rapelle que la lutte scolaire fut particulièrement vive, dans la province voisine, de 1916 à 1919. Du côté de nos adversaires, elle était dirigée avec un acharnement haineux par le *Star*, dans lequel les loges orangistes trouvèrent un porte-parole dévoué et influent. Le zèle du confrère pour la cause de l'*English only* était tel qu'un jour il poussa l'audace jusqu'à préconiser la suppression du *Patriote de l'Ouest!* L'orage passa sans trop de dommage pour les nôtres et le journal de Saskatoon se modéra. Bientôt il embrassa avec tant d'ardeur la cause du nouveau parti des fermiers qu'il en oublia tout à fait ses griefs contre les catholiques et les Canadiens français. Nous eûmes même l'agréable surprise de constater un jour que notre grand ennemi le *Star* nous devenait sympathique. Il a continué dans cette voie et tout récemment il vantait le système scolaire de la province de Québec, qu'il plaçait au-dessus de tous les autres.

De tout ceci il se dégage une petite leçon à l'usage des sceptiques et des pessimistes. L'exemple de M. Herman et du *Star* de Saskatoon nous autorise à ne jamais désespérer de voir venir à nous même les hommes et les journaux qui nous sont le plus hostiles.

UNE MANIFESTATION D'ART FRANCAIS A WINNIPEG

La représentation des *Romanesques*, que doit nous donner le cercle dramatique *L'Aiglon* au théâtre Dominion, le 23 février, s'annonce comme une brillante manifestation d'art français. Pareille aubaine n'est pas d'occurrence fréquente à Winnipeg et nous nous faisons un plaisir de la signaler d'une manière toute spéciale.

Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur de la province, a bien voulu accepter le patronage de cette soirée et il y prononcera une allocution. Le professeur W.-F. Osborne, dont tout le monde connait la sympathie pour la cause du français, parlera aussi — naturellement dans cette langue.

C'est la première fois, croyons-nous, que sera jouée dans l'Ouest une oeuvre française de cette valeur. Il faut louer sans réserve le cercle *L'Aiglon* de sa belle initiative.

Edmond Rostand occupe une place trop considérable dans le théâtre français contemporain pour qu'il soit à propos ici d'établir ses mérites et de caractériser sa manière. Cependant un bon nombre des nôtres qui ont lu ses pièces fameuses n'ont jamais eu l'occasion de les voir à la scène. Aussi se promettent-ils bien de ne pas manquer la représentation des *Romanesques*. Cette comédie n'est sans doute pas la plus célèbre de Rostand; mais, outre qu'elle est à peu près la seule abordable pour une troupe d'amateurs, elle renferme toutes les qualités essentielles qui ont fait le succès de *Cyrano* et de *l'Aiglon*, et elle donne une juste idée de l'effet produit sur les planches par l'ensemble des oeuvres du plus brillant auteur dramatique que la France ait connu depuis un siècle.

On dit que les billets pour la soirée du 23 s'enlèvent très rapidement... chez les Anglo-Canadiens de Winnipeg. Nous voulons croire cependant que nos compatriotes seront les plus nombreux à cette manifestation d'art français. Ils y viendront jouir d'un régal qui s'adresse à eux plus spécialement. Ils tiendront aussi à manifester aux artistes un encouragement et une gratitude sur lesquels ceux-ci ont le droit de compter.

Donatien FREMONT.

FAUT-IL PARTIR?

Sous ce titre, l'*Action Catholique* a publié, dernièrement, un nouvel article sur le départ des Canadiens français de la province de Québec.

De son côté, M. Olivar Asselin, publiciste bien connu, a entretenu les lecteurs de la *Rente* sur l'importance de prendre notre part des terrains de l'Ouest canadien.

Nous tenons à garder tous nos fils à Québec, dit en substance l'*Action Catholique*, mais s'il faut que quelques-uns partent, il vaut mieux les diriger à temps vers l'Ouest que de les laisser partir pour les Etats-Unis. C'est déjà consolant, car, à notre grande surprise, nous avons entendu soutenir le contraire dans certaines parties de la province de Québec. Va-t-on enfin se décider à prendre la direction de cette partie de la population qui passe la frontière, à raison de vingt mille par année, depuis plus de trente ans?

Mais, ajoute avec raison l'*Action Catholique*, les taux de chemin de fer sont à peu près prohibitifs pour le Manitoba et l'Ouest, tandis qu'ils sont faciles pour les Etats-Unis. Conclusion: les Canadiens français de Québec continueront à prendre la route des Etats-Unis, à moins qu'on ne prenne les mesures nécessaires pour rendre la route de l'Ouest plus facile.

On serre la difficulté de près, c'est bon signe. Mais où est la cause du mal déploré? A l'exécutif des chemins de fer? On serait porté à le croire; cependant le mal n'est pas là tout entier. Qui empêche les chemins de fer de donner aux colons de Québec les taux de transports accordés aux rapatriés des Etats-Unis? Certains hommes publics de Québec. Donc, pour autant, le remède est à Québec.

Supposons cette partie de la difficulté réglée, il resterait quand même vrai que la somme requise pour le déplacement des familles nombreuses serait encore considérable. Or ce sont les familles nombreuses qui sont, la plupart du temps, dans la nécessité de se déplacer, et ce sont les familles nombreuses que le pays doit s'efforcer de garder. Pourquoi une partie des millions consacrée à faire venir des émigrés de l'Europe centrale et d'ailleurs n'irait-elle pas à réduire à un minimum abordable le prix de passage de l'Est à l'Ouest du Canada?

M. Olivar Asselin attire l'attention du Département de l'Intérieur sur ce point. Les lecteurs de la *Rente* qui fréquentent dans les cercles de la finance peuvent ici donner un joli coup de main.

La politique d'émigration du Département de l'Intérieur a été, pendant de longues années, d'un sectarisme étroit. Parce que la population de Québec était catholique et française, on lui a préféré celle de l'Europe centrale et des grands centres industriels de l'Angleterre. Nous récoltons et nous récolterons encore longtemps, nous le craignons, les fruits de socialisme et de communisme que comportait pareille politique d'émigration.

Il n'est jamais trop tard pour reconnaître une erreur et s'efforcer de la réparer. Nous croyons qu'on ferait mieux de garder au Canada le sang canadien qui s'échappe abondamment vers les Etats-Unis, et d'être plus sobre d'infusion de sang étranger qui charrie pas mal d'éléments de dissolution sociale.

PERTINAX.

PARIS — M. Millerand annonce sa rentrée dans la politique active. Il se présentera comme candidat au Sénat dans le département de la Seine.

"BONNE ENTENTE"

Texte anglais du discours du chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal

Mr. Chairman:

I have so frequently met Ontarians in their own environment as their guests and I have found their welcome always so heartly that I consider a great privilege to be allowed to offer on behalf of His Grace the Archbishop of Montreal, a few words of welcome to our distinguished Ontarian guests.

Gentlemen:

You seek Canadian unity and racial good understanding. Does not your guest bear a double meaning: that "bonne entente" is lacking somewhere and that it is somewhere to be found?

In order to find it, you come today to our Province of Quebec. May I be allowed to say that we are not at all surprised? For we notice that from every spot in Canada outside Quebec, where diverse races meet, complaints come to us from minorities; while from every spot in Quebec, unanimous applause is given to the behaviour of the majority towards the minority.

How may one explain such satisfaction on one side, such discontent on the other? There is no real field for racial clashes out of the educational. Would it not be then that, while in other parts of our country, some portions of the people have not been satisfied with the educational system imposed upon them? In Quebec educational liberty is such that, each portion of the population tends to its own schools and therefore can express no claims, if it be dissatisfied, but against itself.

Owing to its overwhelming majority, the Roman Catholic and French-Canadian population of Quebec would have been quite at ease to pass a school law such as the following (Ontario Reg. 17, sect. 3, 1913):

"1.—English may be used as the language of instruction and communication; but such use shall not be continued beyond form 1.

"2.—Such instruction in English may be taken only by such pupils whose parents direct that they shall do so and may be given in the English language.

"3.—Such instruction in English shall not interfere with the adequacy of the instruction in French, and the provision for such instruction in English in the time-table of the school shall not in any day exceed one hour in each classroom.

"4.—The provision for such instruction in English in the time-table of the school shall be subject to the approval and direction of the Chief Inspector."

A feeling natural to all chivalrous nations prevented us from taking such a step and warned us that it would be altogether alien to justice, to humanity, to constitutional rights and especially to pedagogy.

And therefore thus reads our Quebec School law:

"1.—Schools being of two kinds, Roman Catholic and non-Catholic, each group shall manage its own as it thinks best fort itself.

"2.—The Council of Public Education is divided into two committees, one consisting of Roman Catholic members, and the other of Protestant members (art. 2539 — cf. 2542).

"3.—The Chief Inspectors shall be two in number and shall never interfere with the field assigned to each separately.

"4.—Public grants shall be divided between the two groups in the relative proportion of the respective Roman Catholic and Protestant population of the Province according to the then last census (art. 2938)."

Such a School Law leads one to believe that Sir John A. MacDonald must have had in view this Province of Quebec when he uttered his generous sentence: "The minority in each Province must anchor itself in the justice and generosity of the majority."

The "bonne entente" of which we boast in this Province shows that the English minority of Quebec was right when it anchored itself to the justice of our majority for with us protection of minorities is not a question of generosity, but of mere human justice and equity. It also explains how this Province of Quebec has become an exhibition ground for all seekers of true liberty, of equal rights and of good understanding.

EMBELLISSONS NOS CAMPAGNES

L'abbé Maillard, planteur d'arbres

Voici un planteur qui, sans être fermier, s'intéresse cependant aux fermiers, à leurs habitations et à leurs familles. Aucun ne s'y intéresse davantage, car à lui se trouve confié le bien-être spirituel d'une très grande paroisse du sud de la Saskatchewan. Artiste d'un goût exquis et d'une rare habileté, comme l'attestent les magnifiques peintures qui ornent les murs de son église, il apporte le même goût artistique à planter des arbres autour de l'église qu'il a si bien décorée à l'intérieur.

Il y a quatre ans, l'emplacement de ses constructions et des plantations actuelles étaient en prairie nue; aujourd'hui elles émergent et dominent tout le district. Les plantations d'ornement furent commencées en 1923 et terminées en 1924. Déjà le bon exemple produit son effet habituel et plusieurs de ses voisins plantent aussi des arbres autour de leurs maisons. Dans quelques années Gravelbourg peut facilement devenir l'une des villes du sud de la Saskatchewan que l'on se plaira à visiter. C'est un objectif qui en vaut la peine. Le terrain du couvent, voisin de l'église, est aussi bien planté, de même que celui du collège, de l'autre côté.

* * *

L'une de nos agréables surprises fut le cimetière. Depuis des années, nous avons constamment recommandé la plantation de groupes d'arbres et d'arbrisseaux dans les cimetières des petites villes et villages de l'Ouest, de préférence à des arbres isolés, comme cela se voit si souvent dans les provinces plus humides à l'est des prairies. Les groupes s'abritent et se protègent l'un l'autre; ils deviennent, en grandissant, de petites forêts indépendantes qui se développent et continuent de grossir sans beaucoup de soin une fois qu'ils sont partis. Imaginez notre surprise quand nous découvrîmes que l'abbé Maillard pensait comme nous à propos de son cimetière. Les arbres étaient disposés en groupes, ici et là, peut-être pas aussi considérables qu'ils auraient pu l'être, mais accusant en tout cas une grande amélioration sur l'apparence des cimetières ordinaires.

Voilà du bon travail, abbé Maillard! Vos plantations, nous en sommes sûr, vont devenir le centre d'où s'étendront de magnifiques alentours bien plantés.

Arch. MITCHELL.

Tout le monde peut recevoir les Débats de la Chambre

Le fait que chacun peut se procurer les débats de la Chambre des communes n'est pas généralement connu du public. On considère les débats comme une publication officielle à tirage limité, et on ignore qu'il y a une liste considérable d'abonnés qui reçoivent les débats chaque jour, en même temps que leur journal quotidien. On a entrepris, cette année, une active campagne de propagande afin d'augmenter le nombre des lecteurs des débats. Chaque député a été prié de fournir une liste des personnes de son comté qu'il croit intéressées à ce sujet et l'on adresse des circulaires explicatives à chacune de celle-ci; les circulaires sont accompagnées d'un coupon qu'il faut remplir et retourner. Mais il n'est pas nécessaire de recevoir une circulaire pour avoir le droit de s'abonner aux débats. On peut obtenir tous les renseignements désirés en écrivant à l'Imprimeur du Roi, à Ottawa.

La campagne dont il est question plus haut a été entreprise à la suite d'une résolution du comité parlementaire sur les débats de la Chambre, au cours de la dernière session.

LES CANADIENS FRANCAIS MENACENT LES ANGLAIS

Le charmant Dr Headlam, évêque protestant de Gloucester, à peine arrivé à Londres d'un voyage d'études (?) au Canada, écrivait au "Times" pour lui dire que la vitalité des nôtres, notre fécondité, nos nombreuses familles mettaient en péril l'élément anglo-saxon au Canada, que nous constituions un danger, parce que nous travaillions à noyer (!) les autres races en élevant trop vite des petits Canadiens français.

Ce bon Dr Headlam, de Gloucester, a-t-il voulu jouer le rôle du Capital ou Capitole et sauver (?) la race anglo-saxonne menacée de disparaître au Canada?

J'inscris avec plaisir la vigoureuse réponse de Sir Arthur Currie, de l'Université McGill, à ce broyeur de noir, à ce semeur de panique:

"J'ai lu avec surprise et non sans indignation l'article paru dans la première page de la "Gazette" de ce matin (31 janvier 1925), intitulé: "Les Canadiens français menacent les Anglais", résumé d'une lettre de l'évêque de Gloucester. Je me refuse à croire que Sa Grandeur, avant de tirer les conclusions qu'on lui prête, ait étudié la question avec soin. Elle me paraît, au contraire, avoir prêté trop d'attention à des on-dit mesquins et peu répandus.

"Les Canadiens français ne sont pas des étrangers au Canada. Voilà une vérité que tous les gens de la terre devraient bien se mettre en tête! Ils ont autant de droits à s'établir dans la Colombie-Britannique qu'ils en ont de vivre dans le Québec. Et il n'y a rien d'une invasion dans le fait qu'ils cherchent domicile en Saskatchewan ou n'importe où ailleurs?

"Personne d'entre nous ne songe à parquer dans le Québec les Canadiens de langue française. Le Canada repose à la fois sur une dualité de races et de langues. Et tant que nous l'oublierons, nous ne serons jamais un peuple uni. Je ne suis pas prêt d'admettre, d'autre part, que l'élément canadien-français est aujourd'hui plus considérable que jamais, que jadis. Le Canada est un pays immense formé de neuf provinces. Or il n'y en a qu'une où dominent les Canadiens français. Je crois qu'il en sera toujours ainsi et les Canadiens français raisonnables ne pensent pas autrement que moi.

"Bien plus, j'ai la certitude que les immigrants qu'ils accueillent le plus cordialement sont, d'abord, l'habitant des Iles Britanniques, et ensuite l'Anglo-Saxon des Etats-Unis. Il n'y a jamais eu de leur part de tentatives faites pour activer l'immigration française. Nous tous du Canada, nous préférons les immigrants anglais et américains, mais sains, intelligents et désireux de se mettre à la tâche.

"Ce que nous devons regretter le plus dans la lettre de l'évêque de Gloucester, c'est la crainte que l'augmentation de la population canadienne-française vienne à constituer une menace pour l'Empire. Les mots me manquent pour condamner avec autant de sévérité qu'il le faudrait une pareille opinion. Les Canadiens français sont des sujets fidèles à leur Roi. L'Empire auquel ils appartiennent est pour eux un sujet d'orgueil. Et si jamais il venait à faiblir ou à se rompre, la faute n'en sera certainement pas à ce qu'ils auront dit ou auront fait.

"A nos yeux de Canadiens anglais, nos concitoyens canadiens-français se font remarquer par leur goût de l'épargne, leur amour du travail, leur attachement à leur foyer et à leur famille, leur traditionalisme et leur culte des beaux-arts. Aussi non seulement les considérons-nous comme des collaborateurs dans notre oeuvre d'édification nationale, mais nous voyons en eux une source remarquable d'énergie pour l'Empire britannique.

"Si la lettre de l'évêque de Gloucester pouvait induire les Canadiens de langue anglaise à suivre l'exemple de leurs concitoyens français et à élever de nombreuses familles, sa publication n'aurait pas été vaine. Au cas contraire, elle n'aura eu d'autre effet que celui d'être nuisible à tous."

Réflexion: Maintenant que Sir Currie a mis les choses au point, continuons à élever de nombreuses familles et à nous emparer du sol nourricier de notre pays.

JEAN.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Assez d'immigrants!

L'Action Catholique (Jules Dorion):

Afin d'alléger le fardeau créé surtout par la guerre, et de faire porter le poids des impôts sur un plus grand nombre d'épaules, on parle encore d'attirer au Canada "les meilleurs immigrants". Nous nous demandons pourquoi on met pareille ténacité à continuer une politique si peu compatible avec les conditions qui sont actuellement les nôtres. Sans doute, le raisonnement est simpliste de ceux qui disent: Si nous étions plus à payer les taxes, chacun en payerait moins. Mais le raisonnement du marchand qui, pour parer à la nullité du marché, achèterait deux fois plus de marchandises en se disant que plus on a de marchandises, et plus on fait d'argent en les vendant, vaudrait autant.

Le négociant déjà incapable de vendre ce qu'il a en magasin, irait en droiture à la ruine en doublant ses achats. Et nous, qui ne savons même pas dans le moment garder notre population autochtone, où irons-nous si nous dépensons notre argent pour attirer ici des immigrants?

Sans doute, nos portes sont largement ouvertes, et vient chez nous qui veut.

Mais c'est déjà assez qu'elles soient aussi béantes. Si nous avons des efforts et de l'argent à dépenser, que ce soit d'abord pour retenir les nôtres au pays, pour fermer la plaie par laquelle le meilleur de notre sang s'écoule. Le gouvernement doit sa sollicitude aux Canadiens d'abord, avant de la dépenser pour les immigrants étrangers, fussent-ils les meilleurs.

Le français aux Communes

Le Droit (Fulgence Charpentier):

Un esprit observateur n'hésite pas longtemps à reconnaître au parlement que les députés de notre langue négligent le privilège accordé par la Charte de s'exprimer dans leur idiome en Chambre. Notre parlement n'est bilingue qu'en principe, puisque les nôtres dédaignent les droits concrets arrachés pièce à pièce par nos ancêtres et dont nous avons laissé bien des lambeaux aux ronces du chemin.

Nos députés doivent remonter le courant, sous ce rapport. L'habitude est maintenant prise, depuis les discours anglais de sir Wilfrid Laurier, de ne plus se servir de notre langue dans les discussions parlementaires. Ils craignent, de plus, de ne pas être compris de l'opposition dont trois ou quatre députés au plus savent le français. Mais c'est entretenir une fausse notion de la chevalerie que de sacrifier sans cesse les libertés chèrement gagnées des faibles, pour les fantaisies ou les ignorances des puissants.

Comment croire que la résistance à l'assimilation au pays puisse prendre racine dans les rangs de la masse, si ceux à qui incombe le devoir d'enseigner par l'exemple flanchent sur un principe aussi essentiel à la conservation de notre langue. Ignorer le français en Chambre, n'implique pas que la population française d'Ontario abandonnera la lutte qu'elle a si vaillamment entreprise et si courageusement maintenue, mais ce lâchage indique déjà un fléchissement dans la ligne de front, ce qui n'est pas pour aider au succès final.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 21 février 1875

La Chambre des Communes adopte par 152 voix contre 21 les résolutions d'amnistie du premier ministre Mackenzie. L'amnistie a été combattue par Mackenzie Bowell, John-A. Macdonald et Blake.

* * *

M. André Nault est sorti de prison. La proclamation prochaine de l'amnistie, dont le bénéfice tout entier lui revient, rendait inutile un nouveau procès et le tribunal ne pouvait plus avoir d'objection à sa mise en liberté sous cautionnement. C'est ce qui a été fait.

Humour anglais

Dans une ville d'Irlande, le curé d'une paroisse, ému des agissements d'un propriétaire de petits logements qui exploite un peu trop ses locataires, a décidé d'aller catéchiser le bonhomme.

Mais le propriétaire prend la chose assez mal:

— Monsieur le Curé, dit-il, je n'ai que faire de vos sermons. Quand je voudrai vous entendre, j'irai à l'église.

— Vraiment? fait le curé. Eh bien! je voudrais vous voir dans mon auditoire dimanche en huit.

— Pourquoi pas dimanche prochain? demanda l'autre en ricanant.

— Parce que dimanche en huit je prêche à la prison.

Les Jeux de la 'Liberté'

PRIX DU MOIS DE JANVIER

(Séries 5 à 8 inclusivement)

1er prix: Jean Lambert, Saint-Pierre-Jolys, Man.
2me prix: Yvonne Fréchette, Saint-Pierre-Jolys, Man.
3me prix: Bernadette Roy, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.
4me prix: Irène Catellier, Saint-Pierre-Jolys, Man.

Mentions honorables: Marie Dyrda, Saint-Boniface; Charles Jacob, Sainte-Rose du Lac, Man.; M.-R. McEachran, Saint-Léon, Man.; V. Gabillon, O.M.I., Sacred Heart, Alta; Mme Charles Arcand, Trois-Rivières, P. Q.; Eugénie Dupont, Saint-Claude, Man.; C. Gendron, Lorette, Man.; Aug. Dansereau, Saint-Lazare, Man.; Anastasie Charette, Saint-Malo, Man.; Mme A. Cougnon, Marchand, Man.

Série No 11

37.—CHARADE

Il faudrait beaucoup du premier
Pour rendre un homme riche;
Un enfant sur son tablier,
De mon deux n'est pas chiche;
Mon tout sur mon beau vêtement
Serpente comme un ornement.

38.—MOTS CARRES SYLLABIQUES

X X	X X	X X	X X
X X	X X X	X X	X X
X X	X X	X X X	X X
X X	X X	X X	X

—Une pièce du grand Corneille.
—Il en pousse un qui fait merveille;
Bravo, toi, vaillant Chantecler!
Monte sur tes ergots, très fier!
—Action digne de mérite.
—Qu'elle le soit, bientôt, bien vite!
C'est un petit bout de ruban
Qu'on décerne: ouvrez le ban!

39.—PROVERBES

Citez les proverbes ou dictons populaires que vous connaissez dans lesquels il entre le mot argent.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 4 mars. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 2 mars.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 10 parue dans notre numéro du 11 février.

AVIS IMPORTANT — Nous supprimons le coupon qui devait accompagner l'envoi des solutions; mais que les concurrents n'oublient pas de donner leurs nom et adresse.

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 9

31.—DEVINETTE

Etretat	— être	(créature)	—	TAT
Abbé	— bb	(bébé)	—	AE
Gros	— g	(geai)	—	ROS

AEROSTAT

32.—MOTS CARRES SYLLABIQUES

GRE	NA	DE
NA	VI	GUER
DE	GUER	PIR

33.—DE QUI SONT LES PHRASES SUIVANTES:

Le coeur a ses raisons que la raison ne connait pas.—Pascal.

Vivre, c'est aimer toujours, jusqu'à la fin, jusqu'au sacrifice; c'est prendre aux jours qui passent le bien qui ne passe pas.—H. Bordeaux.

L'indifférentisme patriotique, ou l'anémie du sens national, est un mal à combattre. On le reconnait au désintéressement envers les choses de notre nationalité, le manque d'esprit et de fierté de race.—Antonio Perrault.

DES VILLAGES DE TUBERCULEUX

"La tuberculose est le type des maladies sociales, c'est-à-dire des maladies dont le développement est lié aux conditions mêmes de la vie sociale, et qui tendent à envahir, pour cette raison, l'ensemble de la collectivité sociale."

Cette définition, due au professeur Léon Bernard, M. Robert Wolfsohn l'a mise en tête de la thèse qu'il vient de soutenir pour le doctorat devant la Faculté de Médecine de Paris, et à laquelle il a donné pour titre: "Les villages de tuberculeux en Angleterre."

M. Robert Wolfsohn pose ce principe: "Tant qu'un traitement spécifique n'aura pas été trouvé pour la combattre, le traitement de la tuberculose restera le type du traitement social des maladies." N'y a-t-il donc, à l'heure actuelle, aucun moyen de lutte contre la tuberculose? Si, il y a le dispensaire, il y a surtout le sanatorium, mais "le problème médical n'est pas entièrement résolu par le sanatorium, puisqu'en le quittant le malade ne peut être considéré comme guéri. Sorti du sanatorium, le tuberculeux a besoin de travailler pour gagner sa vie. Encore capable d'une certaine activité, il se jette à corps perdu dans la lutte économique et devient dangereux pour les autres." Il le sait et ce n'est pas là ce qui peut lui rendre l'espoir et le courage, ni consolider un état de santé que le sanatorium avait amélioré provisoirement. "Les principes du traitement sanatorial sont bons, c'est la méthode suivant laquelle on les applique qui est en défaut: cette méthode, pour porter ses fruits, doit tenir compte, à côté du but médical à atteindre, des buts moral et social." Le professeur Léon Bernard l'a dit: "Notre conception actuelle du traitement populaire est une erreur." On n'envisage la question que sous ce seul objectif: le tuberculeux; la collectivité ne fait rien ou presque rien pour se protéger contre le tuberculeux et pour protéger la famille de ce malade.

Aussi bien, les phtisiologues de tous les pays ont été conduits à chercher quelles modifications pratiques il est possible d'apporter à la lutte antituberculeuse. M. Robert Wolfsohn estime qu'il n'y a qu'une solution: la création de villages de tuberculeux, "communautés de malades dans lesquelles les facteurs hygiéniques et économiques sont rendus tels qu'ils conviennent à l'état anormal physique et mental de ces villages, la colonie de Papworth — à douze milles de Cambridge — fondée en 1915, grâce à la générosité de sir Ernest Cassel, par le docteur Varrier-Jones.

La colonie de Papworth se compose de deux parties absolument distinctes: l'hôpital et la colonie proprement dite. L'hôpital réalise la cure sanatoriale habituelle et offre aux malades la possibilité de recevoir immédiatement les soins nécessaires à la moindre alerte. Le tuberculeux sait qu'on s'occupe de lui "non par charité", mais parce que la société a reconnu que, par suite de circonstances malheureuses et non par sa propre faute, "il a dû s'arrêter sur la route que d'autres continuent à parcourir".

Au bout d'un temps plus ou moins long, le malade est admis à travailler. Le docteur Varrier-Jones affirme, en effet, qu'"un travail de quelques heures, gradué suivant les forces du malade, est un remède d'or dans le traitement de la tuberculose". Les travaux ruraux ne conviennent qu'à un nombre très restreint de malades. Par contre, une foule d'industries qui peuvent être pratiquées dans des ateliers spéciaux, bien aérés, ne sont nullement incompatibles avec l'état physique du tuberculeux. A Papworth, il y a des ateliers de charpentiers, de menuisiers, d'ébénistes, de tapissiers, de tailleurs, de fabricants et de réparateurs de chaussures, de joailliers. Ces ouvriers sont heureux: "Ils continuent à faire partie de la Société humaine et ils gagnent leur vie et celle de leur famille." Sans doute, leur capacité ouvrière ne redeviendra jamais ce qu'elle était avant qu'ils tombent malades, mais ils ne sont pas des "bouches inutiles", des "poids morts" pour la société. Et puis, le village de tuberculeux isole les malades et protège efficacement la collectivité contre l'infection, et cela est appréciable.

Dès qu'il peut faire six heures de travail par jour, le tuberculeux devient "colon". S'il est célibataire, il entre dans un des deux "hostels", où il dispose d'une chambre confortable. S'il est marié, il loue, à bon compte, un cottage et s'il installe avec sa famille. La surveillance médicale est moins sévère, mais on suit le malade, et à la moindre réaction fébrile on lui donne du repos. Soulignons ce fait: "La plupart de ces tuberculeux qui déploient une grande activité et dont l'état va chaque jour s'améliorant, la plupart de ces gens qui, loin encore de la guérison clinique, gagnent leur vie, nourrissent leur famille, sont de la même catégorie que les malheureux qui, de sanatorium en sanatorium, descendent peu à peu l'échelle sociale. Leur lésion est compatible avec une certaine activité, mais elle ne leur permet pas de prendre part à la lutte économique. A Papworth on élimine cette lutte et, par conséquent, on permet au malade de vivre."

M. Robert Wolfsohn affirme que la fondation de villages tuberculeux est possible en France. On devrait même créer tout de suite des villages pour les tuberculeux militaires. "De 1914 à 1919, dit M. Wolfsohn, on a prononcé dans l'armée française 110,000 réformes pour tuberculose pulmonaire. Sur ces 110,000 tuberculeux, 15,000 sont morts, 25,000 présentent des lésions en activité, 70,000 sont "améliorés" ou "guéris". Ces malades sont pensionnés, mais ce qu'ils touchent est insuffisant pour vivre. Leur pension, s'ajoutant à leur salaire dans une institution du genre de Papworth, leur permettrait de le faire." Ainsi, pour réaliser ce système en France, il est inutile d'attendre que l'Etat ait la volonté ou la possibilité de s'intéresser au sort des tuberculeux. Une réalisation immédiate s'impose. Et le village de tuberculeux remplacera "le sanatorium populaire" ou, plus exactement, le complétera, et fera enfin de lui "un organisme vraiment utile."

Jules LAURENT.

ECHOS D'EUROPE

Sanglante bagarre entre catholiques et communistes à Marseille

Marseille — Deux personnes ont été tuées et deux cents blessées au cours d'une tentative des communistes pour empêcher une réunion de catholiques que présidait le général de Castelnau. Certains des manifestants ont même employé des pistolets.

Vingt-cinq personnes ont été arrêtées. Le maire a pris des précautions spéciales pour éviter de semblables manifestations à l'avenir et il a défendu toute réunion publique pour une période indéfinie. Les catholiques prétendent que la police n'a pas su les protéger comme elle aurait dû le faire.

Le doyen du barreau de Paris est décédé

Prague — Edgar Demande, doyen du barreau de Paris, est mort à l'âge de 84 ans. Il fut avocat du prince Bonaparte durant son procès pour avoir fait feu sur le journaliste Victor Noir, en 1870, et prit part à la fameuse affaire Dreyfus de 1894 à 1899.

M. de Monzie est parti pour Rome

Paris — Le sénateur de Monzie est parti pour Rome sous prétexte d'affaires privées, mais on croit qu'il sera reçu par Sa Sainteté pour discuter la situation qui résulte de la suppression de l'ambassade française au Vatican et pour trouver un compromis qui soit acceptable pour le Saint-Siège et pour le gouvernement Herriot. M. de Monzie est un partisan du gouvernement actuel. Il a beaucoup participé à la reprise des relations officielles avec le gouvernement soviétique. Il est fortement opposé à la suppression de l'ambassade au Vatican.

Berthelot reprendra son titre d'ambassadeur

Paris — Philippe Berthelot, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères, sera réinstallé au rang d'ambassadeur. Il avait été suspendu pour 10 ans en 1922 par un comité disciplinaire à la suite de la faillite de la Banque de Chine. Il était accusé d'avoir envoyé des messages, pendant la crise, qui auraient engagé la responsabilité de la France dans une affaire privée.

La réinstallation serait faite d'après le récent bill d'amnistie. En attendant d'être nommé à une ambassade à l'étranger, il serait conseiller de M. Herriot sur les questions de politique étrangère.

Elections en Belgique le 5 avril

Bruxelles — Le gouvernement a décidé de dissoudre le parlement belge à la fin du mois de février et de faire des élections le 5 avril. Un désaccord entre les partis sur la question du suffrage féminin dans les élections provinciales est la cause de la dissolution qui aura lieu un mois avant l'expiration des fonctions des membres du parlement. Les députés catholiques, alliés avec vingt-et-un socialistes dissidents, sont en faveur du suffrage; mais les libéraux et la masse des socialistes sont hostiles au suffrage.

Aux élections d'avril, le suffrage féminin sera la principale question en jeu.

Les timbres de "l'Année Sainte"

Rome — Depuis le 24 décembre dernier, tous les bureaux de poste de la ville de Rome mettent en vente des timbres spéciaux commémorant l'"Année Sainte". Ces timbres ont été émis à la suite d'une convention spéciale passée avec le Comité central pour l'année sainte et pour l'Exposition missionnaire du Vatican.

Ces timbres valent pour l'affranchissement de la correspondance, soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur: leur validité durera jusqu'au 31 décembre 1925.

Le duc de Nemours veut avoir un ranch dans l'Alberta

Paris — Le duc de Nemours, le plus jeune frère de Louis-Philippe d'Orléans, s'embarquera en avril pour visiter Lord et Lady Rodney, qui ont un ranch à Fort Saskatchewan, Alberta. On dit que le duc espère pouvoir acheter un ranch près de celui du Prince de Galles, dans l'Alberta.

Les journaux français à quatre sous

Paris — Les quotidiens de Paris et du reste de la France qui se vendaient jusqu'ici 15 centimes le numéro, ont porté, d'un commun accord leur prix à 20 centimes l'exemplaire, à dater du 1er février.

Pour les mutilés

Paris — On s'est ingénié à faire oublier aux victimes de la guerre leur disgrâce.

Pour ceux qui sont privés d'un bras, on a fabriqué des briquets si bien établis que l'on peut allumer sa cigarette d'une seule main.

Pour jouer aux cartes, dans certains cafés, on apporte aux clients qui n'ont qu'un bras des petits appareils de bois si habilement construits que l'on peut d'une seule main tenir son jeu, en distraire la carte que l'on lance.

Pour ramasser son gain, une main a toujours suffi.

La plus nombreuse famille de France

Remiremont — M. Camille Laperte, cultivateur à Bussang (Vosges), père de onze enfants, travaillant tous à la terre, bénéficiaire d'un prix de vingt mille francs, ayant écrit à M. Méline pour le remercier des démarches que le sénateur des Vosges avait faites en sa faveur, a reçu de l'ancien président du Conseil une lettre dont il est à bon droit très fier. M. Méline dit ressentir un vif sentiment d'orgueil à l'idée de voir une famille de l'arrondissement de Remiremont mériter, une fois de plus, d'être citée comme exemple par ceux qui cherchent à encourager la repopulation.

Rappelons que la famille Amet, dont tous les membres sont cultivateurs à Cornimont (Vosges), qui compte vingt-trois enfants, est la plus nombreuse famille de France, ce qui a valu la croix de la Légion d'honneur à Mme Amet.

La foire de Bruxelles

Bruxelles — La foire commerciale officielle de Bruxelles s'affirme, de plus en plus, comme un événement international d'une importance considérable et d'un intérêt unique pour les commerçants étrangers, tant importateurs qu'exportateurs.

Les soins minutieux apportés à son organisation par un comité d'élite, désireux d'imprimer à cette exposition un caractère à la fois pratique et agréable, non moins que la situation centrale de Bruxelles présentant un accès facile à tous ceux qui viennent en Europe, expliquent l'attrait croissant dont les cinq foires qui se sont tenues depuis 1920 ont été l'objet de la part des exposants et l'énorme affluence de visiteurs qu'elles ont enregistrée.

En 1924, il y eut 2,776 participants, dont 916 étaient de 24 différentes nationalités, et plus d'un million de commerçants et industriels venus des quatre coins de l'univers se donnèrent rendez-vous à ce marché international, qui occupa 31,500 mètres carrés de surface.

Cette année, la sixième foire aura lieu du 25 mars au 8 avril, sous le haut patronage de sa majesté le roi des Belges et avec le concours du gouvernement.

90,000 prisonniers politiques en Russie

Moscou — Un rapport de la police secrète annonce qu'il y a 90,000 prisonniers politiques, dans les prisons de la Russie, dont 80,000 ont été incarcérés sans aucune forme de procès. Ils ont tous été arrêtés sur les ordres des administrations locales ou nationales.

Ces prisonniers sont répartis comme suit: ouvriers, 40 p.c.; intellectuels, 28 p.c.; paysans, 17 p.c.; étudiants, 3 p.c.; personnes socialement dangereuses, 2 p.c.; contre-révolutionnaires, 10 p.c.

Les négociations franco-allemandes n'avancent pas

Paris — Les négociations entre la France et l'Allemagne pour la conclusion d'un traité de commerce, commencées il y a plus de quatre mois, en sont aujourd'hui exactement au même point qu'alors. Les Allemands ont ramené la question à son point de départ en demandant une garantie qu'en échange d'un modus vivendi, ils jouiront, après le vote d'un nouveau projet de loi français sur le tarif, des avantages du tarif minimum sur tous les produits allemands.

C'est leur dernière condition pour permettre à certains produits alsaciens d'entrer en Allemagne temporairement sans payer de droits.

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu.—Roosevelt.

La Charente-Maritime

Paris — Depuis de longues années, l'une de nos Charentes était lasse de s'entendre qualifier d'Inférieure. Tous les départements ne sont-ils pas nés égaux devant la considération générale? Des Charentais de la côte jugent que la qualification d'Inférieure a quelque chose de méprisant pour une terre qui a sur la voisine la supériorité d'être maritime. S'il y a une Charente inférieure à leurs yeux, ce devrait être celle qui n'est pas maritime. La Charente du littoral veut bien ne pas triompher de cette supériorité sur sa bonne voisine, elle ne demande pas à renverser sur celle-ci sa dénomination d'Inférieure, mais en se proclamant maritime à la face de la géographie administrative, elle entend rester elle-même et rien qu'elle-même.

La Charente de la côte manifeste donc l'intention de changer son nom. Qui nous dit que la Seine-Inférieure et la Loire-Inférieure ne voudront pas en faire autant? Et si les Basses-Alpes, les Basses-Pyrénées, le Bas-Rhin trouvent que leur dignité est intéressée à secouer le joug d'un qualificatif déprimant, que trouvera-t-on à leur répondre? Quand le peuple est souverain, tout département ne détient-il pas une parcelle de majesté? "Son Altesse, la Charente Maritime"? C'est un personnage qui figurerait avec beaucoup de noblesse sur l'armorial de la France départementale.

Un Grand Pèlerinage Canadien à Rome



St-Pierre de Rome.

Son Eminence le cardinal Bégin, qui a fait part de son intention d'accompagner le pèlerinage canadien à Rome, en mai prochain.

La Ville Eternelle verra affluer dans son antique enceinte au cours de cette année jubilaire, des milliers de pèlerins qui viendront de tous les coins du monde catholique, rendre hommage au successeur de St-Pierre, Sa Sainteté le Pape, et visiter en même temps les pieuses reliques et les merveilles artistiques de Rome.

Du Canada, les pèlerins seront aussi nombreux, et déjà, les compagnies de navigation prennent des mesures pour faire face à l'augmentation qui ne manquera pas de se produire du fait de l'Année Sainte, dans le trafic transatlantique. Mais la majorité des Canadiens qui feront cette année le voyage de Rome, voudront profiter des avantages que leur offre le grand pèlerinage national organisé actuellement sous les auspices de Son Eminence le Cardinal Bégin, le vénérable prélat qui doit lui-même accompagner les pèlerins, par l'agence des Voyages Hone Inc., l'une des agences de tourisme les mieux connues en Amérique.

Ce pèlerinage, qui a été recommandé par Sa Sainteté Pie XI et approuvé par tous les prélats canadiens, procurera à ceux qui y prendront part, en outre de tous les avantages matériels et sociaux que peut offrir un voyage collectif, l'occasion de faire un superbe et intéressant tour d'Europe. Le départ de Montréal et Québec, aura lieu le 5 mai prochain et la traversée se fera à bord du vaste et luxueux paquebot du Pacifique Canadien, le "Minnedosa", spécialement mis à la disposition des organisateurs du voyage. Les pèlerins débarqueront à Bordeaux, après quoi ils suivront en Europe l'itinéraire suivant: Lourdes, Carcassonne, Nîmes, Marseilles, Monaco, Gênes, Rome, Florence, Venise, Milan, la Suisse, Paris, Cherbourg ou l'Angleterre, d'où pourra s'effectuer le retour. Le voyage aura duré près de deux mois.

Son Eminence le Cardinal Bégin, le Vénérable Primat de l'Eglise du Canada, a été le premier dans notre pays à répondre aux désirs du Souverain Pontife et à réclamer, de concert avec NN. SS. les Archevêques et Evêques, qu'un grand Pèlerinage National soit organisé. De son côté, le Comité Romain de l'"Année Sainte", témoignant de son désir d'accorder aux Canadiens la plus cordiale hospitalité, a daigné réserver la dernière semaine du mois de mai comme "Semaine Canadienne de l'Année Sainte" et a jouté la très grande faveur de places spéciales pour la grandiose célébration des fêtes de la Pentecôte.

Sa Sainteté le Pape Pie XI a manifesté le désir d'accorder une audience à tous les pèlerins et de les bénir, eux et leurs familles.



Le "Minnedosa" du Pacifique Canadien, qui transportera les pèlerins à Bordeaux.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

— Ma pauvre mère, me dit-il un jour, nous ne sommes pas riches du tout. Je me suis renseigné chez Chanlon (c'était alors notre notaire) et sa conclusion fut que nous avions "largement de quoi vivre". De quoi vivre! vous êtes bien tous les mêmes, gens d'avant-hier; mais avoir de quoi vivre, c'est se laisser nourrir sur place, comme un arbre ou un chou; c'est se contenter de sa pâtée comme un chien à l'attache. Ce n'est pas vivre. Je ne suis, Dieu merci, ni chou ni chien. J'ai plus de désirs que nos rentes et nos maigres revenus n'en pourraient satisfaire. Je ne veux pas écorner la dot de Cécile, déjà peu reluisante, ni vendre de tes fermes, car je comprends très bien que tu y tiennes. Et voici mes projets: j'entre chez Pachin, le grand couturier, et j'y fais mon trou. Dans dix ans, je me ferai soixante mille francs, peut-être plus. La vie coûte cher et je ne veux pas lui faire faillite...

Lorsque je fus un peu remise de ma stupéfaction, je dis à Jean:

— Et ton droit?

— Je n'ai plus de temps à perdre...

— Et ces jolies dispositions que tu avais pour écrire. Je te voyais déjà romancier. Ton cousin François t'aurait conseillé, protégé. Il commence d'être connu. Il a une belle carrière devant lui...

— O mère naïve, me répondit Jean, François a toujours été un fort en thème, il continuera. Il aura des prix et des couronnes toute sa vie. Je ne l'envie point. Il aura de mesquines satisfactions d'amour-propre: jamais il n'aura l'argent. L'argent, comprends-tu, mère d'un autre temps? L'argent! C'est-à-dire *Tout!* Moi, j'aurai l'argent et c'est moi qui le protégerai un jour, ton François!

Etait-il vrai que je fusse d'un autre temps?

J'ai toujours eu pour l'argent le respect convenable, un respect qui ne va pas jusqu'à la vénération. J'aime l'argent surtout quand je le donne. Il me semble qu'il gagne une vertu nouvelle en passant de ma main dans celle du pauvre. Mais je ne vois pas quelles joies me révélerait une grosse fortune. Je pourrais faire plus de bien? Sans doute. Qui sait cependant si je le ferais en proportion de mes revenus, si tout cet or n'empiéterait pas sur cette abnégation, que j'aime à pratiquer, sur mon penchant vers une certaine austérité? N'est-ce pas une calamité qu'une trop grosse fortune? Est-ce qu'on peut vraiment la gouverner? N'est-ce pas elle, au contraire, qui dirige nos gestes, nos opinions, nos jugements et jusqu'à notre humeur quotidienne? Je remercie Dieu de m'avoir épargné la charge surhumaine de la richesse.

Jean et Cécile ont été élevés chrétiennement et n'oublieront point qu'il ne faut pas pousser cet amour jusqu'au fanatisme et adorer le veau d'or.

Les voici riches tous les deux, aujourd'hui.

Jean, célibataire, — toujours pour gagner du temps, — est associé avec son patron et gagne "ce qu'il veut". Ta mère est la femme d'un agent de change qui a hérité sa charge de son père. Ils sont riches, bien plus riches que moi. Je ne les envie point.

De son fauteuil, où elle est maintenant confinée, ma vieille maman les admire beaucoup.

Ce sont ses vrais enfants.

Elle ne les voit guère, mais leur forune les éclaire d'un si beau jour qu'elle ne les perd jamais de vue. Elle veut avoir de leurs nouvelles et lorsqu'elles manquent (ils n'ont guère le temps d'écrire), j'invente de belles histoires toujours en dessous de la vérité.

C'est souvent par saccades que se ressemblent les générations.

Par-dessus la tête de ma mère, je tiens la main de mon cher grand-père, et par-dessus celle de Cécile je tends la main à ma petite Aline.

* * *

La première grande joie que m'ait procurée ta maman, c'est de me confier ta menue personne.

Tu n'avais que deux jours lorsqu'on m'invita à venir te prendre "avec une nourrice".

Quel beau voyage je fis au retour à Paris! Ton père, qui ne se prive de rien, — sauf de sa fille, — nous avait retenu un coupé-lit. Il était en avant du wagon et, par le vitrage, je voyais toute la campagne qui accourait à nous.

Ce fut, tout le long du trajet, un cortège animé de bois, de rivières, de villages, de champs multicolores.

J'avais certainement un petit grain de folie.

J'offrais toute la terre à la nouvelle venue, la petite princesse qui dormait là, à mes côtés.

Car tu dormais, ton pauvre visage déchiffonné par le sommeil.

Nous étions trois autour de toi: ton bon ange, cette nourrice qui ouvrait de grands yeux devant tout le pays traversé en deux jours, et ta grand'mère.

Ton ange gardien veillait sur ton âme, ta nourrice sur ton corps, et moi, déjà, sur ton coeur.

Tant que je vivrai, je continuerai mon office.

Ta maman m'a promis de m'abandonner toute ta jeunesse. Je t'abandonne le déclin de mes jours.

Tu m'as aimée très vite.

Aujourd'hui, n'est-ce pas? chérie, nous nous adorons.

Tu te plais partout où je te mène, tu as de la sympathie pour toutes les personnes qui me veulent du bien et pour qui j'ai de l'affection. Quand je te lis un conte, c'est justement celui-là que tu préfères. Tu raffoles de mes arbres, de mes oiseaux, des bêtes de la ferme.

Tu es comme une petite soeur jumelle que j'aurais eue et avec qui je recommencerais la vie, là-bas, du temps d'Ulippe, d'Auguste, de Charles, de Robert, de Rose, de Rosa, de Rosine, de Rosalie, de Parfait et de ma chère Rosalinde, qui chantait si bien dans les allées solitaires.

Viens que je te présente à eux. Ils vont te prendre par la main et t'emmener à la balançoire.

Nous allons vivre, Aline, nous allons vivre!

Qu'est-ce donc que j'ai, à te raconter ma vieille histoire? Il n'y a pas d'histoire, il n'y a plus de grand'mère. Il y a une petite fille qui entre dans le monde.

Le monde l'attend et lui sourit.

Comme la vie sera belle, Aline, ma toute petite!

Je voudrais bien voir qu'on te fasse du chagrin! N'écoute point les diseuses de mauvaise aventure. Lève vers le ciel tes yeux qui sont de sa couleur.

Marche, cours, saute, rebondis!

Comme tu rebondis bien!

Tu es ma fille, mon trésor, ma joie.

Oui; maintenant, reviens vers moi, assieds-toi sur mes genoux, calme-toi entre mes bras, au chaud de mon coeur, parle-moi:

"Grand'mère, qui donc apprend la musique aux arbres? Grand'mère, qui donc apprend aux oiseaux à voler? Et les fleurs, grand'mère, pourquoi ont-elles chacune leur parfum, leur couleur? Et quand je souris, grand'mère, est-ce le bon Dieu aussi qui me fait sourire?"

Parle, parle encore, Aline. Moi qui ne sais rien, presque rien, je te dirai tout, car ma science à moi c'est de t'aimer, et cela suffit.

Aimons-nous.

Et puis, quand tu seras grande, ne m'oublie pas tout à fait. Reviens me voir, te mirer dans mes yeux qui te connaissent si bien, qui lisent jusqu'au fond de toi.

Et quand je ne serai plus souviens-toi de moi, pour prier, pour vivre, pour aimer.

Car il faudra aimer à ton tour.

Tu sauras très bien...

* * *

Mais quel est cet enthousiasme qui m'égare? N'est-ce pas de l'"ombre" de ma vie que tu m'as demandé de te parler?

Quand tu es përs de moi, l'ombre n'existe plus, il n'y a que le soleil, la joie et l'espérance.

Eloigne-toi un peu que je termine de "gribouiller mes petites pensées" sur le vieux registre de mon grand-père.

Me voici dans mon île, au milieu de mes bois. Nous ne sommes qu'au commencement d'avril, mais la saison est en avance, cette année.

Quand le soleil se cache, le bois, où dominent encore les rameaux en habits d'hiver, ne ferme qu'une masse compacte, fermée au regard. Mais, si le moindre rayon traverse la nue et se fraye un chemin entre les cimes, tout s'ouvre et revit. Les maîtres troncs s'élancent en fusées vers ce vert jaunâtre dont le vent humide les a peints. Les arbustes alentour dressent leur front décidé et les pousses naissantes rougissent tout à coup.

Ne nous pressons pas de juger les gens sur leur faculté d'élever leur âme et de sourire à la vie renaissante. Qu'il y a, dans un seul coin de bois, qu'il y a de façons de fleurir!

L'hiver n'a pas encore fui que, toutes ensemble, les anémones sylvies étalent dans les forêts leur blanc tapis ourlé, le long des sentiers, d'un feston de violettes.

Puis c'est le tour du tambour-major des arbres, du peuplier, qui, au premier soleil, hoche la tête de plaisir. Le charme et le coudrier laissent nonchalamment pendre leurs chaîons d'or et d'argent. Le cerisier sauvage, au tronc lisse et sombre, se couronne d'un grand voile blanc. L'acacia réserve à juin le chaud parfum de ses lourdes grappes, tandis que le bouleau hésite, paré seulement de son tronc argenté, et que le chêne, roi de ces lieux, ne daigne pas seulement sortir de son majestueux engourdissement.

Il y a des arbres qui préfèrent d'abord se couvrir de feuilles, pour protéger les fleurs à venir, comme le marronier. D'autres, au contraire, qui, avec une jolie crânerie, offrent aux gelées d'avril toute leur fortune de l'année!

Il n'y a qu'un printemps.

Chaque être a le sien.

Quand nous irons nous promener dans le Midi, je te montrerai un aloès qui ne fleurit que tous les cinq ans, mais aussitôt, terrassé par un si long effort, il se dessèche et l'on dirait qu'il meurt.

Il y a des plantes qui ne sont qu'une fleur, d'autres, au contraire, dont on ne voit pas l'intime épanouissement.

Si je réfléchis à tous les gens que j'ai rencontrés au cours de ma vie, j'en arrive à croire qu'il y a autant de caractères que d'espèces de plantes et que chacun a sa manière de fleurir.

J'ai peut-être été injuste envers ma mère, envers mon mari, envers mes enfants. Vais-je leur adresser le reproche de ne m'avoir pas connue, moi qui les ai sans doute mal compris?

Ma chère petite Aline, lorsque tu me vois plongée "dans mon ombre", ce n'est pas à moi que je songe ni à mes jours malheureux, c'est à tous les miens que je n'ai pas su aimer comme ils auraient voulu.

Ne me plains pas, Aline, puisque je ne le mérite point.

Mais aime-moi, aime-moi!

FIN

Page Féminine

Pauvreté et charité

Je la vois, tous les jours, revenir de l'école toute chétive et pitoyablement courbée par un gros sac de livres, cette petite fille de la maison là-bas. Pendant l'été dernier, je remarquais sa bonne mine, car c'est une jolie fillette; mais maintenant elle fait pitié.

Et voilà qu'une compagne de classe me donne la raison de ce changement: "N'est-ce pas, Madame, qu'elle est changée? Ce n'est pas étonnant, car ils ne mangent pas beaucoup chez elle. Son papa n'a pas travaillé depuis quatre mois et c'est fier, ce monde-là, sans bon sens."

Oh! se peut-il que dans notre ville il y ait des enfants qui ont faim et qui en souffrent quand un peu de secours redonnerait la santé à cette petite, anémiée par l'insuffisance de la nourriture.

Les misères du pauvre, est-ce que nous les connaissons? Les riches les soupçonnent-ils même? Nous sommes tous un peu comme cette grande dame d'une histoire bien connue qui, ayant visité une communauté religieuse pauvre par une jounée bien froide de l'hiver, trouva les religieux transis de froid et aussitôt son coeur fut pris de compassion et elle résolut d'envoyer du bois aussitôt qu'elle serait à la maison. Mais les quelques minutes qui s'écoulèrent jusqu'à son retour chez elle diminuèrent son ardeur, et, trouvant son "home" confortable, elle se dit: "Après tout, il ne fait pas si froid; je vais attendre pour envoyer du bois".

Cette vieille histoire est souvent la nôtre. Quand nous voyons la misère de près, nous sommes portés, de suite, à donner du secours; mais si nous retardons un tant soit peu, nous trouvons des raisons pour ne pas faire l'envoi, ou bien nous diminuons la dose charitable.

Et pourtant, quel bonheur de donner aux pauvres, aux orphelins! Quelle consolation de voir la santé renaître sur ces visages amaigris par les privations!

Pensons-nous que la petite somme dépensée en un seul soir — théâtre et souper d'après — ferait vivre toute une famille pendant des jours?... Mettons la charité dans notre vie: c'est le soleil du bon Dieu que nous emmagasinons pour l'avenir. De plus, la charité est la vertu qui sied à tout le monde, mais plus particulièrement à nous, femmes, dont le coeur devrait être pétri de compassion et de délicatesse. Oui, délicatesse, car il faut du tact pour faire accepter du secours à des malheureux qui ont connu de meilleurs jours et qui aimeraient mieux mourir affamés que de tendre la main.

O vous, malheureux d'aujourd'hui qui avez connu les douceurs du bien-être, pensez que cette vie pauvre du moment est une grande force et une grande éducation pour l'avenir. Se contenter du peu que Dieu donne, quel apprentissage pour la volonté! Et cette parole de Notre-Seigneur: "Heureux les pauvres", n'est-elle pas assez forte pour contrebalancer les misères du présent?

GERTRUDE.

A MA FILLEULE

Les abords du mariage

Ma chère Rose,

Tu touches à la vingtaine!... J'ose à peine y penser, tant cela me vieillit. Il me semble que c'est la semaine dernière que je te portais à l'église et que tu devenais ma filleule. Et voilà déjà vingt ans!...

Donc, après avoir prié, réfléchi, consulté, tu penses, dis-tu, à t'établir. L'affaire mérite en effet réflexion et tu sollicites mes conseils.

Je sais bien à quoi je m'expose. "Demander conseil, disait mon vieux curé, ne coûte pas cher à la jeune fille; elle y trouve un savoureux prétexte à parler de ses amours; mais suivre ces conseils, s'ils tendent à brider le coeur, dame, c'est rare, si ça existe." Hein! pas flatteur, mon curé!...

A mon âge, alors que les illusions tombent et qu'on voit clair dans le jeu du monde, je suis de l'avis de mon curé; et si je consens à faire une exception, c'est pour toi, ma filleule. Ai-je tort? Je crains bien d'être aveuglée par l'amour...

Je suppose donc que tu n'as pas agi à la légère et qu'en t'orientant vers le mariage, tu t'inspires de motifs nobles et chrétiens. Elever une famille sans chercher à entraver les vues de Dieu, rendre ton mari heureux, soutenir son courage et le porter à la piété, voilà une tâche méritoire mais qui suppose une haute dose de renoncement, d'amour solide et d'esprit chrétien.

Les filles à tête légère ne voient pas les défauts de leur amoureux ou, si elles les voient, elles comptent sur le mariage pour les faire disparaître. Le mariage ne transforme pas, il laisse les gens ce qu'ils étaient. Règle générale, le jeune homme traitera sa femme comme il traitait sa mère et ses soeurs; et Madame sera pour son mari ce qu'elle était pour son père et ses frères. En se mariant, Mademoiselle change de nom, mais garde ses inclinations et ses défauts; Monsieur ne change ni de nom ni de caractère. C'est bon à savoir et à méditer.

Je suppose que ton prétendant est en état de se marier, qu'il sait économiser!... Car l'amour est poétique, je le concède, mais il ne nourrit pas et les fournisseurs exigent quelque chose de moins vaporeux. Et toi-même, sais-tu parfaitement tenir maison? Une jeune fille ne devrait jamais ouvrir la porte à un prétendant avant de posséder une parfaite maîtrise des choses du ménage; car la compétence dans cet art sert plus au bonheur domestique qu'une voix cultivée et que le fini du doigté sur les touches du piano. Ton mari se lassera plus vite de ta beauté que de ton talent culinaire; ton amour du foyer, ton tour de main à rendre le logis attrayant charmeront plus ton mari que l'élégance de tes toilettes, la richesse de tes fourrures et la variété de tes relations. Le bonheur familial et le succès reposent avant tout sur l'esprit d'économie et le savoir-faire des femmes. Les têtes folles ne s'arrêtent guère à ces considérations prosaïques; elles vivent de chimères et oublient de préparer les fondements de leur bonheur domestique. Je ne te classe pas dans leur rang; mais je m'intéresse assez à ton avenir pour te répéter: ouvre les yeux, réfléchis.

Tu verras que ta marraine a perdu bien des illusions, mais elle désire, dans son affection pour toi, te faire bénéficier de son expérience.

Ta marraine dévouée,

Tante LOUISE.

(Bulletin Paroissial)

CONSEILS DE MERE-GRAND

JEUNE MERE — Soyez sans inquiétude. L'enfant qui se développe le mieux n'est pas celui qui mange le plus. A partir de la deuxième année un enfant peut manger de la viande, mais il faut commencer par une fois par jour et en très petite quantité, et la viande doit être finement hachée.

Mme L. — La réponse à votre question no 1 appartient au domaine de la théologie et je vous conseille de consulter votre confesseur. Tant qu'à l'autre, j'ai toujours entendu dire, et l'expérience le prouve tous les jours, qu'avec de la patience on vient à bout de tout.

LISA — Les légumes, pour être digestibles, doivent être bien cuits et bien écrasés, car l'enveloppe qui recouvre un grand nombre d'entre eux est indigestible. Le pois, par exemple, est un légume très nutritif, mais son enveloppe est indigestible et il arrive souvent, surtout chez les enfants, qu'il provoque des troubles d'intestins. La pomme de terre, qui joue un rôle si important dans le menu de famille, est un légume qui rassasie facilement mais qui n'a pas les qualités nourrissantes de la fève. Les lentilles, qui commencent à se faire une réputation dans notre pays, renferment une grande quantité de fer et pour cela sont un excellent aliment pour les personnes faibles et anémiques.

PETITE JEANNE — "Bagdad" n'existe pas seulement dans les contes féeriques, mais elle est la capitale de la province du même nom dans le sud-est de la Turquie d'Asie. La ville entière est entourée d'un mur de cinq milles de circonférence et de 40 pieds de haut.

ALICE L. — Vous pouvez vous procurer les sonates de Bethoven en un seul cahier ou bien les acheter séparément, mais le prix du morceau seul égale presque le montant de toute la collection.

MERE-GRAND.

Trente-neuf catégories d'acheteurs

Un industriel de New-York, M. Ernest Homer, qui déclare que l'art de la vente s'enseigne et qui a contribué à la création d'écoles professionnelles de vendeurs, a classé les acheteurs éventuels qui se présentent dans un magasin en trente-neuf catégories différentes.

Il y a le client nonchalant, la mère de famille qui entre avec son enfant sur le bras; il y a bien d'autres acheteurs encore.

Sans compter ceux qui n'ont pas d'argent.

Celle qui n'aime pas les bavardages

C'est Mme Florence Knapp, la nouvelle secrétaire d'Etat américaine.

Son premier soin, en prenant possession de son poste, a été de faire afficher dans tous les bureaux cet avis: "No gossiping. Ne bavardez pas."

Chose curieuse, cet avis a été suivi à la lettre par le nombreux personnel féminin employé par la secrétaire d'Etat.

Et les bureaux sont silencieux. Cela durera-t-il?

Les sourds au théâtre

Les sourds, aux Etats-Unis du moins, vont pouvoir aller au théâtre.

Une dépêche de New-York nous apprend, en effet, qu'une compagnie d'appareillage électrique vient d'expérimenter avec succès un dispositif permettant aux sourds d'entendre les acteurs, et aussi aux muets de causer avec leurs voisins.

L'EVANGILE

Dimanche de la quinquagésime

(S. Luc, XVIII, 31-43)

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les Prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats; après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours; c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 19 février — S. Julien.
Vendredi 20 — S. Eucher.
Samedi 21 — S. Maximien.
Dimanche 22 — Quinquagésime.
Lundi 23 — S. Pierre Damien.
Mardi 24 — S. Mathias.
Mercredi 25 — Les Cendres.

$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, $11,500.00.
2me prix: $2,000.00 en argent.
3me prix: $1,000.00 en argent.
4me prix: $500.00 en argent.
5me prix: $1.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Dom Bosco.

Prix des billets: 1 pour 25 sous; 10 pour $1.00; 100 pour $5.00; 600 pour $25.00; 3,000 pour $100.00; 25,000 pour $500.00.

Ecrivez à M. l'abbé Philippon, ptre, directeur, Refuge Dom Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Nos exportations de beurre et de fromage

Nous avons exporté, en 1924, pour $7,197,170 de beurre, et pour une valeur de $22,232,436 de fromage, malgré que nous ayions une forte concurrence de la part de la Nouvelle-Zélande, du Danemark, de la Suède et de la Norvège.

Le blé australien

Ottawa. — Le commissaire du commerce canadien en Australie mande de Melbourne:

Les moissonneurs sont à l'oeuvre dans toute l'Australie et le rendement est bon partout, excepté dans les régions qui viennent d'être colonisées, où la terre n'est pas encore assez préparée.

La production totale de l'Australie est estimée par les autorités à 150,000,000 de boisseaux, dont environ 100,000,000 de boisseaux disponibles pour exportation. C'est environ 25,000,000 de boisseaux de plus que l'an dernier, et la plus forte récolte depuis 1915-1916, alors que la production a donné 179,000,000 de boisseaux.

Des "pools" volontaires ont été formés dans les Etats de Victoria, Nouvelle-Galles du Sud et Australie-Ouest, mais non dans l'Australie-Sud. La grande majorité des cultivateurs disposent de leur blé par l'intermédiaire de ces "pools".

A l'heure présente, le marché du blé est très ferme, le prix actuel étant de 6 s. 9 d., f.o.b. dans les principaux ports australiens, et les perspectives de prix plus élevés dans un avenir rapproché sont cause que plusieurs gardent leur grain. La principale demande vient du Royaume-Uni; il en vient aussi un peu du Continent et de l'Afrique-Sud. Si les prix actuels se maintiennent pendant toute la saison, la valeur de la moisson sera d'environ £51,000,000.

Les microbes du lait

Le lait à sa sortie d'une mamelle saine ne contient pas de microbes; sa contamination commence dès qu'il tombe dans le récipient où on le recueille lors de la traite et elle est d'autant plus accélérée que cette opération est accomplie dans des conditions de propreté plus défectueuses. Les germes se trouvent dans l'air de l'étable, sur le pis de l'animal et les matières qui bien souvent le souillent, sur les mains souvent malpropres du vacher, etc. Une fois ensemencé, il se peuple d'autant plus rapidement que sa température reste plus longtemps élevée.

Destruction des souches

"La Science et la Vie" signale un moyen efficace de détruire les souches sans difficulté.

Ce moyen consiste à percer un trou d'environ un pouce de diamètre et de 3 à 3 pouces ½ de profondeur dans chaque souche, au cours de l'été, alors par conséquent que les souches sont bien sèches. Dans ce trou on verse trois grandes cuillerées de salpêtre, on bouche le trou avec des déchets de bois et de la terre. L'été suivant, on débouche, on remplit le trou de pétrole et on met le feu. La souche ainsi enflammée brûle assez rapidement à l'air, puis lentement mais sûrement dans le sol et jusqu'à combustion complète de toutes les racines, car le salpêtre, durant l'année qui s'écoule entre son introduction dans la souche et son inflammation, a pénétré complètement dans tout le bois et en l'imprégnant, l'a transformé en une véritable composition à combustion lente.

Premiers soins à donner à un cheval blessé

En hiver, le cheval reçoit plus d'une entorse et plus d'une blessure, soit en glissant sur la terre gelée, soit en tombant sur les pavés glacés.

Un remède simple et pratique consiste à baigner le membre endolori dans de l'eau chaude pendant environ 15 à 20 minutes. Frottez vivement ensuite, jusqu'à parfait assèchement. Appliquez une pression sur la partie affectée pendant l'opération. Frictionnez et massez autour du joint et non sur la partie osseuse, car les nerfs et les vaisseaux sanguins sont situés dans les cavités du membre et non sur les os. Continuez de baigner ainsi pendant deux jours. Employez un bon liniment mais sans trop grande quantité. Massez vigoureusement le joint ou le tendon endolori plusieurs fois par jour et appliquez ensuite un bandage serré. Ce procédé réduira l'inflammation, en stimulant les nerfs et en activant la circulation.

Une coupure ou blessure doit être lavée parfaitement. Quelque légère qu'elle soit, la blessure ne doit pas être négligée, car elle pourrait dégénérer en tétanos.

Si un cheval se fait une blessure près du sabot, il se forme souvent du pus qui se loge sous le sabot et produit l'infection.

Plusieurs cas chroniques, résultant de blessures parfois légères, pourraient être évités si l'on avait, dès le début, pris les moyens nécessaires pour enrayer le mal.

Le traitement, dans de tels cas, consiste à faire tremper le pied, si possible, dans une solution antiseptique, pendant 10 à 15 minutes, plusieurs fois par jour.

Ignorance et préjugés

L'ignorance et les préjugés font plus de victimes encore que la misère. On attribue des vertus bienfaisantes à beaucoup d'aliments qui sont plutôt nuisibles. On se gorge de viande, de gibier, d'alcool, pour acquérir "de la force"; on recherche avec excès les légumes frais qui nourrissent peu; on dédaigne les légumes secs qui fournissent la meilleure alimentation; le sucre, les confitures, les biscuits sont communément regardés comme des superfluités. Autant d'erreurs qu'il faut dissiper. Point d'alcool, point de gibier, très peu de viande, des légumes secs, du riz, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des oeufs, des pâtes de toutes sortes et des pâtisseries sont la vraie nourriture des gens bien portants. Bien entendu, les tuberculeux, les anémiques, les malades, ont besoin d'une alimentation différente, et souvent d'une suralimentation énergique. C'est au médecin de la prescrire. L'application même de ce régime spécial aux malades prouve qu'il est mauvais pour les autres.

Comment savoir...

Lorsqu'on veut savoir si une vache est pleine, y a-t-il un moyen certain de s'en rendre compte?

L'expérience joue un grand rôle en pareille occurrence, mais on prétend que la recette suivante donne des indications certaines: On trait à part la vache à mettre à l'épreuve; dès que le lait est trait, on y trempe une paille et, tenant en main un verre d'eau bien claire, on y laisse tomber une goutte de lait, une seule. Si cette goutte de lait se mêle à l'eau et lui donne une teinte laiteuse, la vache n'est pas pleine; mais si cette goutte tombe au fond du verre avant de se mêler à l'eau, elle est pleine. Si vous n'êtes pas assez habile au début, prenez le lait d'une autre vache qui vient de vêler et faites l'expérience avec le lait des deux vaches en même temps; vous ne manquerez pas de la sorte de remarquer la façon différente dont le lait se mêle à l'eau dans les deux cas.

Il faut prendre le lait du matin et de l'eau bouillie.

LES ANIMAUX A FOURRURES

L'élevage du vison au Canada

Le renard n'est pas le seul animal qui soit élevé en captivité pour la fourrure, tout comme un vulgaire lapin, bien que son élevage n'ait pas la simplicité de celui de notre fournisseur de fourrures ordinaires. Au Canada, on élève encore le vison, la martre-zibeline, la loutre.

Grâce aux prix de la fourrure, l'élevage domestique du vison promet de bons profits.

Les visons de la province de Québec sont les plus foncés en couleur et les plus précieux que l'on connaisse. On peut les élever en captivité sans difficulté, pourvu qu'on leur donne assez d'espace et qu'on les tienne dans des conditions se rapprochant autant que possible de leur état primitif.

La principale difficulté, c'est peut-être de se procurer les premiers sujets. C'est à cause de cela que ceux qui ont réussi à en élever ne consentiront à s'en départir que pour des prix excessivement hauts.

Au lac Chaud, on a pu habituer une soixantaine de visons à vivre dans un enclos de cent pieds carrés. La clôture est faite de broches en treillis avec des mailles d'un demi-pouce. Ces mailles ne doivent jamais avoir plus d'un pouce, autrement, les jeunes visons pourraient s'évader au travers.

La saison d'accouplement, pour le vison, est la première quinzaine du mois de mars, et les petits naissent six semaines après. Le nombre de ceux-ci varie de quatre à six par portée; ils naissent sans poil et sont aveugles pendant les quatre ou cinq premières semaines. Ils sont très agiles et enjoués comme les jeunes chats. Bien qu'on ne les sèvre qu'à l'âge de huit à dix semaines, la mère commence à leur faire manger de la viande dès qu'ils peuvent voir. Jusqu'à l'âge de trois à quatre mois, la mère les nourrit de grenouilles, de poissons, de souris, etc., puis les abandonne à leurs propres ressources. Les jeunes apprennent vite à se suffire à eux-mêmes. Les visons ne vont pas par paires, différant en cela des renards.

Les visons sont absolument carnivores et préfèrent la viande fraîche. Ils aiment beaucoup le poisson, mais il vaut mieux leur donner autre chose de temps en temps; ils mangeront avec voracité des lapins, des perdrix, des écureuils, des rats musqués, des souris, des oeufs d'oiseaux et les volailles, quand ils peuvent en avoir.

Gaston LECLERC.

Les successeurs du magasin Allaire et Bleau sont maintenant établis à 125-131, avenue Provencher, Saint-Boniface.

Médecine souveraine — Les propriétés cicatrisantes de six huiles essentielles sont concentrées dans chaque bouteille de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas, qui en font l'un des liniments les plus bienfaisants jamais offerts à l'usage de l'homme. Un grand nombre de personnes peuvent témoigner de son pouvoir à soulager la douleur et un plus grand nombre peuvent assurer qu'elles lui doivent la santé. Sa puissance merveilleuse n'est pas exprimée par le prix minime auquel elle se vend.

Excellent pour le croup des enfants. — Quand un enfant souffre du croup, il est excellent d'employer l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle réduit l'inflammation, et détend le phlegme, donnant un prompt soulagement au petit malade. Elle est également bonne pour les maux de gorge et de poitrine, les maux d'oreille, les rhumatismes, les coupures, écorchures et meurtrissures. L'Huile Eclectrique du Dr Thomas est regardée par plusieurs milliers comme un article indispensable de la pharmacie de maison.

LES SACRIFICES DE LA GUERRE

Pertes comparées en tués et en blessés pour les différentes nations

Le représentant de l'agence Havas auprès de la Société des Nations a eu l'occasion de consulter, avant sa publication, le tome IVme de la grande enquête sur la production publiée sous les auspices du bureau international du travail et sous la direction de M. Edgard Milhaud. Les chiffres ci-dessous sont extraits de cette étude. Ils ont été eux-mêmes puisés aux sources les plus authentiques et soigneusement contrôlées.

Le nombre des mobilisés de la grande guerre, pour l'ensemble des pays belligérants, s'est élevé approximativement à 70 millions (69,882,463), soit 15,070,000 pour la Russie, 13,250,000 pour l'Allemagne, 9,000,000 pour l'Autriche-Hongrie, 7,935,000 pour la France, 5,704,000 pour le Royaume-Uni, 5,615,000 pour l'Italie, 4,272,000 pour les Etats-Unis, etc.

Par rapport à la population masculine totale des différents pays, la France vient au premier rang, avec un pourcentage de 40.8 pour cent de mobilisés, l'Allemagne 39.6 p.c., l'Autriche-Hongrie 34.6 p.c., l'Italie 31.5 p.c., le Royaume-Uni 24.2 p.c., les Etats-Unis 8.4 p.c.

Par rapport à la population masculine agissante, c'est-à-dire pour la population masculine à l'exception des enfants et des vieillards incapables de porter les armes ou de travailler utilement à l'économie du pays, la France a publié 59.4 p.c., l'Allemagne 64.9 p.c., l'Autriche-Hongrie 55.4 p.c., l'Italie 46.3 p.c., le Royaume-Uni 39.2 p.c., les Etats-Unis 13.2 p.c.

Et voici pour le total des tués et disparus dans les pays belligérants. En tête vient l'Allemagne avec 2,000,000, puis la Russie 1,700,000, l'Autriche-Hongrie 1,542,000, la France 1,400,000, l'Italie 750,000, le Royaume-Uni 744,000 les Etats-Unis 58,000.

Par rapport à la population masculine agissante, la France vient encore une fois au premier rang avec 10.5 p.c. de tués et disparus, l'Allemagne 9.8 p.c., l'Autriche-Hongrie 9.5 p.c., l'Italie 6.2 p.c., le Royaume-Uni 5.1 p.c., les Etats-Unis 0.2 p.c., ce qui revient à dire que pour 100 Français tués ou disparus pendant la guerre, les Etats-Unis en ont compté environ 2.

La statistique des mutilés n'est pas moins éloquente. Elle fournit les indications suivantes: Allemagne 1,537,000, France 1,500,000, Royaume-Uni 300,000, Italie 800,000, Russie 775,000, Etats-Unis 157,000. Là encore, la France, par rapport à la population masculine agissante, a fait les sacrifices principaux avec 11.2 p.c. de mutilés, l'Allemagne 7.5 p.c., le Royaume-Uni 6.6 p.c. et les Etats-Unis 0.5 p.c.

Déserteurs et insoumis français à l'étranger

Nous trouvons dans le Journal Officiel de la République française du 6 janvier le texte de loi d'amnistie du 3 janvier. Nous croyons intéressant de publier l'article 9 qui concerne l'amnistie applicable aux déserteurs.

"Art. 9 — Amnistie pleine et entière est accordée à tous les faits de désertion commis antérieurement au 11 novembre 1920, à l'exception de ceux prévus par les articles 233 et 241 (1o et 2o), du code de justice militaire pour l'armée de terre de 316 et 319 (1o et 2o), du code de justice militaire pour l'armée de mer, à la condition que leurs auteurs aient appartenu pendant trois mois aux unités combattantes, aient été blessés ou faits prisonniers, cités ou réformés dans les conditions prévus à l'article 3.

"Sont également amnistiés, les faits d'évasion commis par des hommes prévenus de désertion, à la condition que la désertion originaire soit déjà amnistiée par le présent article.

"Les déserteurs à l'étranger ne bénéficieront de l'amnistie prévue au présent article qu'autant que leur désertion se sera produite dans les pays de protectorat ou sur les territoires occupés par les armées alliées ou associées.

"En aucun cas, les bénéficiaires des alinéas précédents ne pourront être inscrits sur les listes lectorales avant le 1er janvier 1934, à moins qu'ils n'aient purgé leur peine ou qu'ils n'aient été graciés avant la promulgation de la présente loi.

"En aucun cas les délinquants qui étaient officiers au moment où ils ont déserté ne pourront bénéficier du présent article."

Comme on peut le voir, les mesures bienveillantes prises par le gouvernement français ne concernent pas les insoumis.

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 16 février 1925

GRAINS	Mardi 10 fév.	Merc. 11 fév.	Jeudi 12 fév.	Vendi 13 fév.	Samedi 14 fév.	Lundi 16 fév.
Blé No 1 Nord	1.92¾	1.86	1.88	1.90⅞	1.95⅞	1.94¼
2 Nord	1.86¾	1.80	1.82½	1.85⅞	1.90⅞	1.89¼
3 Nord	1.81¾	1.76	1.78¼	1.81⅞	1.86⅞	1.85¼
Avoine 2 CW	.65⅜	.59¾	.57⅝	.60⅛	.62⅜	.62
3 CW	.60⅜	.55¼	.53⅝	.55⅞	.58⅜	.57½
Orge 3 CW	.96⅜	.95⅜	.92½	.93¼	.96⅜	.95⅜
4 CW	.90⅞	.89⅜	.86⅞	.87½	.90½	.89¾
Lin 1 NW	2.59	2.47	2.48	2.51¼	2.59	2.60
2 CW	2.55	2.43	2.44	2.47¼	2.54½	2.55¼
Seigle 2 CW	1.55¾	1.48¼	1.49¾	1.51¼	1.56⅜	1.56¾
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.91¾	1.85	1.87	1.89⅞	1.94⅞	1.93⅜
Avoine 2 CW	.65⅜	.59¾	.57⅝	.60⅛	.62⅜	.62
Orge 3 CW	.96⅜	.95⅜	.92½	.93⅛	.96⅜	.95⅜
Lin 1 NW	2.59¼	2.47	2.48	2.51¼	2.59	2.60
Seigle 2 CW	1.55¾	1.48¼	1.49¾	1.51¼	1.56⅜	1.56¾
Options						
Blé de Mai	1.94⅜	1.88	1.90	1.92⅞	1.97⅞	1.96¼
de Juillet	1.91	1.83⅜	1.85⅜	1.88⅜	1.93½	1.91⅝
d'Octobre	1.48⅛	1.44	1.43¾	1.47	1.51¾	1.48
Avoine de Mai	.67⅛	.62	.59⅞	.62⅞	.64⅝	.64
de Juillet	.68⅜	.63	.60⅝	.63¾	.65⅞	.65¼
d'Octobre	.61	.59	.55	.56¼	.58¼	.58
Orge de Mai	1.00	.99	.96	.96⅞	.99⅞	.98⅜
de Juillet	.98⅜	.96	.93	.94	.98	.96
d'Octobre	.84½	.83⅜	.82	.82	.82⅜	.82½
Lin de Mai	2.66½	2.54	2.55	2.58½	2.65½	2.66
de Juillet	2.66¼	2.54	2.54¾	2.58¼	2.65¼	2.65¾
d'Octobre	2.37	2.36	2.32	2.39¾	2.40	2.44
Seigle de Mai	1.61	1.54	1.55¼	1.56⅞	1.62	1.61¾
de Juillet	1.60	1.54	1.53½	1.55¼	1.59⅜	1.58⅜

Comment le Vendéen Charette est entré dans l'histoire

Dans un ouvrage qu'il vient de publier chez Hachette, M. Lenôtre raconte comment le Vendéen Charette est entré dans l'histoire.

C'était le 14 mars 1793, dans sa gentilhommière de Fonteclose. Les rudes gars du Bocage, qui venaient de massacrer à coups de fourche et de gourdin les "bleus" de Machecoul, le sollicitaient de se mettre à leur tête. Il leur dit:

— Non, mes gars, je ne me mettrai pas à votre tête. Tout ancien officier de marine que je suis et étranger aux batailles de terre, par mes onze campagnes de mer j'ai assez l'expérience de la guerre pour connaître que, sans armes, sans munitions, sans cadres, ignorant tout du métier militaire, vous ne pouvez rien contre un gouvernement qui possède la meilleure armée du monde, rien que mourir. Et cela, je ne le veux pas.

Une tempête d'injures l'a souffleté à la face. Dans le tumulte, il a distingué plus que de la haine, du mépris, cette parole: "C'est une chose honteuse pour un ancien officier du roi..."

Alors, brusquement, il a pris son parti et, pendant que son valet sellait son mauvais bidet de chasse, il s'est fait promettre l'obéissance absolue, l'obéissance passive, celle qui régnait autrefois à son bord chez ses matelots. Et puis, quand la foule enthousiaste a juré serment, il est monté à cheval, ses pistolets dans sa ceinture, a salué le drapeau blanc et a piqué des deux...

Il se montra, comme on sait, un admirable homme de guerre dans sa lutte contre Hoche.

M. de Charette eut fait sur le Rhin, si les événements l'avaient dirigé de ce côté, un fier général français.

LE MARCHE

17 FEVRIER 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.25—$6.50
Bons	$5.25—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.75—$4.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.50—$5.00
Bons	$3.50—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bons	$2.50—$3.50
Boeufs—	
Bons	$3.25—$4.00
Moyens	$2.50—$3.00
Communs	$1.50—$2.25
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.10
Ordinaires	$1.75—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$5.25—$5.50
Assez bonnes	$3.75—$5.00
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.25
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$4.00—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.50—$2.50
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$8.00—$8.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$13.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.27½—$11.35
Très gras	$10.25—$10.35
Lourds	$9.25—$9.35
Très lourds	$8.75—$8.85
Porc d'étal	$9.25—$9.35
Légers	$4.00—$8.00
Inférieurs	$6.25—$6.35
Truies No 1	$8.25—$8.35
Truies No 2	$8.25—$8.35

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .29
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .50—$ .55
Premiers	$ .45—$ .47
Seconds	$ .30
Fêlés	$ .25
Pommes de terre—	
Le minot	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.52½
2 sacs de 49 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	$5.62½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.52½
2 sacs de 49 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	$5.62½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.52½
2 sacs de 49 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	$5.62½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.52½
2 sacs de 49 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	$5.62½
Alimentation—	
Son. La tonne	$29.00
Gru. La tonne	$31.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.30—$3.60
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$19.00
Mil. No 2	$17.00
"Red Top" No 1	$14.00
"Red Top" No 2	$12.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Un télégramme de Toronto annonce la mort, dans cette ville, de J.-F.-A. Stull, qui fut pendant plus de trente ans l'un des citoyens en vue de Prince-Albert. Venu dans l'Ouest en 1856, il fit la classe à Portage la Prairie où il eut comme élève le jeune Walter Scott, qui devait devenir premier ministre de la Saskatchewan. Il fut le premier instituteur de Prince-Albert. Plus tard, il devint tour à tour secrétaire-trésorier de la ville, commissaire d'école, échevin et maire. En 1896 il fut nommé maître de poste, position qu'il occupa jusqu'en 1912. Depuis six ou sept ans il vivait retiré à Toronto. Mme W.-J. Pozer, de Winnipeg, est sa fille, et M. James Pozer, de Duck Lake, son petit-fils.

• • •

M. Allan McKenzie, assistant inspecteur de Winnipeg, sera le nouveau gérant de la Banque du Commerce à Prince-Albert, succédant à M. A.-J. Reynolds, transféré à Peterboro, Ont.

• • •

On s'occupe d'avoir un élévateur du "Wheat Pool" pour Prince-Albert.

DUCK LAKE

L'association libérale de Duck Lake a offert un banquet à l'hon. Dr Uhrich, à l'hôtel des Alliés, le 7 février. A son arrivée, le ministre de la santé a été reçu à la gare par le comité exécutif de l'association et une nombreuse délégation de citoyens. Des compliments sont dûs à l'hôtel des Alliés pour l'excellent menu servi au banquet.

Une adresse fut présentée par M. M.-J. Dubois, président de l'association libérale. L'hon. Dr Uhrich prononça une éloquente allocution, faisant ressortir les difficultés qu'a à surmonter le commissaire des liqueurs mais évitant de faire aucune déclaration quant à la date de l'inauguration du nouveau régime.

Les autres orateurs ont été W.-E. Gladstone et G. Gervais. Inutile de dire que ce fut un banquet à la française, égayé par des chants nombreux et variés.

• • •

La seule ombre au tableau fut que les invitations n'avaient pas été assez nombreuses. Combien plus des amis du Dr Uhrich se seraient fait un plaisir d'assister à ce repas en sa compagnie! Pour remédier à cette lacune, toute la paroisse fut convoquée par M. le curé pour le lendemain soir, dimanche, à l'école Stobart, à une partie de "whist" à laquelle notre grand ami a bien voulu assister.

Serait-ce trop dire que d'affirmer que cette soirée fut la plus belle sensation qui eût jamais lieu à Duck Lake, par la si grande assistance (la salle étant trop étroite pour tous), par l'entrain et surtout par la joute d'éloquence entre notre orateur à nous — j'ai dit M. le curé — et le Dr Uhrich. L'espace manque pour donner même un résumé de ces deux belles allocutions.

Lorsque, se basant sur la haute valeur, les précieuses qualités politiques, religieuses et de citoyen déployées jusqu'à ce jour par notre député à Régina, M. le curé faisait le voeu et sans doute même la prédiction que notre représentant actuel à Régina change de champ d'action et, toujours plus haut, soit envoyé par nous à Ottawa, M. le curé, dis-je, avait la conviction qu'il se faisait l'interprète non seulement de nous tous présents mais de tous les nombreux amis et admirateurs du Dr Uhrich.

Oui! le Dr Uhrich a déjà un beau passé d'homme public. Ses débuts retentissants datent de la fameuse convention des commissaires d'école à Saskatoon, où presque seul, avec une poignée d'amis, il a tenu tête à quinze cents énergumènes qui voulaient mal de mort à ce que nous avons de plus cher: nos écoles, notre langue, notre race, notre foi!

Il fut beau, cette journée-là, le Dr Uhrich, d'une beauté à la Mirabeau. Aussi tous nous pourions lui adresser mentalement ce vieux souvenir classique: "Tu Marcellus eris", autrement dit: "Tu feras ton chemin".

• • •

La nouvelle école indienne, commencée en juillet l'année dernière, est complètement terminée. La construction est en brique et en tuile, avec les fondations en ciment. Elle mesure 180 x 163 pieds et a 50 pieds de haut. C'est un édifice imposant qui fait honneur à Duck Lake et aux institutions catholiques de l'Ouest.

Le soubassement contient les salles de récréations des garçons et des filles, chacune de 40 x 62 pieds, avec cabinets de toilette et cabinets à douche. Le grand réfectoire mesure 38 x 60 pieds. La chambre de chauffage 30 x 28 pieds. La blanchisserie est munie de tout le matériel le plus moderne. Un système de dalles recueille l'eau de pluie sur les toits pour la conduire dans la blanchisserie.

Le rez-de-chaussée renferme quatre salles de classe, deux chambres de couture, sept chambres à coucher, le bureau de la surintendante, le parloir, etc. La chapelle, qui se trouve également au rez-de-chaussée, a 30 x 62 pieds.

Au premier étage et au second sont situés les dortoirs, l'infirmerie, la salle de communauté des soeurs, etc. Les escaliers sont tous à l'épreuve du feu.

La construction a coûté $150,000. Dans ce nouveau local, les Pères Oblats et les Soeurs Grises vont se trouver mieux en mesure de continuer l'oeuvre de l'éducation des petits Indiens, à laquelle ils se dévouent depuis de longues années avec le zèle et le succès que l'on sait.

• • •

Le 6 février une assemblée de la Croix Rouge, convoquée par M. F.-A. Marshall, organisateur régional, se tenait à l'hôtel de ville, sous la présidence du R. P. Delmas, O.M.I., avec M. J.-A. Dionne comme secrétaire.

En français d'abord, puis en anglais, M. l'organisateur, personne bien sympathique d'ailleurs, fit l'historique de cette oeuvre philanthropique, née durant la guerre des besoins pressants d'alors, et qui poursuit son beau travail en temps de paix, en soulageant toutes les misères dignes d'intérêt. Durant la guerre, la population de Duck Lake s'est mise à un rang à part par sa grande générosité pour cette oeuvre; M. l'organisateur invite les habitants de Duck Lake à ne pas la laisser péricliter.

Après quelques paroles de remerciements à l'adresse de M. Mashall et d'encouragement à toutes les personnes présentes, M. le président temporaire procéda à l'élection d'un comité de réorganisation.

M. l'abbé Morin, curé de la paroisse, est nommé président; le Rév. J.-B. Bunting, vice-président; Mme R. Campbell secrétaire.

A une assemblée ultérieure, ces officiers doivent se choisir un comité de direction, ce beau rôle de dévouement revenant naturellement aux dames qui, certainement, ne voudront pas démériter de leurs devancières durant la guerre.

VAL MARIE

Depuis une quinzaine de jours nous jouissons d'une température idéale; la neige est presque toute disparue, les ruisseaux et la rivière coulent, ce que l'on n'avait jamais vu à cette saison. Les fermiers en profitent pour finir de charroyer leur blé et les habitants du village pour améliorer leurs bâtisses ou en faire de nouvelles. M. Chicouane termine son installation comme boucher.

• • •

La semaine dernière, M. le Dr Perreault, de Willow Bunch, est venu avec M. Lebel visiter la place avant de venir s'établir parmi nous.

• • •

M. Emile Paradis a acheté le quart de section de M. Aristide Nadeau.

• • •

C'est le moment, par le temps qu'il fait ici, de profiter de venir voir les fermes de ceux qui sont partis à cause que le chemin de fer tardait trop à venir. Il est aussi presque officiellement certain que de bonnes terres jusqu'ici occupées par des "ranchers" vont s'ouvrir comme "homesteads" pour des fermiers ou fils de fermiers seulement. Avis en sera donné à temps à ceux qui veulent venir renforcer notre groupe, car nous voulons arriver à avoir le moyen de vivre par nous-mêmes aussitôt que possible.

• • •

L'eau manquant par ailleurs sur la ligne qui aboutit à Val Marie, le C.P.R. améliore ici son réservoir à eau où il est assuré de n'en pas manquer.



MANITOBA

ELIE

Mercredi le 4 février a eu lieu l'assemblée du conseil municipal de Cartier pour engager un officier de santé. Après un long débat où les droits des électeurs de langue française ont été si bien défendus par les conseillers C.-B. Franklin, T. Lynch et A. Beaudry, on a favorisé deux étrangers, les trois autres étant en faveur de deux médecins anglais et protestants.

Comme le vote décisif avait été laissé au maire, M. J.-S. Picard, de Saint-Eustache, nous espérions qu'il aurait pitié peut-être de ses électeurs. Mais il a voté pour la motion anglaise.

Nous avions auparavant comme officier de santé l'un des nôtres qui, malgré les fautes qu'on lui trouve (d'ailleurs qui est parfait aux yeux du public?) avait à coeur les droits du pauvre et de tous les électeurs. Mais comme ce pauvre docteur était tombé en disgrâce auprès des autorités, on l'a mis dehors.

Les conseillers Ramsay et Monkhouse nous ont donné une leçon de patriotisme admirable, et nous les félicitons de grand coeur. Au conseiller C.-B. Franklin nous devons double louange; car quoique Anglais et protestant, cet homme impartial a su s'oublier lui-même pour ne penser qu'au bien-être de ses électeurs et il a voté avec les conseillers T. Lynch et A. Beaudry. A ces deux derniers nous devons un gros merci. Il est vrai que la satisfaction d'avoir accompli leur devoir qu'éprouvent ces représentants des droits du peuple, doit amoindrir de beaucoup l'amertume de la défaite.

SAINTE-AMELIE

Sépulture

Le 4 février, on a inhumé dans le cimetière le corps de l'enfant premier-né de Robert Rivière et d'Anita Benoit.

Nous offrons nos sincères condoléances aux parents éprouvés par ce deuil.

Statistique paroissiale

Le recensement pour 1924 indique une diminution de neuf familles dans la paroisse. Il y a maintenant 92 familles catholiques appartenant à Sainte Amélie. Le nombre de familles par nationalité est comme suit: 63 de langue française, 23 de langue flamande et six de langue anglaise.

Il y a eu pour l'année 21 baptêmes, sept mariages et sept sépultures. Si le nombre encourageant des noces continue à se maintenir, les neuf familles parties seront bientôt remplacées.

Partie de cartes

Mme Robert Ramsay, marchande, a donné, le 8 février, au profit de l'église, une soirée intéressante. Vraiment on ne pouvait pas mieux joindre l'utile à l'agréable. Il y avait justement assez de bonnes gens pour faire un succès honorable de la veillée.

Les heureux gagnants aux cartes furent: pour les hommes, Meerschand 1er prix; Marius Roche, 2me prix; Nap. Callewaert, prix de consolation. Pour les dames: Anésie Bonin, 1er prix; Mme Josephat Bonin, 2me prix; Mme Marius Roche, prix de consolation. Le service de table, collection de vaisselles à dessert, don de l'organisatrice de la soirée, a été gagné par Jean-Baptiste Denis.

Les chansons de la soirée furent: Le "Credo du Paysan", par Edouard Denis; "La Berceuse" de Jocelyn, par Jeanne Jacob; "The Kind Words", par Marguerite Lipton; "Ivresse d'Amour", par Irène Ramsay et Eola Roy; "Au clair de la lune", par Julien Lambillotte. M. Ben Van Malsen a fait les frais du comique en faisant du vieux et du nouveau. Il faut dire qu'il y avait aussi sur le théâtre un instrument fort curieux qui a causé le fou rire à bien du monde; c'était ce qu'on appelle "The funny camera".

Le résultat net de la soirée a été $45.00. Grand merci à tous!

Il est probable que la prochaine partie de cartes se donnera vers le 8 mars. Dès que la bonne dame qui voudra accepter l'organisation d'une autre soirée sera nommée, nous vous en annoncerons la date précise. En attendant, mettez vos sous de côté pour cette future soirée.

SUFFREN

Dimanche le 1er février, nous avons eu la messe à la mission. M. le curé en a profité pour faire trois baptêmes:

A M. John Dauphinais et Françoise Bouvier, un garçon, né le 2 décembre: Joseph-Jean-Alexis. Parrain et marraine: M. et Mme John Welsh.

A M. Frank Bazinet et Clara Gagner, un garçon, né le 13 janvier: Joseph-Edouard-Aimé. Parrain, Joseph Lalonde; marraine, Mlle Isabelle Bazinet.

A M. Auguste Pichette et Yvonne Duhamel, un garçon, né le 30 janvier: Joseph-Frédérick-Alexandre. Parrain, M. Frédérick Drolet; marraine, Mlle Marie Louise Halde.

• • •

Le 20 février, à l'école Lalonde, il y aura réorganisation du club de balle au camp de Suffren et Etunia. En avant, MM. les capitaines!

• • •

Mlle Laramée, notre institutrice, est réengagée pour jusqu'aux vacances de l'été. Nos remerciements à Mlle Laramée pour ses succès déjà obtenus pour le terme passé.

Les causes de la boiterie

Sauf pour les cas où la boiterie provient de la rupture accidentelle d'une jambe, les médecins attribuaient généralement la cause de cette infirmité soit à la coxalgie, soit à des arthrites.

Dans une communication qu'il vient de faire à l'Académie de médecine, le Dr Calot, de Berck, montre que, dans la plupart des cas, cette manière de voir est erronée. Il a pu mettre en évidence que, sur 1,000 personnes, une trentaine environ naissent avec une petite anomalie — irrégularité de forme ou d'ajustage — des deux surfaces articulaires de la hanche. De ce fait, la hanche est moins solide; et s'il vient à se produire un effort, une chute, une maladie, la défectuosité se traduit par des douleurs ou des boiteries. La rupture d'équilibre peut se produire de bonne heure, c'est-à-dire dans les premières années de l'existence, ou bien seulement à 20, 30, 50 ans. C'est la raison pour laquelle on n'avait pas eu l'idée de faire remonter la cause de ces troubles à une origine congénitale.

Grâce aux recherches anatomiques, cliniques et radiologiques du Dr Calot, il sera possible maintenant de découvrir l'anomalie originale et d'établir le vrai diagnostic qui seul peut conduire au vrai traitement.

Le "rhume du bateau"

Mais, parfaitement! il y a un moyen de ne pas avoir la grippe: c'est d'aller vivre aux environs du cercle polaire.

Demandez aux explorateurs de l'arctique et de l'antarctique, Charcot, Scott, Shackleton, Amundsen ont constaté que, aux cours des expéditions, ni eux ni leurs compagnons n'avaient attrapé le moindre rhume. La grippe est un mal des pays habités et civilisés. C'est une affaire de contagion.

Il y a, au nord de l'Ecosse, un groupe d'îles, les Hébrides, dont la plus éloignée, celle de Saint-Kilda, est tellement environnée de tempêtes que, pendant toute la mauvaise saison, aucun navire ne peut aborder.

Or, bien que la température y soit très basse, aucun indigène n'attrape le moindre rhume pendant l'hiver. Mais dès qu'arrive le printemps, les vents se calment, les ports sont abordables. A peine le premier navire est-il arrivé que l'île tout entière est prise d'un rhume carabiné.

Les habitants de Saint-Kilda appellent ce rhume annuel "le rhume du bateau". C'est le bateau, en effet, qui leur en apporte le microbe; et ce microbe, trouvant apparemment un terrain des plus favorables dans la constitution de ces insulaires qui viennent de vivre six longs mois sans le plus petit coryza, se propage avec une extrême violence. En quelques jours toute l'île tousse, crache et éternue.

La vie en société a ses inconvénients: on se passe ses maux les uns aux autres; on échange ses microbes... Vous me direz que l'existence dans une île déserte ne doit pas être non plus agréable tous les jours. Oui, mais du moins Robinson n'attrape pas la grippe...

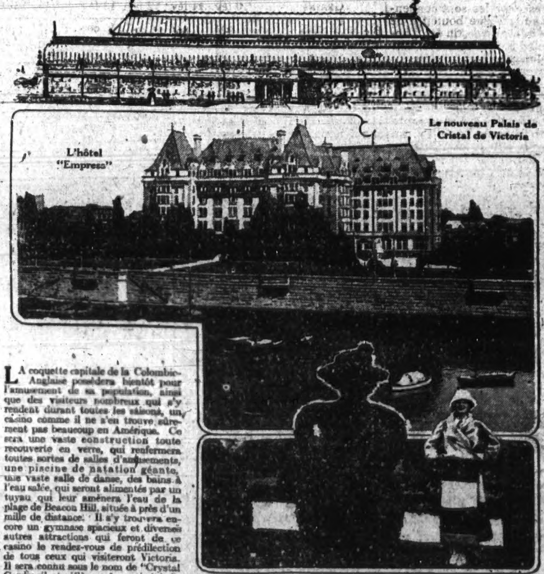
Le nombre d'ouvriers employés par M. Ford

On connait l'importance des établissements Ford, le roi de l'automobile: 157,000 individus travaillent quotidiennement chez Ford, et l'usine de Highland Park, à Détroit, en emploie à elle seule 68,500. Les usines de Kearny, dans le New-Jersey, de Hamilton, dans l'Ohio, de Green Island et de Poughkeepsie, dans l'Etat de New-York, de Glassmere, dans la Pensylvanie, ont à leur service 11,00 ouvriers environ chacune.

Le chemin de fer de Détroit, Toledo et Ironton, propriété de Ford, emploie plus de 2,300 hommes, et les mines de charbon du Kentucky et de la Virginie de l'Ouest 2,500 environ chacune.

Il faut encore citer les compagnies exploitant les forêts du Michigan avec plus de 4,000 ouvriers au travail, et enfin les 700 employés de l'hôpital Henry Ford, à Détroit, ainsi que les 700 de l'école commerciale de Highland Park, également à Détroit.

Victoria sera dotée d'un superbe Palais de Cristal



Curieuse décoration dans le parc de l'hôtel "Empress"

La coquette capitale de la Colombie-Anglaise possèdera bientôt pour l'amusement de sa population, ainsi que des visiteurs nombreux qui s'y rendent durant toutes les saisons, un casino comme il ne s'en trouve sûrement pas beaucoup en Amérique. Ce sera une vaste construction toute recouverte en verre, qui renfermera toutes sortes de salles d'amusements, une piscine de natation géante, une vaste salle de danse, des bains à l'eau salée, qui seront alimentés par un tuyau qui leur amènera l'eau de la plage de Beacon Hill, située à près d'un mille de distance. Il s'y trouvera encore un gymnase spacieux et diverses autres attractions qui feront de ce casino le rendez-vous de prédilection de tous ceux qui visiteront Victoria. Il sera connu sous le nom de "Crystal Gardens" et s'élèvera à proximité du magnifique hôtel "Empress", le dernier à l'ouest de la vaste chaîne d'hôtelleries que le Pacifique Canadien exploite dans les grands centres et les plus belles villégiatures du Canada.

Le Pacifique Canadien, qui a entrepris de faire construire le nouveau casino de Victoria, s'est inspiré pour la préparation des plans, d'édifices du même genre en Europe. Ce sera là une nouvelle attraction qui ne manquera pas d'ajouter encore à la popularité de Victoria comme centre touristique. Les travaux sont déjà commencés et l'on compte qu'ils seront terminés pour mai prochain.



Etre le frère de la belle Mlle du Bozec, cela équivaut à je ne sais quoi de merveilleux; aussi Bernard est-il très envié par ses amis, très entouré aussi lorsqu'il a ma soeur à son bras. Oui, mais quand la parade, — suivant mon expression, —, est finie, qu'il n'y a ni soirées ni visites, que le temps est pluvieux, maître Bernard triste, énervé, désoeuvré, alors, Monsieur quitte la Belle pour venir voir la Bête, comme on m'appelait autrefois, ou "la petite de Montilleul", comme on dit assez dédaigneusement aujourd'hui. Et ce sont des escarmouches de mots, des parties de rires, au milieu d'un branle-bas qui affole grand'mère, fait tomber Miss en pâmoison, donne aux domestiques un avant-goût des supplices infernaux, et nous enivre tous deux, ainsi que mon cher gros Tourbillon.

— On n'a seulement pas le temps de bâiller avec toi, Mouche, m'a déclaré un jour Bernard d'un air convaincu. Il est vrai que je me rattrape avec Mireille. Tiens, je comprends la polygamie.

J'ai ouvert de grands yeux:

— Oh! si tu parles grec!!! La poly... quoi? Qu'est-ce que cela veut dire?

Il avait l'air tout bête.

— Demande à grand'mère.

— Grand'mère, qu'est-ce que c'est que la poly...

— ...gamie? a achevé Bernard, qui paraissait craindre un sermon.

Mais grand'mère ne l'a pas sermonné. Elle sait bien qu'avec tout ce qu'il doit faire entrer maintenant dans sa tête, il a pu oublier l'histoire sainte. Elle m'a conté de jolies choses sur Abraham, Jacob, et j'ai été au courant de suite. Mais quand, après cela, j'ai voulu appeler Bernard "polygame", grand'mère a déclaré, d'un ton sans réplique, qu'il n'était pas un patriarche, lui, et que je ne devais pas me servir de ce mot, sous peine de me faire moquer de moi. Déjà Bernard riait aux larmes. Mais j'étais si vexée qu'il a voulu me donner une consolation:

— Ecoute, Mouche, quand j'aurai mille ans et un jour, tu diras tout ce que tu voudras. En attendant, appelle-moi Bernard, et jouissons l'un de l'autre. Tu sais bien, ma vieille Mouche, que tu es ma soeur préférée?

Oui, je le sais. Mireille a le rôle de reine. Son règne est brillant. Je suis le page, le fol, le confident, l'ami de Bernard. C'est plus doux et plus gai.

... Passons à Mireille, ou "merveille". Mireille, l'idole de Mère, est belle à rêver: de fins cheveux d'or qui forment une auréole vaporeuse autour de son front; un nez fort joli; des yeux bleus immenses; une petite bouche d'enfant; un teint semblable aux pétales des églantines. Avec cela, une taille souple et mince, un genre des plus aristocratiques et des toilettes ravissantes.

Mireille est aussi calme que je suis vive, aussi raisonnable que je suis folle. Tout ce qu'elle dit est bien dit, tout ce qu'elle fait est bien fait. (Entre parenthèses, elle y met le temps!) Il paraît qu'elle a du coeur; mais je trouve ce coeur un peu anémique. J'aurai porté dix fois une infusion en cassant cinq tasses, tandis qu'elle cherche encore s'il vaut mieux de la feuille d'oranger ou de la bourrache.

Nous différons du tout au tout. Mireille aime l'étude, la lecture: j'étudie parce qu'il le faut, et je réserve la lecture pour l'époque où j'aurai des rhumatismes comme grand'mère. Mireille aime le travail manuel: je suis brouillée avec les aiguilles. Mireille craint la pluie, le soleil, le vent, le froid, elle passerait la journée entière sur un fauteuil; je trouve délicieux d'être arrosée, secouée, gelée, pourvu que je sois dehors... Mireille reste au lit jusqu'à dix heures: je fais concurrence aux hirondelles et aux moineaux pour voir lever le jour. Mireille adore les visites, les soirées, la toilette: j'ai tout cela en horreur... Et ainsi de suite.

Bref, Mireille et moi sommes soeurs de nom simplement; et je dois avouer que, avec ces énormes différences de goûts et de nature, nous nous aimons... tranquillement, sans tout le calorique qu'il y a entre Bernard et moi.

...Mes cousins, Jean et Max de Thoisy, me sont presque aussi chers que Bernard, et je les connais peut-être plus que mon frère, puisqu'ils ont été mes amis d'enfance, mes compagnons de jeux. Ah! les charmants garçons! simples au possible, bons comme de la brioche, surtout Jean, mon préféré: doux, timides, ils me traitent en princesse, font mes quatre volontés depuis ma naissance... Bien qu'ils aient l'âge de Bernard, ils sont d'une sauvagerie de loup... Après la mort très prompte de leur mère, je croyais qu'ils se feraient moines moines pour vrai: dans une chartreuse ou une trappe. Nenni! Voilà Max à Polytechnique et Jean ne rêve qu'agriculture à Montilleul.

Grand'mère les a tous les deux en profonde vénération.

Elle disait l'autre jour à Père:

— Ces enfants-là ne mèneront jamais la vie comme le fera Bernard.

— J'ai demandé une explication. Il paraît que "mener la vie" c'est aller au cercle, aimer les chevaux et les soirées.

La belle affaire! Chacun mène la vie selon ses goûts et le physique donné par Dieu. Mes cousins de Thoisy ont raison de fuir le monde: ils n'y réussiraient pas, étant très laids.

* * *

Je crois que j'ai fini mes explications de famille et d'amitié... Non! Il y a encore les domestiques de grand'mère, presque des parents, tous ces vieux-là; puis, mon amour de Tourbillon...

A la cuisine, *Gothe*, inabordable à l'heure des repas; toujours le bonnet de travers; homme à moitié, car elle a le menton plein de barbe; grincheuse, grondeuse, mais bonne, dévouée à se jeter dans l'eau, le feu, l'huile bouillante, dans n'importe quoi, pour faire plaisir à grand'mère et à sa "petite".

A la lingerie, *Julie*, si vieille qu'elle raccommode à côté des trous, et me confectionne des choses étonnantes: bonnets à tuyaux et à coulisses; chemises à manches de capucin; pantalons qui descendent jusqu'aux bottines. Je coupe l'excès de longueur, et Julie ne décolère pas sur le rapetissement des étoffes d'aujourd'hui.

Au jardin, le père *Eusèbe*, un type peu banal qui fait mon bonheur comme je fais le sien en écoutant ses doléances sur sa nombreuse famille.

"Ah! mam'zelle Géva, mon grand fils Bégonia est malade, et le cadet ne vaut guère mieux. Ça perd ses couleurs, ça se tuberculose, ça s'en va de ces vilaines maladies d'à présent. Mais ma nièce Clématite grandit; il lui pousse des boutons. Savez-vous ce qu'elle voulait cette effrontée? Voir le soleil! Ah! la jeunesse!... Je l'ai mise contre le mur du pavillon, et la voilà qui dresse la tête, comme pour dire: "Embrasse-moi..." Ce matin, j'ai enterré un vieil oncle, l'oeillet Paul, que vous aimiez tant. Un mulot avait rongé son pied, cric, crac, en deux temps. Sale bête!" etc.

A l'écurie, *Sidoine*, premier jockey à quatorze ans (??) du comte *** (le nom varie chaque jour). Il a eu dix fois les côtes défoncées, son coeur a cessé de battre deux fois, et on a ramassé quatre fois sa cervelle sur le champ de courses. "Malgré ces petits malheurs, mademoiselle Géva, j'arrivais toujours le premier avec Victor, un cheval de fer et de feu." Sidoine est à Montilleul depuis l'âge de quinze ans. S'il n'a plus Victor, il conduit notre bonne bête de Mascotte, jument de graisse et de lenteur, qui se ferait porter par nous, si elle osait et pouvait le demander.

Gervaise, femme de chambre, soixante-dix ans, n'a jamais quitté le village, ce qui donne une haute idée de son goût et de ses capacités. Grand'mère la carillonne régulièrement cinq fois avant qu'elle entende son appel.

— Gervaise devient tout à fait sourde, disait hier grand'mère. Nous changerons la sonnette pour que les autres domestiques ne taquinent pas cette pauvre vieille sur son infirmité.

Une demi-heure après, confidences de Gervaise!

— La sonnette de Madame ne "grelette" plus bien. Madame ne s'en doute pas, et ça lui ferait peine de la changer. Je vais acheter un "cornet à moustique" comme celui de M. le curé, pour mieux entendre quand elle m'appellera.

Cette haie de cheveux blancs, de vieux grognons, de sourds, forme ce que grand'mère appelle sa "vieille garde". Quand mes parents viennent nous voir, ou qu'il y a, par exception, un invité à Montilleul, on renforce la vieille garde d'un bataillon de mobiles, composé de cinq neveux et nièces de tous ces vétérans. Oh! les pauvres mobiles! Il faut la bonté, la générosité de grand'mère pour servir de calmants, d'emplâtres sur les horions très variés qu'ils reçoivent pendant ces corvées supplémentaires. Gothe, surtout, est féroce. Toucher à ses casseroles amène des rugissements; s'approcher du fourneau est une déclaration de guerre; prendre un ingrédient quelconque, c'est la guerre dans toute son horreur, avec soufflets en guise de coups de feu...

* * *

Avant de parler de Tourbillon, il faut que je dise deux mots de Miss, bien que, sans conteste, je lui préfère Tourbillon. Miss est pourtant très savante, très bonne; mais, d'abord, elle est Anglaise: première raison d'antipathie; deuxième raison: nous ne "cordons" pas ensemble, suivant l'expression de Sidoine. Elle "corde" avec Mireille, aussi froide, aussi compassée qu'elle-même, et elle regrette fort cette élève incomparablement tranquille à ses côtés, qui jamais ne lui posait de questions saugrenues, qui jamais ne renversait la table de travail, qui jamais ne prononçait des mots "karçonnières".

Chère Miss! Je l'aimerai dix fois plus quand elle aura quitté Montilleul, bien qu'elle me procure un certain nombre de distractions, avec son appétit de cannibale, ses dents d'ogre, son corps de squelette et ses costumes étonnants.

... A toi, maintenant, mon gros fou de Tourbillon. Je t'aime! Je t'aime à en mourir! Tu es si beau avec ta grande taille qui te rend le tambour-major de tous les chiens du pays! Et quel poil idéal! blanc et noir, long, un peu bouclé, soyeux. Une queue panache qui parle. Pendante entre pattes, oh! c'est triste, triste: on a reçu une tape de Gothe, ou bien Géva travaille à côté de l'Anglaise que tu abhorres, en bon Français que tu es. Très droite, c'est fierté: tu portes mon panier de fleurs, le journal; bref, tu te sens très utile... En balançoire, c'est le bonheur; il y a de la viande, du sucre, mieux encore: Géva veut jouer, Géva veut sortir. Bou, bou, bou, quelle joie! Mais rien n'est délicieux, mon gros loup, comme nos instants de causeries et de caresses. Tu me forces à ouvrir la main, qu'exprès je tins bien fermée, tu y mets ton énorme patte, puis tu retrousses tes lèvres et tu ris de plaisir, en me regardant avec tes beaux yeux si tendres. Alors, de mon bras resté libre, je t'entoure le cou et t'embrasse à pleines lèvres. Tu jappes doucement, tant cela te paraît bon, et tu commences à sortir ta grande langue rose pour me lécher la joue. Mais, vite, une tape, — oh! fort gentille, — l'arrête, et tu prends un air à la fois bête et malin qui me fait tenir sur mes gardes pendant cinq minutes. Je m'oublie une seconde, et... hop! ça y est... puis, tu te sauves. Je fais semblant de bouder..., tu reviens à pas de loup, et tu t'allonges devant moi, ce qui signifie:

"Je meurs de contrition, Géva, aie pitié!"

Cher vieux fourbe, tu sais bien comme cela finit toujours, et tu abuses de ma bonté, de mon amour pour toi. Je n'ose pas te dire que c'est mal, parce que je trouve cela ravissant. Je t'aime, mon gros, comme Géva sait aimer.

* * *

Le déluge continue, la crise de ruhmatismes aussi. Que c'est long, mon Dieu, que c'est long! Mes jambes ont des fourmillements terribles, car le journal ne remplace pas, hélas! une promenade en forêt, ou une course folle dans les allées du parc. Nous allons maigrir, mon pauvre Tourbillon.

Grand'mère, elle, a presque oublié ses souffrances, durant une heure, pour lire mon journal. Elle a tour à tour pris un air triste, gai, mécontent.

Je fais des fautes grosses comme une montagne; des fautes d'attention, paraît-il, car j'ai l'orthographe naturelle et je sais ma grammaire. J'écris des choses étonnantes, peu respectueuses, peu aimables. Je ne choisis pas mes termes: ils sentent souvent le garçon (quel bonheur!). Mais il y a du style, beaucoup d'originalité, une disposition très grande à l'analyse, ce qui est étonnant, vu mon étourderie.

Grand'mère a conclu en disant que je pourrai devenir journaliste ou romancière!!!... Oh! jamais! jamais! C'est un métier de cul-de-jatte. Si je dois, un jour, gagner ma vie, je me ferai écuyère de cirque, mousse, passeuse de bac, je ne sais quoi où l'on remue. N'est-ce pas, Tourbillon?

— Bou, bou. Oui, oui.

* * *

Allons, j'arrive à ma naissance: grand'mère dit que j'aurais dû commencer par là. Pauvre grand'mère! A son âge, on procède par ordre: mais, au mien! Au mien, on fait comme Ali, qui gambade au petit bonheur dans le pré, trouvant que c'est bon d'être libre, de n'avoir même pas une bride sur le cou, rien qu'une crinière folle que secoue la brise de la forêt.

Je suis née à minuit (c'est ce que l'on appelle voir le jour), oui, à minuit, pendant que le vent et la pluie se querellaient terriblement au dehors. Cette bourrasque n'était rien, paraît-il, à côté de celle causée par mon arrivée.

Depuis de longs mois, on avait décidé, en famille, qu'il fallait un garçon. D'abord, Bernard étant maladif, on tremblait toujours de le perdre; puis, et surtout, Mlle Aurore du Vésian du Hautpas, vieille fille de cinquante-cinq ans, voulait un filleul, pour l'appeler Dominique. Le nom souriait peu à mes parents. N'importe! c'étaient Dominique et un héritage en perspective, ou rien du tout. On accepta Dominique et l'héritage. Mlle Aurore du Vésian, ravie, acheta un layette princière avec des D — style gothique et renaissance — brodés à l'anglaise, au plumetis, à tout ce que l'on voudra. Il y avait des bavoirs avec "Dominique" en entier; des serviettes avec "Bon appétit, Dominique"; des bonnets, avec "Dors bien, Dominique"; des brassières, avec "Saint Dominique, protégez votre filleul". Eh, crac, ce n'est pas un filleul qui arrive, c'est une filleule! Une énorme filleule de onze livres, pour laquelle aucun bonnet n'était assez grand, aucune brassière assez large.

Ah! quelle déception pour tout le monde! Jusqu'à Mireille qui disait à Bernard:

— C'est bien ennuyeux que ce soit une petite soeur, au lieu d'un petit frère. Maman aura beaucoup plus de peine quand elle le saura. Et Mlle Aurore, donc!

Mlle Aurore était furieuse.

Une fille!! Comme s'il n'y avait pas assez de filles en France! On aurait sûrement voulu lui jouer un tour, sachant qu'elle désirait un garçon. Enfin, n'importe, elle serait marraine, sa filleule s'appellerait quand même Dominique, mais, vu son sexe, elle ne lui donnerait que dix mille francs.

Mère pleura beaucoup, paraît-il. Un bel héritage manqué, "Dominique" qu'on devait subir malgré tout!

— Allons, dit grand'mère de sa plus douce voix, ne sois pas ingrate envers Dieu; ta fille ne sera pas une pauvresse sans la fortune de Mlle du Vésian. Quant au nom, eh bien, on peut en avoir deux. Appelle ce gros baby comme moi: Geneviève. Sainte Geneviève était une douce et une énergique. Quelle bonne patronne pour la nouvelle venue! Une nouvelle venue bien portante, de la forte race des Montilleul!...

Un jour, pour me rendre compte de ce que j'étais à ma naissance, j'ai demandé à Gothe comment c'était gros un enfant de onze livres. Gothe a mis tour à tour trois ou quatre dindes dans sa balance, a pesé, repesé; puis, d'un air triomphant, prenant à deux mains la plus belle bête, elle me l'a présentée:

— Voilà, mademoiselle Géva, vous étiez comme ça!!!

... On me donna une superbe nourrice, et je me mis à pousser! à pousser!

— Ce gros poupon, une fille? Oh! nounou, ce n'est pas croyable!

Agacée de s'entendre répéter cette phrase par toutes les amies de ma famille que nous rencontrions, ma nourrice déclara, un beau matin, qu'elle ne me promènerait plus sur le cours, à moins qu'on ne lui permît de me faire passer pour un garçon. Refus de Mère. Claudine s'entêta et partit.

J'avais sept mois, et je pesais assurément plus que la dinde montrée par Gothe; autant, pour le moins, qu'un des gorets de la mère Lucotte. Le biberon remplaça la nourrice: j'aurais avalé même le tuyau de caoutchouc si on m'avait laissé faire. Le lait, les eaux panées, gommées ne suffisant bientôt plus à mon appétit, on finit par me donner de la soupe. Quand elle n'arrivait pas assez vite, je criais à la fois de faim et de colère, car j'étais fort méchante à cet âge, et je possédais, au désespoir des voisins, des poumons étonnants.

A cinq ans, je ressemblais à un colosse auprès de Mireille et de Bernard, gorgés de jus de viande, d'huile de foie de morue, d'iodure de fer. A chaque repas, c'étaient des supplications, des promesses, des larmes, pour leur faire avaler une bouchée, tandis que, malgré une surveillance sévère, on me trouvait fréquemment vers la niche des chiens, assise entre Milord et Ravaud, et barbotant à qui mieux mieux dans l'énorme écuelle qu'on leur portait chaque matin. Je trouvais cela délicieux, et si amusant! Puis, c'était défendu, et qu'y a-t-il de plus attrayant que ce qui est défendu? J'ai toujours compris Eve, et me sens un faible pour elle, bien qu'elle soit cause de nos malheurs.

Hélas! on me défendait bien des choses!... Exubérante de vie, il me fallait du mouvement, des jeux bruyants, de l'air. Tandis que Bernard lisait, assis aux pieds de ma mère, que Mireille s'amusait avec sa poupée, je prenais le tambour de mon frère, et mes "ra", mes "fla" étourdissaient toute la maison. Crac, on supprimait le tambour. M'attelant à une chaise, j'imitais les hennissements, les piaffements d'un cheval; il y avait des galops effrénés, suivis de la chute d'innombrables bibelots et de la mienne.

— Quelle enfant! soupirait ma mère... si, encore, elle n'était que terrible, mais...

Mais... on me croyait inintelligente, sotte, pour parler crûment, alors que j'avais fait du jeu un ami de toutes les minutes. Il paraît qu'à trois ans Bernard et Mireille connaissaient leurs lettres. A cinq ans, je ne savais ni A ni B. En vain me donnait-on des images, un alphabet sur des carrés d'ivoire: je découpais les images et jonglais avec l'alphabet.

On me mit comme externe dans un couvent voisin. Les fillettes de mon âge lisaient déjà couramment; quand elles virent mon mutisme, elles se moquèrent de moi, et l'une d'elles m'appela "grosse bécasse"! Très froissée, je fis la mauvaise tête; butée dès le premier instant, je me dispensai de tout effort, et persuadée moi-même que je ne pouvais rien apprendre, je me contentai, en classe comme à la maison, d'être un diable à quatre: "un garçon manqué", murmuraient tristement les soeurs sous leurs cornettes.

Les pénitences ne me produisaient pas plus d'effet que les piqûres du charbon sur l'épiderme d'un bourriquet; emprisonnement, bonnet de nuit en plein jour, pain sec, j'étais blasée sur le tout; et je semblais si bien dans mon élément à chaque punition nouvelle, que, lorsque mes compagnes m'apercevaient à genoux, ou adossée à un arbre, elles disaient d'un ton indifférent: "Bah! c'est la bécasse." Ou: "C'est Geneviève du Bozec."

On y était habitué!!

Rebutée par toutes les fillettes de mon âge qui jouaient déjà aux petites dames, je n'éprouvais aucun plaisir dans leur société. Au couvent, elles se moquaient de moi. En visite, elles me craignaient.

Toute ma vie, je me souviendrai d'une réunion enfantine, à la Préfecture: ma première et dernière fête de ce genre. Nous étions là une quarantaine de bambines de cinq à douze ans. On n'avait pas encore servi le goûter, les musiciens se faisaient attendre, personne n'arrivait à trouver un jeu plaisant à toute la bande. L'une proposait: "les visites", l'autre, "les malades dans un hôpital", etc. Avec un superbe haussement d'épaules, sans un mot, je quittai ces momies indécises, pour aller, au jardin, rejoindre des collégiens qui s'amusaient joliment, eux!... Je n'avais pas encore franchi la porte du salon que les épithètes de "bécasse", de "garçon manqué" m'arrivèrent aux oreilles, accompagnées du rire moqueur de mes compagnes.

Faire volte-face, fondre d'un bond sur les impertinentes, distribuer de droite et de gauche cinq ou six soufflets ne me prit pas deux minutes. Hélas! on méconnut mon héroïsme. Ces femmelettes poussèrent tant de cris, versèrent tant de larmes, chaque maman des victimes exhala de telles plaintes, que je dus quitter la fête pour aller danser... au lit.

A la suite de cet incident, aussitôt qu'une dame parlait de ma sottise, une autre s'empressait d'ajouter quelques mots sur ma méchanceté.

Non, je n'étais pas méchante... Mais j'avais dans la tête (comme aujourd'hui encore) une provision de grains de folie que je semais consciencieusement sur ma route. Mes parents, très calmes, habitués aussi à la tranquillité de Bernard et de Mireille, ne comprenaient pas, n'admettaient pas ma nature vif-argent. Toujours grondée, toujours punie, je recevais peu de caresses; en recevant peu, j'en donnais peu, et je sentais parfois un besoin inouï d'affection, de tendres paroles, une vraie fringale de baisers.

Bref, mon enfance n'a pas été heureuse. Sur les douze mois de l'année, un seul me faisait goûter une joie sans mélange, celui que je passais à Montilleul, dans la chaude atmosphère d'indulgence et d'amour dont m'entourait grand'mère.

Depuis que, sur mes traits d'enfant, elle avait cru trouver une ressemblance avec grand-père j'étais devenue sa préférée. Sans qu'elle me l'eût jamais dit, je le comprenais fort bien, et lui rendais sa tendresse avec une passion folle. Puis, déjà, j'aimais tant Montilleul! C'était l'espace, l'air, la liberté de crier, de courir, de dire tout ce qui me passait par la tête et par le coeur. C'était aussi le charme mystérieux qui s'attache aux vieilles demeures pleines de recoins étranges, effrayants.

Montilleul date du seizième siècle. Il a un petit air de château seulement par les tourelles qui le flanquent aux extrémités; et je crois qu'il serait laid, si, du haut en bas de son immense façade, un enchevêtrement de lierre, de rosiers, de clématites, de chèvrefeuille ne faisait de lui une corbeille de fleurs aux nuances les plus variées, une cassolette aux parfums les plus doux, une volière aux chants les plus ravissants, car il y a des centaines de nids au milieu de tous ces rameaux.

(A suivre)

Ses maux commencèrent avec un mauvais rhume

Une fillette d'Ontario souffrait de maux de tête et fut soulagée par les Pilules Dodd pour les rognons

Les Pilules Dodd sont un remède pour les rognons, et peuvent servir pour jeunes ou vieux

Williamstown, Ont., 16 février (Spécial) — Nous avons un témoignage de Mme L. Stanley, une personne bien connue ici. Elle nous écrit parce qu'elle sent qu'elle doit avertir les autres mères, dont les enfants souffrent de rognons faibles, du soulagement que sa fillette a éprouvé par l'usage des Pilules Dodd.

"Je dois vous écrire au sujet des Pilules Dodd pour les Rognons. J'en ai données à ma fillette. Elle souffrait de maux de tête, de sommeil agité, d'appétit irrégulier, et se sentait nerveuse et fatiguée. J'ai trouvé vos pilules très satisfaisantes et vais continuer à les employer."

Les Pilules Dodd sont devenues un remède de famille parce que ceux qui les ont essayées les ont trouvées efficaces. Elles soulagent les rhumatismes, le lumbago, roideur du dos, maux de coeur, de tête et troubles urinaires, parce que tous ces maux proviennent de rognons malades ou sont causés par les rognons qui refusent d'accomplir leur travail.


Mme PHILIPPE DORE, Ste-Agathe des Monts, P. Q.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LAURIER

Depuis le 10 de ce mois, nous comptons au milieu de nous un heureux couple de plus. M. Joseph Dupré s'est uni pour toujours à Mlle Marie-Jeanne Rivera.

* * *

Les nombreux amis de Mme Alphonse Pépin seront peinés d'apprendre qu'elle s'est fracturé un poignet en tombant par terre.

* * *

Une des ressources de nos habitants pour gagner leur vie est le bois de corde; mais le jour n'est pas éloigné où il n'y aura plus à y songer, le bois sera trop loin. Verrons-nous alors un certain nombre de nos familles nous quitter pour d'autres cieux? De plus nos terres sont remplies de mauvaises herbes. Plusieurs d'entre elles sont peu propres à la culture des grains, surtout du blé. Il faudrait avoir des vaches, semer du trèfle d'odeur ou du foin et faire de l'ensilage pour nourrir les animaux. Tout cela n'est guère pratique ici. Il y a des progrès à faire dans ce sens.

SAINT JEAN-BAPTISTE

A la partie de cartes du 4 février, notre salle regorgeait de monde: 34 tables étaient en marche. Qu'il est malheureux que la salle soit si petite! Mais patience... on nous assure que dans quelques années nous aurons une vaste salle bien éclairée, bien chauffée dans le soubassement de notre nouvelle église. Quelle différence ce sera alors!

La fanfare se perfectionne peu à peu et durant cette soirée, elle a entretenu, à plusieurs reprises, l'auditoire sympathique avec plusieurs morceaux de musique. La collation a été généreusement donnée par MM. Geo Guertin et J.-B. Ayotte. Une jolie mandoline vendue à l'encan a rapporté tout près de $25. L'encanteur a assuré qu'elle serait un passe-temps inappréciable pour ceux qui pensent à aller "dans le Nord". Finalement elle a été gagnée par Henri Tessier. Ceux qui passent devant la boutique de ce dernier entendent des notes harmonieuses... Serait-ce en préparation du grand voyage? Le résultat financier de cette soirée a été de $90.

Le premier prix des hommes a été gagné par M. J. Touchette et le deuxième par Alfred Granger. Le premier prix des dames a été gagné par Mme Anne Mondor et le deuxième par Mlle Anita Cadieux.

Après avoir entendu chansons, déclamations, dialogues, etc., tous se séparèrent, enchantés de cette veillée de famille et aux sons d'une claironnée joyeuse par la fanfare.

* * *

L'orchestre et la fanfare travaillent ferme pour la partie de cartes du 22 février, afin de donner un vrai régal artistique. Venez en grand nombre ne serait-ce que pour entendre la musique.

* * *

L'Association des Fermiers-Unis tenait sa réunion annuelle d'actionnaires, mardi le 10 février. Tous les mêmes directeurs ont été réélus. M. Ed Parent, dans un vibrant discours, a fait un appel particulier aux actionnaires en leur demandant d'encourager cette association, en la favorisant de leurs achats au lieu d'aller acheter ailleurs.

* * *

Dans une fête intime et familiale M. et Mme Mathias Fillion ont célébré leurs noces d'argent d'union conjugale, le 10 février.

* * *

Un léger accident est survenu à M. Wilfrid Vermette: en sciant du bois à la machine, il s'est fait amputer un pouce.

* * *

Le 11 février, Mlle Hélène Granger unissait, aux pieds des autels, sa destinée à M. Wilfrid Auger, de Dollard Sask. La messe nuptiale, à laquelle assistaient un grand nombre de parents et d'amis, eut lieu à dix heures Les Enfants de Marie et quelques autres ont fait les frais du chant. La fête religieuse terminée, les invités se rendirent nombreux sous le toit paternel, où les attendait un succulent repas. Au commencement de ces agapes familiales, David Granger, élève en philosophie au collège et frère de la mariée, se leva et fit aux héros du jour une adresse bien sentie et saturée de sentiments délicats et fraternels. Il félicita chaleureusement les élus de la circonstance de leur choix respectif, des principes profondément chrétiens qui les animent; il leur souhaita longue vie, bonheur et courage "dans cette voie où aujourd'hui ils cueilleront des roses et peut-être des main des épines". Dans cette adresse vibraient les joies chrétiennes de l'hyménée, les regrets du départ et les douleurs de la séparation de la famille qui chérissait tendrement cette soeur pour un endroit éloigné. Il fit aussi du marié un éloge bien mérité. Ce ne fut que tard dans la nuit que se termina cette agréable fête.

Baptêmes

Le 8 février — Joseph-Romuald-Adélard, enfant de Romuald Mathieu et de Delphine Beaudette. Parrain, Ernest Beaudette; marraine, Marie Morin.

Le 9 février — Marie-Blanche-Thérèse, enfant de Adrien Bouchard et de Emilia Lambert. Parrain, Julien Lambert; marraine, Blanche Champagne.

Le 10 février — Paul-Joseph-Laurent, enfant de Laurent Marion et de Lucia Ricard. Parrain, Achille Roy; marraine, Eugénie Marion.

12 février — Joseph-Léo-Denis, enfant de Rémi Lavallée et de Fabiana Valcourt. Parrain, Antoine Lavallée; marraine, Marie-Rose Désautels.

ALONSA

A Saint-Lazare, Man, le 12 février, M. l'abbé Barton, curé de la paroisse, bénissait le mariage de Mlle Anna-Marie Tremblay, fille mineure de M. et Mme Israël Tremblay avec M. Jean Bouvier, télégraphiste du C.N.R., fils majeur de M. et Mme Pierre Bouvier, d'Alonsa, Man. Pendant la messe, le programme musical fut bien rendu par le choeur des Enfants de Marie, dont la mariée était la présidente. Mlle Hébert, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Avant la bénédiction du mariage, la mariée est allée déposer aux pieds de la statue de la Sainte Vierge son insigne d'enfant de Marie pendant que le choeur chantait un cantique approprié.

M. Pierre Bouvier était le témoin de son fils; la mariée était accompagnée de son père.

Après la cérémonie, M. et Mme Tremblay ont reçu en leur demeure, où les salons étaient décorés de roses et de verdure. Un succulent dîner et souper fut servi aux parents et amis, ainsi qu'à M. le curé et aux Enfants de Marie.

M. et Mme Jean Bouvier sont partis en voyage pour une quinzaine chez leurs parents et amis de différentes villes de l'Ouest.

Les mariés ont reçu un grand nombre de jolis et riches cadeaux. Nous leur souhaitons bonheur parfait.

Mme Pierre Bouvier, mère du marié, ainsi que sa fillette Rita, était à Saint-Lazare pour assister à ce mariage. Le 12 février était aussi la date du mariage des parents des deux mariés.

STE-ANNE DES CHENES

Conférence

M. I Villeneuve, conférencier agricole, viendra à Sainte-Anne, dimanche le 22 février. Il donnera une conférence à la salle municipale à 8 h. du soir.

Allons nombreux entendre M. Villeneuve. Il est bien renseigné; il répondra à toutes nos questions.

LAURIER

L'activité dont nos jeunes gens ont fait preuve dans l'organisation de leur soirée de cartes devait nécessairement aboutir à un franc succès. La veillée du 12 février nous a procuré un agréable passe-temps et a augmenté considérablement la somme en réserve pour l'achèvement de notre salle.

Les prix, qui furent d'un goût choisi, ont été gagnés par Mlle Anna Boulet et M. Edouard Côté. A la raffle, la chance donna une très belle horloge à M. Antoine Boulet et une bouilloire en nickel à Mlle Henriette Côté.

Les jeunes filles ont maintenant la tâche de nous donner la dernière partie de cartes avant le carême. Il faudra un coup de collier! Elles le donneront volontiers, n'en doutons pas.

* * *

M. Jules Deschênes, notre chef de gare et notre maître de chant, nous a quittés dernièrement pour se rendre à Montmartre, Sask., où le 19 courant il unira sa destinée à celle de Mlle Blanche Breton. Le correspondant local nous enverra sans doute des échos de la belle cérémonie religieuse qui s'est déroulée dans l'église de Montmartre. En attendant de les lire, nous souhaitons à M. et Mme J. Deschênes bonheur et prospérité durant de longues années.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Nomination

Depuis le départ de M. O. Charbonneau, il manquait un commissaire au district scolaire de Sainte-Rose. Les contribuables de cet arrondissement se réunissaient en très grand nombre à la salle de l'école, jeudi soir le 12 février. M. le Dr Henri Gosselin, proposé par M. Albert Couillard et secondé par M. Napoléon Zaste, et M. Joseph Valcourt, proposé par M. Pierre Saurette et secondé par M. Thomas Dame, furent les deux candidats nommés. Nous aurons donc une élection. La campagne électorale, pour courte qu'elle soit, promet d'être très active et intéressante. Le jour de la votation est fixé pour le 26 février, à la salle municipale, de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.

Mariage

Le 10 février, M. Edouard Breland, de Sainte-Amélie, Man., unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Aldina Nault, de Sainte-Rose. Témoins: MM. David Nault et Victor Hamelin.

Séance

Dimanche le 22 février, un joli concert sera donné par les amateurs de Sainte-Rose au profit de l'église. Mme Jean Bergay et M. W.-B. Scarth, depuis quelques semaines, se sont dépensés sans compter pour faire de ce concert un vrai succès. Qu'on vienne donc en foule, le 22, à la salle de l'école, soit à 2 h. 30, soit à 8 h. p.m., pour encourager nos acteurs et aider ainsi à amortir la dette de notre église.

Programme

Drill: "Les poupées": fillettes de l'école du village.

Saynète: "Innocence à minuit": enfants de l'école Lamennais; institutrice, Mlle A. Lauzé.

Comédie anglaise: "Bachelor's Baby".

Pantomime, par les élèves des quatre écoles de la paroisse.

Monologue: "Oh! les enfants!", C. Thériault.

Comédie française: "L'assassin".

Les sièges peuvent être réservés dès maintenant au bureau de poste.

SAINTE-AGATHE

Dimanche dernier, 8 février, notre patronne, sainte Agathe, dut être fière de sa paroisse! A l'occasion de la solennité de sa fête, les communions ont été aussi nombreuses qu'aux grandes fêtes de Noël et de Pâques.

A la grand'messe, nous eûmes l'honneur et le plaisir d'entendre prêcher M. l'abbé Sabourin, visiteur des écoles. Après nous avoir donné un court résumé de la vie de sainte Agathe, il nous engagea à nous montrer, à l'exemple de cette vierge martyre, toujours chrétiens dans notre intelligence, dans notre sensibilité et dans notre volonté. Nous ne doutons pas que ce sermon si pratique portera d'excellents fruits dans toutes les familles.

Le soir à huit heures, la salle du couvent se remplit de parents et d'amis avides d'entendre leurs enfants donner une leçon d'histoire du Canada.

Les élèves des sixième, septième et huitième grades racontèrent avec beaucoup de simplicité et d'éloquence même, l'histoire de la domination anglaise, en faisant ressortir surtout les droits des Canadiens français. Leurs récits, entremêlés de chants patriotiques, ne parurent pas trop longs à l'auditoire qui manifesta son approbation par une attention soutenue jusqu'à la fin.

Notre bon curé se montra très content de ses enfants et leur accorda un grand congé pour le lendemain.

Sur l'invitation de notre pasteur, M. l'abbé Sabourin, qui avait eu l'aimable complaisance d'assister à cette leçon d'histoire, daigna prendre la parole. Il nous servit alors une autre pièce d'éloquence basée sur l'histoire et bien propre à nous persuader que nous devons être et rester Canadiens français, en tout et toujours.

* * *

Le lendemain, M. le visiteur, accompagné de notre curé et de MM. les commissaires d'école T. Joyal et S. Beaudoin, faisait subir aux élèves des examens qui furent très satisfaisants. A 11 h., la troupe joyeuse des écoliers se hâta d'aller jouir de son congé.

Mardi à 8 h., M. I. Villeneuve donna sa conférence agricole annuelle dans notre salle paroissiale. Une nombreuse assistance témoigna l'estime et l'appréciation des habitants de Sainte-Agathe pour cet ami dévoué des cultivateurs.

SAINT-PIERRE

Nous apprenons que M. Wenceslas Bruneau, agent de la compagnie des machines à coudre Singer, a forcément interrompu son ouvrage, étant malade à l'hôpital Saint-Roch, depuis le 2 février. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

TRANSCONA

Partie de cartes, le dimanche 15 février

Quelle agréable veillée nous venons de passer à la salle paroissiale de Transcona! Quel brio du commencement à la fin! Nous étions environ 40 des clubs de raquetteurs Saint-Ignace et Saint-Edouard; nous sommes partis de Winnipeg, les uns en automobile, les autres à pied; et avec cela, personne en retard pour le commencement de la belle partie de cartes. Grand entrain comme toujours et des visiteurs de partout. La salle était presque comble. Douze mains de whist furent jouées et les prix furent décernés aux gagnants suivants: Miles Rose Audette et M. Pelletier, MM Edmond Grégoire et Browarigg.

Un succulent goûter fut ensuite servi, et après s'être régalés, il y eut un superbe programme musical. Mlle Grace Miller a joliment interprété des morceaux très difficiles. Elle fut rappelée plusieurs fois. Mlle Marengo chanta avec beaucoup d'art et sut capter les applaudissements de l'auditoire. Miles Yvonne Morin, Eva Forest et d'autres aidèrent à compléter ce magnifique programme artistique.

Nous sommes revenus à Winnipeg très contents de cette soirée passée avec nos bons amis de Transcona et bien décidés d'y retourner encore bientôt.

SAINT-BONIFACE

Funérailles du Frère D'Amour, O.M.I.

Les funérailles du Rév. Frère D'Amour, O.M.I. ont eu lieu samedi matin au Juniorat des Oblats. Les restes ont été transportés de Kenora à Saint-Boniface vendredi soir.

On sait que le Frère D'Amour était assistant principal de l'école indienne de Kenora, Ont., et qu'il a été assassiné par un domestique de cette institution. Il était âgé de 43 ans.

Le service funèbre fut célébré par le R. P. P. Magnan, O.M.I., assisté des RR. PP. Chewak et Paillé comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les RR. PP. De Il y aura aussi un joli programme mu-Bayl, Sylvestre, Kerouanton et Huetric.

On remarquait dans l'assistance: S. G. Mgr Béliveau, Mgr Jubinville, MM. les abbés Sabourin, Primeau, Lamy, Pilon, etc., et des représentants de toutes les communautés religieuses de cette ville.

La chorale du Juniorat chanta la messe de Requiem.

L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la communauté au Juniorat.

La Liberté offre ses sincères condoléances à la Congrégation des Oblats.

Au conseil municipal

Lundi soir l'échevin McLean a proposé au conseil une réduction de 17 pour cent sur tous les salaires au-dessus de $150 par mois et de 10 pour cent sur ceux au-dessus de $100. Cette résolution a été adoptée. Un avis de reconsidération a été donné par l'échevin Doucet. Il a donné pour motif de cette reconsidération le sort d'employés méritants qui ne reçoivent actuellement qu'un salaire moins que raisonnable.

Le règlement de la balance de l'argent dû sur le prélevé de 1924 pour fins d'administration scolaire, en souffrance depuis le 1er février, doit être pris en considération, conjointement avec la banque, le 20 février.

Les "Romanesques"

C'est lundi prochain, le 23, que sera jouée la pièce d'Edmond Rostand. Ceux qui connaissent l'oeuvre de ce poète sont unanimes à dire qu'elle est un chef-d'oeuvre.

Les nouvelles qui nous viennent de ci de là quant aux répétitions de la troupe sont des plus encourageantes et tous peuvent escompter un succès sans précédent. Que tous se rendent au Dominion lundi le 23 pour acclamer, encourager cette petite troupe qui s'est attaquée à une telle oeuvre afin de donner à notre population française du vrai théâtre français.

On peut réserver les places à la Librairie Kéroack, Ltée, Winnipeg.

Partie de cartes de la Chorale au Collège

La soirée de dimanche a été un franc succès. Les membres de la chorale ont lieu d'en être fiers. Ceux qui y ont assisté n'ont pas dissimulé leur satisfaction et s'en sont allés avec l'intention bien arrêtée de revenir bientôt à une pareille fête de paroisse. L'entrain, la gaieté ont régné partout, toute la soirée.

Au début, M. le président J.-L. Trudeau remercia tous ceux qui avaient travaillé à l'organisation de cette fête et à l'élaboration du programme. Il exprima la reconnaissance de la chorale envers les généreux donateurs et envers la population de Saint-Boniface et de Winnipeg qui avait répondu avec tant d'empressement à l'invitation de la chorale. En terminant, il invita Mgr l'Archevêque à porter la parole.

Sa Grandeur, en quelques mots, remercia et félicita la chorale du bon travail qu'elle fait pour rehausser nos cérémonies religieuses. Il signala tout particulièrement le dévouement du directeur, M. Hélie, et de M. Dorval, l'organiste. Au nom de la chorale il présenta à M. Hélie un bâton de direction, et à M. Dorval deux magnifiques pipes. C'était une marque d'amitié et un témoignage d'admiration des membres de la chorale pour ceux qui les dirigent.

Immédiatement après la partie de cartes, la chorale exécuta deux choeurs: "France" et "Le cerf au bois". Ces deux choeurs furent très applaudis.

Le quatuor improvisé clôtura cette belle veillée de familles. L'apparition de ces acteurs sur la scène provoqua un éclat de rire général. Ils durent revenir à plusieurs reprises, car les rappels succédaient aux rappels. C'était original, comique, bien rendu et chacun désirait que ça se prolongeât.

Gagnants des prix

Pour les dames: 1. Mme Pinvidic; 2. Mlle Thérèse Lemoine; 3. Mlle Alice Morin; consolation, Mlle Rose Pitre.

Pour les hommes: 1. M. N.-W. Chabot; 2. M. Geo.-E. Swan; 3. M. R. Roy; consolation, M. Victorin Bénard.

Prix d'entrée: M. Jean Mager et Mlle Lapiante.

Le prix de raffle, une corde de bois donnée par M. Rousseau, a été gagné par M. S. Hélie, directeur de la chorale.

A.C.J.C.

Dimanche les membres du Cercle La Vérendrye se réunissaient au Collège pour l'assemblée régulière.

Le Père aumônier fit la lecture spirituelle. Il expliqua la parabole de la semaine et en dégagea pour l'édification de tous les grandes leçons qu'elle renferme.

Le camarade Allard fit la chronique des événements de la quinzaine. Il appuya surtout sur la crise religieuse en France, la visite des Ontariens à Québec, et le blé.

Nous déplorons l'absence de plusieurs membres. Espérons qu'à la prochaine assemblée nous nous retrouverons tous pour nous mettre au travail avec ardeur. Ceux qui désirent se joindre à nous sont les bienvenus.

Le Cercle organise une séance publique pour le lundi de Pâques. Nous en reparlerons.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le magnifique succès de la partie de cartes donnée chez Mme J. Longpré a rapporté la jolie somme de $45. Les gagnantes furent: "Mah Jong": 1er prix, Mme Noël Bernier; 2me prix, Mme G.-H. Noël. "Bridge": 1er prix, Mme Chaunière; 2me prix, Mme Gordon. "500": 1er prix, Mme J.-H. Murphy; 2me prix, Mme J. Larocque.

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises remercie sincèrement Mme J. Longpré pour sa généreuse hospitalité. Elle voit avec plaisir et grand intérêt le nombre de ses membres augmenter à chacune de ces réunions.

Les "Canadiens"

Notre club de gouret n'a pas de veine. Le club de Portage la Prairie lui a infligé une défaite mercredi dernier. La liste des revers s'allonge. Souhaitons que les prochaines joutes se termineront en victoires.

Nos joueurs travaillent dur. Ils se donnent du mal. Que voulez-vous, il n'ont pas de chance...

Concert-conférence

Dimanche soir, le 22 février, la fanfare La Vérendrye donnera un concert dans la salle du Collège à 8 h. 30. L'entrée est gratuite.

Allons encourager ces musiciens qui se sont toujours prêtés avec empressement à rehausser nos fêtes religieuses et nationales. En sus du programme musical, M. l'abbé J.-A. Sabourin, chancelier du diocèse, donnera une conférence: "De notre mentalité". C'est un sujet qui est très intéressant. Venez entendre le conférencier et vous repartirez avec des notions exactes de ce que doit être notre mentalité canadienne-française.

Voici le programme de la soirée:

Marche roumaine: "Botesnu", V. Turine.

Ouverture: "La reine des fleurs", H. Mestdagh.

Caprice: "Solitude", S. Mercadante.

Chant: "La fiancée du soldat", C. Chaminade: Mlle Marie Benoit.

Pot pourri d'airs américains, arr. M. Beyer.

Conférence: "De notre mentalité", M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, chancelier du diocèse de Saint-Boniface.

Bolero espagnol: "Au-delà des Pyrénées", L.-J. Baudouck.

Chant: "Dieu bénit celui qui donne", XXX: M. Raphaël Pinvidic.

Valse lente, A. Mahy.

Fantaisie: "Airs canadiens", arr. L.-P. Laurendeau.

"O Canada".

Directeur: Joseph Vermander. Au piano, M. Benoit.

Les revenus de ce concert serviront à l'achat de nouveaux instruments.

PETITES NOTES

La maison Bérubé et Cie sera dans son plus spacieux local (ancienne pharmacie McRuer) au commencement de la semaine prochaine.

* * *

La Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a offert des condoléances au Frère Syndic Michel Toupin et aux frères Edmond, Alfred et Albert Toupin, à l'occasion de la mort de la Soeur Fafard, de Montréal, soeur du premier et tante des trois autres.

Si vous cherchez ceci ou cela, si vous voulez être ici et là, sans autre objet que de vous satisfaire et de vivre plus selon votre gré, vous n'aurez jamais de repos et jamais vous ne serez libre d'inquiétude, parce qu'en tout vous trouverez quelque chose qui vous blesse et partout quelqu'un qui vous contrarie. — L'Imitation.

La Fanfare La Vérendrye

Nous voulons profiter de l'occasion de notre concert pour attirer la bienveillante attention du public sur l'importance d'encourager l'étude de la musique de fanfare chez nous et sur les difficultés à surmonter pour maintenir un corps de musique sur un pied d'efficacité.

L'espace est trop restreint pour tout énumérer en détail et faire un long plaidoyer en faveur de cette oeuvre; nous résumons.

A différentes époques, depuis un demi-siècle, des fanfares ont été fondées à Saint-Boniface. C'est probablement ici que s'est organisée la première fanfare de l'Ouest. Ces sociétés sont disparues les unes comme les autres, en dépit du dévouement de leurs membres. Les causes principales en furent: le va-et-vient de la population, le manque de formation de nouveaux musiciens et en plus de cela l'indifférence presque générale du public qui ne s'inquiétait de la fanfare que la veille d'une fête quelconque.

La fanfare La Vérendrye fut fondée en 1912 par les membres du choeur de la catédrale. Son but était de cultiver le goût de la bonne musique, d'encourager les oeuvres de charité et de rehausser nos fêtes religieuses et patriotiques. Elle s'est placée sous la protection de saint Joseph, croyant par là s'assurer une longue existence. Ses membres se sont cotisés entre eux pour rencontrer le coût des instruments qui montait à $1,500. Douze ans se sont passés, ce furent des années de travail, de peine et de beaucoup de revers, aussi de quelques succès réconfortants.

Les mêmes obstacles d'il y a 25 à 30 ans existent encore. Depuis notre fondation, au delà de 120 membres sont passés à travers nos cadres. Avec une moyenne de 10 nouveaux musiciens par année, la plupart sans expérience, il est presque impossible d'exécuter autre chose que de la musique élémentaire. Pour remédier à cette situation, nous avons toujours tenté de recruter des musiciens parmi les jeunes gens de Saint-Boniface, espérant ainsi les garder plus longtemps au milieu de nous.

Les talents ne manquent pas chez notre population, mais malheureusement ils sont souvent mal dirigés. On semble vouloir forcer l'étude des instruments compliqués qui demandent des années de travail ardu, fait tout seul, avant de donner quelque résultat pratique. Rien d'étonnant que tant d'élèves abandonnent après quelque temps et se forment une fausse mentalité, disant qu'ils ne peuvent rien apprendre en fait de musique.

Si, au contraire, on considérait l'étude d'un instrument de [illegible], on serait surpris des progrès qui peuvent se faire dans peu de temps. La musique de fanfare comprend assez de parties différentes pour permettre à chacun, d'après ses capacités, de se rendre utile et y trouver de l'agrément. De plus, les répétitions, sorties et engagements stimulent les jeunes musiciens et les font [illegible] persévérer.

Le remède idéal nous semble être la formation d'une fanfare à l'école, en même temps qu'un enseignement intelligent de la musique. Question de finance à part, la chose est plus facile que l'on ne pense et quelle [illegible] de talents à exploiter!

De quelle manière peut-on améliorer la situation actuelle? Pour arriver à la perfection dans l'exécution, il faut une somme énorme de travail individuel et d'ensemble. De plus nous ne croyons pas qu'il y ait une société dont l'organisation demande une dépense aussi élevée, en proportion des revenus possibles.

Si, malgré ses défauts inévitables, notre fanfare a quelque mérite en voulant poursuivre le but qu'elle se fixait lors de sa fondation, nous osons demander, de la part de nos autorités religieuses et civiles, de nos sociétés paroissiales et du public en général, un encouragement moral et opportun, des conseils et même des critiques.

Qu'on nous envoie des jeunes gens sérieux pour continuer et faire progresser une oeuvre utile et nécessaire, maintenue jusqu'ici au prix de grands sacrifices. Ainsi aidés, nous avons l'espoir de voir grandir une société qui, par son développement artistique, non seulement deviendra l'orgueil de nos concitoyens mais contribuera aussi à rendre plus belle la place que notre groupe doit occuper dans ce pays.

La Fanfare La Vérendrye,
par LE COMITE.

Tu te plains de la brièveté de la vie et tu laisses envoler le temps. — Sénèque.

* * *

Ecrivez les injures sur le sable et les bienfaits sur le marbre. — Maximes orientales.

WINNIPEG

Les noces d'argent sacerdotales de S. G. Mgr Sinnott

C'est aujourd'hui qu'ont lieu les fêtes du 25ème anniversaire de l'ordination sacerdotale de S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg.

A 10 hs, messe pontificale à la cathédrale Sainte-Marie. Le sermon de circonstance sera prononcé par S. G. Mgr J.-T. McNally, évêque de Hamilton, Ont. Présentation d'adresses et de cadeaux par le clergé.

A 8 h. 15 du soir, au Columbus Hall, grande réception en l'honneur du jubilaire. Présentation d'adresses et de cadeaux par les fidèles.

Vendredi dernier, les élèves de l'école de l'Immaculée Conception ont offert une fête charmante à S. G. Mgr Sinnott, à l'occasion de ses noces d'argent. Un excellent programme artistique a été exécuté. Un magnifique bouquet de roses et une bourse d'or ont été présentés à Sa Grandeur. Mgr l'Archevêque, vivement touché, a remercié les enfants et leur a fait accorder un congé pour le jour de son jubilé.

Mgr A.-A. Cherrier, V.G., P.A., curé de l'Immaculée Conception, était présent avec plusieurs autres membres du clergé.

Bénédiction de l'annexe du Bon-Pasteur

Le 15 février, dimanche, à 3 h. 30 de l'après-midi, S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg, accompagné de presque tout le clergé de la ville, a bénit la nouvelle annexe du monastère des Religieuses du Bon-Pasteur. Cette nouvelle annexe, à laquelle on a donné le nom d'école-prieuré Sainte-Agnès, constitue comme un nouveau monastère, tant elle est considérable. C'est le véritable épanouissement, le plein développement de l'humble grain de sénevé jeté sur la rue William, en plein Winnipeg, au printemps de 1911. Transplanté dès l'automne de la même année sur la rive ouest de la rivière Rouge, à Kildonan, aux abords de la grande ville, le jeune arbuste, vivifié par la sève merveilleuse de la "Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers", est devenu un arbre vigoureux. Nombreuses déjà sont les brebis qui ont profité de l'ombre bienfaisante de sa ramure. Leur nombre va pouvoir être accrû notablement.

Une partie a été aménagée en orphelinat pour jeunes filles. La veille de la bénédiction, les orphelines qui depuis quelques années trouvaient un gite à l'Orphelinat Saint-Joseph des bonnes Soeurs Grises de l'avenue Portage, sont passées sous la houlette des Religieuses du Bon-Pasteur. L'Orphelinat Saint-Joseph a repris son oeuvre exclusive d'orphelinat pour jeunes garçons.

Aux côtés de S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg se tenait Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., curé de l'Immaculée Conception, en qui les bonnes religieuses, ses paroissiennes, ont toujours trouvé un père et un protecteur au milieu de leurs difficultés. Bien touchant est le paternel intérêt que le digne pasteur a toujours porté aux bergères et aux brebis.

Au cours de la réception qui suivit la bénédiction, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface voulut aller porter aux dignes religieuses un témoignage de sympathie et partager avec elles la joie du succès comme son prédécesseur, Mgr Langevin, avait partagé l'angoisse des débuts. Le R. P. Recteur du Collège et quelques prêtres de Saint-Boniface étaient aussi présents à la bénédiction.

Les fidèles de Winnipeg ont assisté nombreux à la bénédiction et ont fait de nouveau preuve d'une noble générosité pour une oeuvre qui leur est chère et qu'ils ont généreusement aidée depuis sa fondation.

La Révérende Mère Provinciale de Montréal, sous la juridiction de laquelle est ce monastère, a passé les mois d'hiver à surveiller les travaux et à régler les difficultés financières de l'entreprise heureusement menée à bonne fin. Ajoutons que la nouvelle annexe, à l'épreuve du feu, fait honneur au constructeur, M. J.-Albert Tremblay, de Winnipeg.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

et la fraicheur de sa voix dans "Tes jolis yeux" et "Vous aurez beau faire et beau dire". Mlle Cross joua le beau morceau de de Bussy, "Reflet dans l'eau".

La conversation, absolument en français, prit une tournure très gaie et tout le monde se promit de se retrouver en plus grand nombre le 23 courant, chez Mme Shaw, qui sera l'hôtesse de ce lundi.

Récital Dostert

Mlle Yvonne Thibault, soprano, assistera Mlle Annette Dostert, pianiste, à son récital qui aura lieu lundi le 23 février, au "Music and Arts Bldg." à 8 h. 30. Mme G. Beauchemin accompagnera au piano Mlle Thibault.

Programme

Prélude et Fugue, D majeur, Bach Busoni.

Nocturne; Etude op. 10 no 10; Andante spianato et Polonaise op. 22: Chopin.

"Valse de Musette" de la Bohème, Puccini; "Oh! si les fleurs avaient des yeux", Massenet; "Habanera", de Carmen, Bizet.

Sonate op. 57, Macdowell.

"Sylvian", P. Curran; "The Star", Rogers; "Rain", Ronald.

Sarabande, Debussy; El Albaicin, Albenize; Concerto B bémol mineur (1er mouvement), Tscaikowsky.

Deuxième piano: M. L.-D. Heaton.

Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français

La Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français rappelle à ses amis qu'elle donnera une mascarade le samedi 21 février, dans une des jolies salles des Chevaliers de Colomb (coin des rues Graham et Smith). De beaux prix seront offerts aux costumes les plus élégants et les plus originaux.

Un joli orchestre charmera toute la soirée qui commencera à 8 h. 30.

"Thés français"

Le lundi 9 février, Mme de Denus ouvrait la série des thés français qu'elle se propose de donner tous les quinze jours pour les dames de langue anglaise parlant français. Cette première réunion eut lieu chez Mme Montague Black. Le jeune Dorrington Thacker, âgé de 7 ans, récita trois charmantes poésies qui intéressèrent l'auditoire d'une façon toute spéciale. "L'heure exquise" fut admirablement chantée par Mme Gilmour, accompagnée par Mme Osler. Mlle McPherson fut remarquable pour sa diction

SAINT-ALPHONSE

Jeudi soir le 26 février, à la salle de l'école Saint-Alphonse, East Kildonan, coin Munroe et Brazier, partie de whist et de 500 sous la direction de Mme C.-E. Landry. Le whist sera conduit par MM. J.-M. Picard et G. Noël, et le 500 par Mme Moissan, présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises du Manitoba. Il y aura aussi un joli programme musical organisé par M. A.-R. Paquin.

Tous sont invités à venir passer une agréable soirée qui commencera à 8 h. 30 précises.

L'hôtel Impérial, rue Main, dont la construction remontait à 1881, a été détruit par un incendie dimanche matin, dans la nuit, avec plusieurs magasins adjacents. Les dégâts sont évalués à $100,000. Les personnes qui se trouvaient dans l'hôtel sont saines et sauves, mais quelques-unes ont perdu tout ce qu'elles avaient.

NOUVELLES DE PARTOUT

M. Guy Vanier élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Montréal — M. Guy Vanier, ancien président de la Jeunesse catholique, a été élu, à l'unanimité, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en remplacement de M. J.-V. Désaulniers qui a donné sa démission comme président à cause de ses nombreuses occupations.

M. Henry-L. Auger a été choisi à l'unanimité comme deuxième vice-président.

M. J.-V. Désaulniers, président démissionnaire, devient directeur de la Société.

Hommage à M. Edouard Montpetit

Montréal — Les anciens élèves de l'école des sciences sociales, économiques et politiques, par un banquet qui réunissait au Windsor l'élite universitaire autour de M. Edouard Montpetit, lui ont rendu un magnifique hommage, à l'occasion de son prochain départ pour Paris où il donnera une série de cours, en Sorbonne, sur le Canada. Le plus grand enthousiasme a marqué cette fête qui rapprochait plusieurs des orateurs les plus appréciés.

M. Edouard Montpetit, après avoir remercié ses nombreux amis, a tracé à son auditoire le programme des cours qu'il entend donner à la Sorbonne. Il y traitera d'un sujet d'une haute envergure et qui lui est familier depuis longtemps: la survivance des Canadiens français.

Les autres orateurs ont été Mgr Piette, MM. Raoul Dandurand, E.-P. Patenaude, Athanase David, Fernand Rinfret, L.-J. Dalbis, Hector Perrier.

Les prix d'Action intellectuelle

Montréal — Le conférencier à la séance de couronnement des "Prix d'action intellectuelle", le 19, sera M. Henri Bourassa.

En outre, le président général de l'A. C. J. C. fera connaître la décision du jury, proclamera les heureux lauréats et indiquera les mérites de leurs oeuvres. Le R. P. Louis Lalande, S.J., recteur du collège Sainte-Marie, sera le président d'honneur.

Mlle Germaine Malépart, pianiste, qui a remporté le prix d'Europe en 1917, sera au programme musical.

Une ligue d'automobilistes pour la Saskatchewan

Saskatoon — Le club local d'automobilistes vient d'envoyer quelques centaines de lettres à des enthousiastes de l'auto pour la création dans le nord et le centre de la Saskatchewan d'une ligue d'automobilistes. La lettre dit que la Saskatchewan est la seule province du Dominion qui ne possède point de ligue de ce genre qui veille au confort des touristes, à l'installation de poteaux indicateurs, et à l'entretien de bonnes routes. Elle demande des milliers d'adhésions, et l'envoi de délégués à une sorte de convention qui sera tenue à Saskatoon, les 25, 26 et 27 février, en même temps que celle des commissaires d'écoles.

Suicide par le feu

Teulon, Man. — John Negrych, un fermier ruthène du district de Teulon, est mort à la suite de brûlures qu'il s'était infligées. Il fit un tas de paille, l'imbiba de gazoline, y mit le feu et se jeta dedans. Un voisin, qui allait rendre visite à Negrych, le trouva se trainant dans les cendres et horriblement brûlé.

Nommés traducteurs aux débats

Ottawa — M. Arthur Lemont, autrefois rédacteur au "Canada" et au "Soleil", puis directeur du bureau de rapatriement aux Etats-Unis, M. Alonzo Saint-Mars, correspondant parlementaire de la "Presse" à Québec, M. Pierre Daviault, correspondant parlementaire de la "Presse" à Ottawa, et M. Ernest Shenck, qui fut autrefois de la rédaction du "Devoir" et du "Nationaliste" et subséquemment publiciste à Montréal, viennent d'être nommés traducteurs aux Débats à Ottawa.

Un monument à un amiral français au Pérou

Lima, Pérou — Récemment a eu lieu l'inauguration, depuis longtemps projetée, du monument que la ville de Lima avait décidé d'élever à la mémoire de l'amiral Dupetit-Thouars, dont la généreuse attitude l'avait empêchée d'être bombardée et pillée lors de la guerre avec le Chili (1881). Cette cérémonie, qui coïncidait avec celles auxquelles a donné lieu le centenaire de la bataille d'Ayacucho, s'est déroulée avec beaucoup de solennité et de dignité, en présence des autorités du gouvernement.

Le bilinguisme nécessaire

Montréal — Les gens de langue anglaise d'Ontario devraient apprendre le français, et les gens de langue française de Québec devraient apprendre l'anglais, ce qui produirait une réelle unité de races, un commerce interprovincial plus considérable et l'entraînement des jeunes gens, qui pourraient porter le drapeau canadien sur les marchés de langue latine où le Dominion ne fait maintenant que cinq pour cent de son commerce. Telle est la déclaration faite par M. R.-R. Hall, C.R., de Peterborough, Ont., au dîner hebdomadaire du club de Réforme. D'après M. Hall, si les Canadiens apprenaient et parlaient les deux langues, ce serait la cinquième grande ressource naturelle du pays.

Bonne réponse

Une vieille dame — Pourquoi as-tu sonné, mon enfant, qu'est-ce que tu désires?

Le garçon — Je viens pour la récompense de 50 sous que vous avez promise à celui qui vous rapporterait votre serin.

La vieille dame — Mais je ne comprends pas, tu m'apportes là un chat.

Le garçon — Je le sais bien, mais le serin est dedans, je l'ai bien vu au moment où le chat l'a mangé.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.